



Votre Municipalité vous informe • JANVIER 2017



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications
450 563-2505 #2507



Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air
450 563-2505 #2503



Chantal Lachaine
Culture, bibliothèque
et vie communautaire
450 563-2505 #2502



Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique
450 563-2505 #2506



Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450 563-2505 #2504



Bruno Allard
Service de l'environnement
450 563-2505 #2505

Discours du budget 2017 Présenté par Bruno Laroche le 12 décembre 2016

*Chers concitoyennes, chers concitoyens,
chers membres du conseil,*

Planifier un budget dans un contexte municipal c'est d'abord et avant tout savoir se doter de moyens permettant de concrétiser une vision de l'avenir. Vous le savez sans doute, cet exercice budgétaire constitue déjà le huitième pour notre administration municipale. Or, depuis 2009, les membres du conseil partagent la même vision, soit celle d'offrir à la population un milieu de vie de qualité pour toutes les générations de citoyens mais également, des services qui correspondent aux attentes de notre communauté, dans une approche de saine gestion.

Une vision porteuse d'avenir

Cette vision est celle qui aura porté nos actions au cours des huit dernières années et permis à Saint-Hippolyte de se distinguer comme une Municipalité proactive dans sa distribution de services, ses projets et son administration en plus d'être reconnue comme un modèle laurentien de développement durable. Il faut souligner toute l'énergie déployée à la mise en valeur et à la préservation de notre magnifique territoire et les projets qui furent réalisés dans une approche éco-responsable. Nous avons ainsi pu maintenir le développement immobilier, sans pour autant altérer notre patrimoine environnemental.

Ce budget, tout comme ceux qui l'ont précédé depuis notre entrée en poste, s'appuie donc sur un plan d'action réaliste qui respecte d'abord la capacité de payer des contribuables. C'est dans cet esprit qu'il a été élaboré, en tenant compte de l'excellente santé financière de la Municipalité et ce, dans le respect des objectifs de développement que s'était fixés le conseil municipal.

C'est avec fierté que je dépose aujourd'hui un budget qui comporte une baisse du taux de taxation de 0,02 \$ passant de 0,70 \$ à 0,68 \$ du

100 \$ d'évaluation. Tout comme l'an dernier, le conseil municipal accorde donc à ses citoyens une réduction du compte de taxe, plus généreuse encore cette année. Ces baisses représentent 135 000 \$ de moins en 2016 dans les coffres de la Municipalité et 270 000 \$ en 2017 et elles s'avèrent les premières en 20 ans à être accordées aux contribuables de Saint-Hippolyte. Le budget 2017 s'élève à 12 349 385 \$, ce qui représente une faible augmentation par rapport à 2016, soit moins de 0.5%. En plus de permettre une réduction du fardeau fiscal des contribuables, ce budget assure une diminution de la dette avec un remboursement anticipé de l'ordre de 244 900 \$. La baisse du taux de taxe de 0,02 \$, représente, à titre d'exemple, une baisse de 50 \$ pour une maison unifamiliale moyenne évaluée à 250 000 \$. De plus, le tarif annuel pour les matières résiduelles sera maintenu à 155 \$ malgré l'ajout d'un nouveau service de collecte de matières organiques.

Un modèle de saine gestion

C'est dans un esprit de continuité, mais également de rigueur et de persévérance, que s'inscrit donc le budget 2017. À ce titre, je ne peux passer sous silence le travail colossal réalisé par nos différents services municipaux, qui ont largement contribué à mettre en œuvre ce modèle de gestion responsable, en resserrant le cadre budgétaire dans lequel ils sont appelés à puiser leurs revenus de fonctionnement. Ceci aura conduit à une très faible augmentation du budget d'opération de 22 000 \$ pour 2017 malgré l'augmentation des dépenses et l'indexation normale prévue annuellement pour les salaires de l'administration municipale.

Nous ne pouvons qu'être fiers de ce tour de force réalisé dans un contexte de compressions budgétaires, dans une ère où les contraintes et les défis de financement se font de plus en plus nombreux dans le domaine municipal. Le chemin parcouru depuis huit ans est énorme et ces réalisations pavent la voie à un avenir prometteur pour toute notre communauté, qui profite déjà d'un milieu de vie plus attrayant.

Pour accroître notre richesse collective, nous devons nous doter des infrastructures nécessaires. Or, même si les investissements des dernières années ont été substantiels, cet exercice budgétaire met en lumière un taux d'endettement qui demeure beaucoup moins important que le taux d'endettement des municipalités de même taille. La dette payable par l'ensemble de la population était de 6 347 897 \$ en 2009 alors qu'au 31 décembre 2016, elle sera de 8 243 689 \$ et ce, malgré les nombreux projets et réalisations des huit dernières années ayant nécessité du financement pour plus de 7 813 000 \$. On peut ainsi penser à la construction de la nouvelle bibliothèque, à l'aménagement de la rue principale, au parc Bourget et aux autres parcs, au garage municipal, à la nouvelle caserne, à la réfection de nos routes, à l'acquisition de nouveaux équipements et à la bonification de notre réseau de sentiers au Centre de plein air Roger-Cabana.

Promesses tenues

Notre administration s'est rapidement démarquée par sa capacité de respecter ses engagements. Parmi ceux-ci, la revitalisation du noyau villageois, qui figurait en tête de liste de nos priorités et qui se poursuivra au cours des prochaines années avec un important projet au parc Roger-Cabana. Déjà, le cœur de notre village a évolué pour devenir peu à peu ce carrefour de la culture, du plein air et de la vie communautaire que nous souhaitons tant bâtir, en étroite collaboration avec les citoyens de Saint-Hippolyte.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil municipal de même que la direction générale et l'ensemble de nos services qui, par leur rigueur et leur engagement de tous les instants, ont contribué à l'atteinte des objectifs que nous nous étions fixés.

Bruno Laroche, Maire

Retour sur ma campagne électorale provinciale

Je me dois de faire un retour sur la récente campagne électorale provinciale mais surtout, sur les nombreuses manifestations de soutien que j'ai reçu des citoyens(es) de Saint-Hippolyte et qui m'auront beaucoup touché.

Plusieurs l'ont compris, en acceptant l'invitation de la CAQ mon intention n'était pas d'abandonner les intérêts de la population hippolytoise mais, bien au contraire, de les représenter autrement. Vous le savez sans doute, je suis et demeurerai toujours profondément attaché à Saint-Hippolyte, le coin de pays qui m'a vu grandir...

Je tiens à remercier tous les citoyens(es) qui, au cours des derniers mois, m'ont soutenu dans ce nouveau défi politique. Plusieurs m'ont ainsi exprimé toute leur fierté de voir leur maire se présenter comme député, certains affirmant avec humour qu'ils acceptaient de me « prêter » à la CAQ...

Je sors grandi et riche de cette expérience que je pourrai désormais mettre à profit pour le bénéfice des citoyens de Saint-Hippolyte. Vos marques d'encouragement ont largement contribué à préserver ma détermination à vouloir offrir à notre communauté, un milieu de vie et des services de qualité. Soyez assuré que j'entends poursuivre avec toute l'intégrité, l'enthousiasme et la transparence qui a toujours caractérisé notre administration municipale, ce deuxième mandat que vous nous avez confié il y a près de 4 ans.

Bruno Laroche



450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca
www.mabibliotheque.ca

2258, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte

HEURES D'OUVERTURE

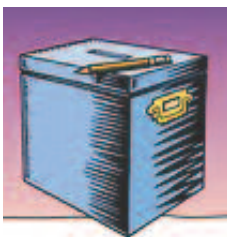
Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h



À votre service

Commentaires et suggestions

Votre opinion compte. C'est pourquoi une boîte, spécialement identifiée à cet effet, est mise à votre disposition près du comptoir de prêts. Il suffit d'inscrire vos commentaires et suggestions ainsi que vos coordonnées afin qu'un membre de l'équipe puisse faire un suivi adéquat.



Spécial St-Valentin

Je m'emballe pour toi !

Du 1^{er} au 14 février, choisissez à l'aveuglette un livre thématique, soigneusement emballé, parmi notre sélection. Osez ajouter du piquant à votre quotidien !

Programmation régulière

Heure du conte

1^{er} et 3^e samedi du mois de 10 h 30 à 11 h 30
Heure du conte suivie d'un bricolage

Scrabble

Chaque jeudi de 13 h à 16 h

Cercle de lecture

2^e vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h

Bibliothèque et Culture

Exposition du 19 janvier au 22 février



Marie-Pier Leclerc

Réverbération | Slippery Echoes

Marie-Pier Leclerc, peintre

Diplômée de l'Université Concordia en Beaux-Arts avec distinction, la talentueuse peintre Marie-Pier Leclerc a présenté de nombreuses expositions solo et collective dans les Laurentides au cours des dernières années.

Depuis le tout début de son parcours artistique, Marie-Pier Leclerc s'intéresse aux effets picturaux de l'eau. Elle porte une attention particulière aux réflexions qu'elle renvoie, sa lumière, sa transparence et surtout, sa façon de briser et de transformer les corps. L'autoportrait occupe également une place importante dans sa pratique. L'exposition *Réverbération | Slippery Echoes* porte sur les vibrations et la diffusion de l'être humain à travers sa propre image. Elle représente le calme et le tumulte, la lumière et la noirceur, l'apparence et la réalité, le silence et l'écho.

« Je n'ai jamais vu mon propre visage. J'ai vu ma réflexion. J'ai vu mon image. J'ai vu autrui. Je vois mon visage par dédoublement. Tout comme une éclaboussure, je ne peux me voir sans l'entremise de la photographie. Cette photographie, qui, à la manière du liquide reflète et déforme ma perception. Il en résulte alors un soi figé. Éphémère. »

Vernissage

Le jeudi 19 janvier de 17 h à 19 h

Bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis !

Spectacle de Noël avec BIZOU

Le 17 décembre dernier, 60 personnes ont profité de la venue de Bizou qui était de passage tout juste avant Noël.



Appel de dossiers pour expositions

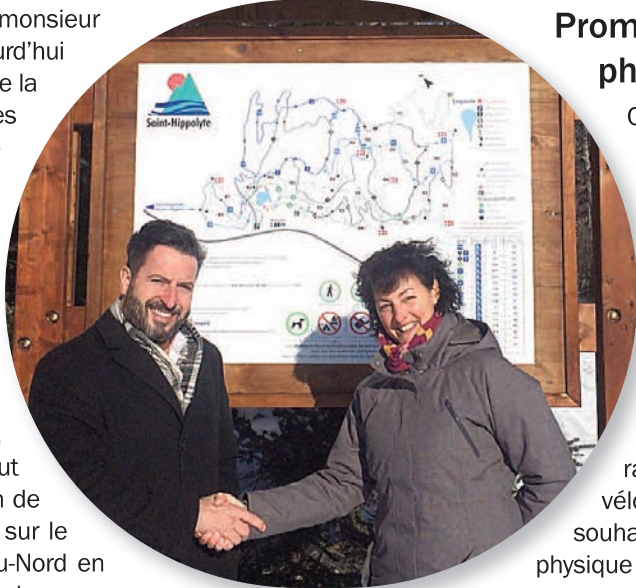
Artistes en art visuel sont invités à soumettre leur candidature pour de futures expositions à la bibliothèque. Merci de faire parvenir votre dossier à l'adresse courriel suivante : ambraun@saint-hippolyte.ca

- Curriculum vitae
- Démarche artistique (1 page maximum)
- 3 à 5 photos de vos œuvres récentes en format JPG

Loisirs et Plein air

La Municipalité de Saint-Hippolyte se joint aux Centres d'Activités Physiques Rivière-du-Nord

Le maire de Saint-Hippolyte, monsieur Bruno Laroche, a annoncé aujourd'hui la signature d'une entente entre la Municipalité et les Centres d'Activités Physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN). Cette nouvelle association, qui permettra aux citoyens de la Municipalité de se prévaloir de la tarification « résident » aux activités des CAPRDN, sera en vigueur dès janvier 2017. Anciennement connu sous l'acronyme CREPS, CAPRDN est un organisme à but non-lucratif qui a pour mission de promouvoir l'activité physique sur le territoire de la MRC Rivière-du-Nord en utilisant, depuis 1974, les installations sportives déjà en place dans la région.



Bruno Laroche, maire
et Manon Des Lauriers,
directrice du CAPRDN.

Promouvoir l'activité physique

Ce nouveau partenariat s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'encourager les citoyens à l'activité physique et aux saines habitudes de vie. En plus de poursuivre le développement du réseau de sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana et d'offrir un terrain de jeu de plus en plus intéressant aux amateurs de randonnée, de ski de fond et de vélo de montagne, la Municipalité souhaite également stimuler l'activité physique par un plus large éventail de cours de groupe. Cette entente constitue donc une excellente façon d'y parvenir.

Tarification réduite

À titre de membres, les citoyens de Saint-Hippolyte pourront ainsi participer à une foule d'activités, proposées par des moniteurs formés et certifiés dans leurs disciplines respectives. Divisée selon les groupes d'âges suivants : 0-5 ans, 6-11 ans, 12-15 ans ou 16 ans et plus, la programmation des CAPRDN est à l'avant-garde des tendances dans le domaine de l'activité physique. Une panoplie de cours en salle ou en plein air, en passant par le club p'tite bougeotte des tout-petits et une multitude de cours en piscine seront désormais à la portée des familles de Saint-Hippolyte, à la tarification résident soit la moitié du prix !

Accès à une programmation régionale

Le Service des loisirs de la Municipalité travaillera de concert avec les CAPRDN afin de mettre sur pied une programmation locale de cours en exploitant les locaux disponibles à Saint-Hippolyte ainsi que les installations du Centre de plein air Roger-Cabana. Toutefois, les citoyens pourront aussi se prévaloir du tarif « membre », pour l'ensemble des activités offertes par les CAPRDN, incluant celles offertes dans les autres municipalités membres soit Saint-Colomban, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. La population hippolytoise tirera donc de nombreux avantages de ce partenariat puisqu'elle aura désormais accès à une vaste programmation d'activités s'adressant à toute la famille et ce, à moindre coût.

Projet de 1,8 M \$ au parc Roger-Cabana

Construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel

C'est avec beaucoup de fierté que le maire de Saint-Hippolyte, monsieur Bruno Laroche, a annoncé la construction d'un bâtiment multifonctionnel évalué à 1.8 M \$, au Centre de plein air Roger-Cabana. Le projet, réalisé par la firme Mario Allard architectes, s'amorcera dès le printemps prochain et le nouvel édifice devrait être inauguré à l'automne 2017.

Vocations multiples

Le bâtiment remplacera l'actuel pavillon situé au parc Roger-Cabana que les nostalgiques désignent encore comme « le Bivouac ». Proposant une vaste salle multisport destinée à accueillir les amateurs de plein air qui fréquentent le centre pour pratiquer le ski de fond, la raquette, la marche ou le vélo de montagne, le nouveau bâtiment hébergera également les bureaux du Service des loisirs en plus de permettre la tenue des assemblées du conseil et la location de salles aux organismes communautaires. L'édifice sera aussi plus approprié pour offrir les nombreux cours de groupe (mise en forme, yoga, etc.) qui figurent au sein de la programmation du Service des loisirs de la Municipalité.

Démarche de revitalisation

Selon le maire Bruno Laroche, ce projet de construction s'inscrit dans une importante démarche, amorcée il y a huit ans, visant la revitalisation du noyau villageois. « Après la mise aux normes des bâtiments de l'hôtel de ville et du garage municipal, l'aménagement de la rue principale de même que la construction de la nouvelle bibliothèque et de



la nouvelle caserne, il importait de miser sur le développement de nos infrastructures de plein air. L'an dernier, nous avons ainsi ajouté plusieurs kilomètres de nouveaux sentiers au réseau du Centre Roger-Cabana mais nous devons maintenant posséder les installations nécessaires pour accueillir davantage de visiteurs sur le site. L'ancien bâtiment était non seulement devenu désuet mais il ne pouvait accueillir qu'un nombre restreint de personnes. » Le maire a également tenu à préciser que les bureaux actuels du Service des loisirs nécessitaient d'être relocalisés, notamment en raison d'un manque grandissant de stationnement. « Comme la majeure partie des activités de loisirs offertes par la Municipalité se déroulent au Centre de plein air Roger-Cabana, il semblait tout naturel de relocaliser les locaux de ce service dans le nouveau bâtiment. » de conclure Bruno Laroche.

On peut obtenir plus de renseignements sur le projet du nouveau bâtiment Roger-Cabana en consultant le saint-hippolyte.ca .



Randonnée nocturne en raquettes



~~Le samedi 28 janvier, à compter de 18 heures, se tiendra la deuxième édition de la randonnée nocturne en raquettes au Centre de plein air Roger-Cabana.~~

Les participants, munis de raquettes et de lampes frontales, seront guidés à travers les sentiers enneigés pour une randonnée d'environ 1 h 30.

Un goûter et un verre de vin seront ensuite servis à l'intérieur du pavillon.

Coût de l'activité	Location de raquettes
10 \$ résidents	5 \$ résidents
20 \$ non-résidents	10 \$ non-résidents



Inscriptions jusqu'au ~~au~~ 20 janvier

Maison des loisirs ou www.saint-hippolyte.ca



Prenez part au Festival d'hiver en famille !

Encore une fois cette année, l'équipe du Service des loisirs est heureuse de convier petits et grands à son FESTIVAL D'HIVER !

Au programme :

**ANIMATION,
JEUX & ACTIVITÉS SPORTIVES,
BARBECUE,
MUSIQUE
ET CHASSE AU TRÉSOR !**

Toutes ces activités sont gratuites !

C'est un rendez-vous à ne pas manquer
le samedi 18 février, de 11 h à 15 h 
au Centre de plein air Roger-Cabana.

ERRATUM



**INFO-LOISIRS
HIVER 2017**

Pour les passes de saison « FAMILLE », on devrait lire prix par personne vivant à la même adresse et non prix pour deux personnes vivant à la même adresse .

Environnement

Le chauffage au bois

Le chauffage résidentiel au bois constitue une source importante d'émission de contaminants dans l'air aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des résidences.

En effet, lors de la combustion, un poêle ou foyer non certifié mal entretenu et mal utilisé, émet une grande quantité de particules fines dans l'atmosphère. Celles-ci peuvent avoir des effets nocifs sur la santé des gens sensibles à la pollution de l'air.

Depuis 2009, il est interdit au Québec de fabriquer, de vendre et de distribuer des appareils de chauffage au bois non conformes aux normes environnementales de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'United States Environmental Protection Agency (US EPA).

Les appareils répondant aux normes EPA :

- réduisent de 60 à 90 % les émissions de particules et de fumée ;
- consomment 33 % moins de combustible pour une même production de chaleur.

Voici comment augmenter l'efficacité de votre appareil de chauffage au bois, tout en réduisant les émissions de polluants :

- Faites installer votre appareil certifié par un professionnel pour assurer le respect des normes ;
- Suivez les instructions d'entretien du fabricant ;
- Installez un thermomètre sur le tuyau de fumée et assurez-vous de garder la température de la fumée entre 350 °F et 400 °F ;
- Utilisez du bois propre et sec et brûlez du bois dur plutôt que du bois tendre ;



- Utilisez uniquement du papier journal propre, du carton compressé ou du bois d'allumage sec pour démarrer le feu ;
- N'utilisez jamais d'essence, de kérosène ou d'autre accélérant ;
- Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, ni pneus, car ceux-ci libèrent des produits toxiques dans l'air ;
- Enlevez l'excédent de cendres afin de ne pas bloquer les orifices d'entrée d'air ;
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.

Programme de subvention de couches lavables



La Municipalité reconduit, en 2017, son programme de subvention de couches lavables qui a pour objectif de réduire la quantité de matières résiduelles envoyée au site d'enfouissement. Une subvention de 200 \$ sera ainsi remise aux parents qui décident de poser un geste bénéfique à l'environnement et qui achèteront des couches réutilisables. Les conditions pour être admissible à la subvention sont les suivantes :

- Être résident permanent et fournir une preuve de résidence (permis de conduire encore valide, compte de taxes le plus récent, compte de services) ;
- Fournir une preuve d'achat comportant les informations suivantes :
 - le nom et les coordonnées du détaillant ;
 - la date de l'achat ;
 - le nombre de couches achetées (afin d'être admissible, il faut acheter un ensemble d'au moins 20 couches réutilisables) ;
- L'enfant doit être âgé de moins d'un (1) an au moment de l'achat desdites couches ;
- Fournir une preuve de naissance (certificat de naissance, déclaration de naissance).

Veuillez noter que les couches réutilisables doivent avoir été achetées après le 1^{er} janvier 2017.

Le formulaire de demande de subvention est disponible au www.saint-hippolyte.ca.

Pour toute question concernant le programme, vous pouvez contacter madame Mélanie Paquette, au 450 563-2505 poste 2-229 ou à mpaquette@saint-hippolyte.ca.

Service sécurité incendie

Alarmes incendie non fondées

90 secondes pour une protection sans fausse note!

Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie, relié à un centre de télésurveillance, et provoquant le déplacement inutile des pompiers. Plus de neuf alarmes incendie sur dix reçues par les centres de télésurveillance s'avèrent non fondées.

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

- Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier ;
- Optez pour des détecteurs photoélectriques : ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur, responsables de plusieurs alarmes non fondées ;
- Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est fortement recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien ;
- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et enseignez-le aux occupants de votre demeure ;
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance soit inscrit sur ou près du clavier de commande du système ;
- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans ;
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement ;
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur. N'ouvrez cependant pas le boîtier. Communiquez avec votre centre de télésurveillance si le système se déclenche ;
- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système ;
- Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

Pour une installation professionnelle

Programmez le système avec un premier délai de base de 30 secondes où l'alarme sonne seulement dans la demeure. Si un occupant a appuyé sur une touche du clavier de contrôle, le système devra permettre un second délai de 60 secondes pour composition du code d'accès, ce qui évitera la transmission de l'alarme au centre de télésurveillance et cessera la sonnerie.

Conclusion

Réaction : 90 secondes pour éviter une alarme!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de 90 secondes aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Enfin, rappelons-nous qu'une alarme non fondée :

- Coûte cher à la Municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise ;
- Est passible d'une amende lors d'un deuxième déclenchement non fondé dans la même année ;
- Accapare les pompiers et les retardent pour de véritables urgences, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens ;
- Entraîne les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens lors de déplacements à grande vitesse.

Être consciencieux et prudent évite les fausses alarmes. Il en est de la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre !



L'ACTION MUNICIPALE

Votre Municipalité vous informe • MARS 2017



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications
450 563-2505 #2507



Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air
450 563-2505 #2503



Chantal Lachaine
Culture, bibliothèque
et vie communautaire
450 563-2505 #2502



Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique
450 563-2505 #2506



Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450 563-2505 #2504



Bruno Allard
Service de l'environnement
450 563-2505 #2505

Le printemps est à nos portes et avec lui, un vent de renouveau semble souffler sur notre Municipalité. Déjà, nos services travaillent activement à préparer la saison estivale qui s'annonce riche en surprises et en nouveautés. Même si plusieurs de ces projets ne vous seront dévoilés que dans quelques semaines, nous pouvons affirmer que Saint-Hippolyte se dirige vers une ère de changements qui auront un impact plus que positif sur notre qualité de vie à tous ! D'ici là, de multiples projets et réalisations méritent d'être soulignés.

Rappel amical de nos pompiers

Plusieurs membres de l'équipe du Service de sécurité incendies amorceront sous peu une tournée qui les conduira aux quatre coins de notre territoire avec comme objectif, de cibler les propriétés dont les numéros civiques ne sont pas visibles de la rue. Puisque des centaines d'appels d'urgence sont effectués annuellement dans des contextes où chaque minute peut parfois compter, la visibilité des numéros civiques demeure une nécessité sur un territoire totalisant 132,6 km². C'est dans cet esprit que les pompiers distribueront, au besoin, des accroche-portes comportant un rappel de la réglementation municipale en vigueur concernant les numéros civiques.

Record d'affluence au Festival d'hiver

Je tiens à féliciter notre équipe du Service des loisirs et de la culture pour le succès qu'aura connu la récente édition de notre Festival d'hiver. Plus de 1000 personnes ont assisté à cette journée du 18 février dernier qui proposait une programmation originale qui a su plaire à tous les groupes d'âge. Un immense merci à nos précieux bénévoles qui, par leur engagement et leur enthousiasme, ont également contribué à la réussite de cette splendide journée.

Rencontre d'information sur la nouvelle collecte des matières organiques

Le 20 mars prochain, notre Service de l'environnement vous convie à une rencontre d'information visant à apporter des précisions sur l'arrivée prochaine des bacs bruns chez-nous. Le calendrier de collecte des trois matières (bac bleu, bac noir et bac brun) et les dates

de distribution des nouveaux bacs vous ont été acheminés récemment mais l'arrivée des bacs bruns et de la collecte des matières organiques suscite déjà de nombreuses interrogations. De l'usage du minibac de cuisine en passant par les matières acceptées dans la collecte ou les diverses solutions pour éviter les tracas, cette soirée d'information a comme objectif de répondre à toutes vos questions.

Camp de jour et session de cours du printemps

La récente entente avec les Centre d'activités physiques de la Rivière-du-Nord (CAPRDN) permet aux citoyens de Saint-Hippolyte de se prévaloir de la tarification « résident » aux activités proposées par les CAPRDN. Une multitude de cours sont désormais à la portée des familles de Saint-Hippolyte à la tarification résident, soit la moitié du prix. Ce nouveau partenariat s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'inciter les citoyens à l'activité physique et aux saines habitudes de vie et quoi de mieux pour ce faire que de vous proposer un plus large éventail de cours. Nous vous encourageons fortement à profiter de la programmation offerte pour les sessions printemps et été, proposée en collaboration avec la Municipalité. Vous trouverez le détail de ces activités dans les pages ci-jointes.

Cette entente avec les CAPRDN inclut également la gestion du camp de jour Tortilles. Cumulant plusieurs années d'expérience dans la gestion des camps de jour, les CAPRDN régiront la programmation, les inscriptions ainsi que la formation et l'embauche du personnel, en partenariat avec la Municipalité qui assurera la gestion des plateaux d'activités. Un nouveau site sera proposé pour la tenue du camp Tortilles cet été. Encore ici, vous trouverez plus de détails dans la présente édition de votre Action municipale.

Voilà donc quelques-uns des nombreux projets qui ont vu le jour récemment et qui contribuent à assurer la concrétisation de la mission première de notre administration municipale soit celle d'offrir à la population un milieu de vie de qualité et des services qui correspondent aux attentes de notre communauté.

Bruno Laroche

Semaine de relâche



À la bibliothèque, jeunes et moins jeunes ont grandement apprécié la diversité de la programmation proposée dans le cadre de la semaine de relâche.





Bibliothèque et Culture

GRATUIT

450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
www.saint-hippolyte.ca
www.mabibliotheque.ca

2258, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte

HEURES D'OUVERTURE

Mardi et mercredi
13 h - 20 h

Jeudi et vendredi
10 h - 20 h

Samedi
10 h - 15 h



Congé pascal

Vendredi 14 avril

Veuillez noter qu'à l'occasion de la fête de Pâques, la bibliothèque sera fermée vendredi le 14 avril.

Elle reprendra ses activités habituelles dès le lendemain.



À votre service

Votre opinion compte

C'est pourquoi une boîte, spécialement identifiée à cet effet, est mise à votre disposition à proximité du comptoir de prêts. Il suffit d'inscrire vos commentaires et suggestions ainsi que vos coordonnées afin qu'un membre de l'équipe puisse vous joindre pour assurer un suivi.

Programmation régulière



Heure du conte

1^{er} et 3^e samedi du mois de 10 h 30 à 11 h 30
Heure du conte suivie d'un bricolage



Scrabble

Chaque jeudi de 13 h à 16 h

Cercle de lecture

2^e vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h



Spectacle de marionnettes

Le lapin de Pâques a disparu !

8 avril • 10 h 30 à 11 h 15

Le porc-épic Pikakou nous annonce une triste nouvelle. Hélas ! Celui qui cache les œufs en chocolat ne répond plus à l'appel de ses amis. À l'aide des enfants et de son caillou magique, Lapidoux ira voir la fée des fleurs. Il n'aurait jamais imaginé ce que son meilleur ami, le renard à grandes moustaches, cache dans son terrier...

Ce spectacle convient aux 2 à 7 ans

Réservez votre place dès maintenant ! 450 224-4137

Empruntez un professionnel

14 à 18 ans
GRATUIT !

5 avril • 18 h 30 à 20 h 30

Inspiré du concept « speed dating », chaque participant a l'opportunité d'en apprendre davantage sur les métiers qui l'intéressent lors d'un entretien individuel de 15 minutes. Une conseillère en orientation de l'école des Hauts-Sommets sera également présente pour fournir des informations additionnelles, notamment sur les perspectives d'embauche. La présence d'un parent accompagnateur est la bienvenue.

Choisissez un, deux ou trois professionnels parmi ceux-ci :

animatrice radio, pompier, enquêteur, professeur d'éducation physique, électricien, cuisinière, éducateur à la petite enfance, travailleuse sociale et entrepreneur en construction

Prenez rendez-vous dès maintenant au 450 224-4137

SPASM

POP-CORN À VOLONTÉ !

Soirée cinéma

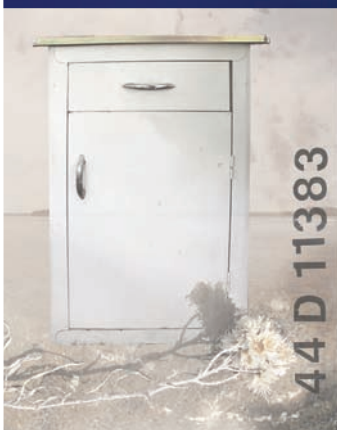
avec **SPASM** • 16 ans+

21 avril • 19 h à 21 h

Les amateurs de cinéma de genre et de films insolites seront comblés par cette audacieuse sélection de courts métrages issus de la 15^e édition du Festival SPASM.

Entrée libre

EXPOSITIONS



Prospection jusqu'au 5 avril

Valérie Levasseur, crée des œuvres empreintes de poésie à partir d'objets hétéroclites qu'elle glane au fil des ans. Cette artiste professionnelle, qui se qualifie d'archiviste poétique, se plaît à mettre en scène la beauté et l'émotion dans ses compositions photographiques épurées.



Langage abstrait 6 avril au 17 mai

L'artiste-peintre Johanne Brouillette affectionne l'art abstrait en maximisant l'impact des couleurs vives jumelées aux textures. Elle travaille avec l'acrylique, de même qu'avec d'autres mediums en techniques mixtes. Pour donner corps à son style vibrant et spontané, l'artiste utilise des pinceaux de différentes tailles ainsi que des spatules.

La Municipalité vous invite à découvrir cette exposition riche en lumière et en mouvements du 6 avril au 17 mai prochain.

Un vernissage, en présence de l'artiste, aura lieu le 6 avril de 17 h à 19 h.

Bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis.

Loisirs et Plein air



De gauche à droite on reconnaît Anne-Marie Braün, directrice culture et bibliothèque, Rhéal Fortin, député de Rivière-du-Nord, Louis Croteau, directeur du Service des loisirs, sport, plein air et vie communautaire et Bruno Laroche, maire de Saint-Hippolyte.



Franc succès pour la 11^e édition du Festival d'hiver

Près de 1000 visiteurs étaient au rendez-vous de la 11^e édition du Festival d'hiver de Saint-Hippolyte qui se déroulait au Centre de plein air Roger-Cabana, le 18 février dernier. La programmation d'activités diversifiées et la météo clémente auront sans aucun doute largement contribué au succès de cette journée qui proposait notamment du patinage sur sentier de glace, des contes et légendes autour du feu, une chasse aux trésors, du ski de fond, de la raquette, des jeux gonflables et des démonstrations de Fat Bike.

La Municipalité tient à remercier l'équipe de bénévoles qui a contribué à la réussite de cette journée de même que les partenaires suivants : Les centres d'activités physiques Rivière-du-Nord, le Comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte, les boutiques Atmosphère de Saint-Jérôme, Saint-Sauveur et Rosemère et le Club Quad Basses-Laurentides.

Service des loisirs

Offre d'emploi été 2017 pour étudiants

**Cet été, profitez du plein air
tout en accomplissant un travail stimulant !**

La Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'étudiants dynamiques et responsables afin de combler les postes suivants pour l'été 2017 :

- Surveillant-Sauveteur à la plage municipale

Exigences :

Être étudiant inscrit à temps plein à une formation pour l'automne 2017.

- Les candidats doivent être âgés au minimum de 16 ans au 15 mai 2017.
- Posséder la certification de Sauveteur national plage.

Salaire : 16\$/heure

Acheminez votre demande d'emploi et votre curriculum vitae avant le 17 mars au :

Service des Loisirs
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1
Téléphone : 450 563-2505 poste 2231
Télécopieur : 450 563-2967
mcaron@saint-hippolyte.ca

Travaux publics

Offre d'emploi

La Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'étudiants pour combler les postes d'aide journalier durant la saison estivale 2017.

Exigences :

Être étudiant inscrit à temps plein à une formation pour l'automne 2017

Âgé d'au moins 16 ans au 15 mai 2017

Responsable

Débrouillard

Doté d'une excellente forme physique

Avoir de l'initiative

Horaire : 40 heures/semaine

Du lundi au vendredi

Pour une période de 8 semaines

Salaire : 12,25 \$/heure

Toute personne intéressée à postuler, et qui répond aux exigences, peut faire parvenir son curriculum vitae avant le 28 avril 2017 à l'attention de:

Monsieur Sylvain Vanier, directeur
Service des travaux publics
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1
Télécopieur : 450 563-4582
cledoux@saint-hippolyte.ca



SOCER – FC BORÉAL

Tarifs pour l'été 2017

Inscriptions jusqu'au 30 avril

CATÉGORIE	RÉSIDENTS	NON-RÉSIDENTS
U04 À U06 3	165\$	255\$
U07 À U10 LOCAL 1, 3	210\$	300\$
U09 À U10 A 3	235\$	325\$
U11 À U12 LOCAL 3	230\$	320\$
U11 À U18 A 2, 3, 4	255\$	345\$
U21 Féminin + masculin 2, 3, 4		
Sénior Féminin + masculin 2, 3, 4		
O35 Masculin 2, 3, 4	230\$	230\$
O30 Féminin	195\$	195\$
ADULTE LOCAL 3, 4	195\$	195\$
VÉTÉRANS 3, 4	85\$	85\$

POLITIQUES FAMILIALES

(applicable aux joueuses et joueurs de U04 à U18)

SAINT-HIPPOLYTE

- Prix régulier pour l'enfant le plus âgé
- 50% de rabais pour le 2^e enfant
- 60% de rabais pour le 3^e et +

Pour les 4 ans et plus (2013 et avant)

Inscriptions en ligne au fcboreal.ca,
onglet « Inscriptions »

ou

au bureau du club FC Boréal situé au
296, rue des Genévriers à Prévost

Pour informations : info@fcboreal.ca

Environnement

Séance d'information sur la collecte des matières organiques

Afin de vous préparer à l'arrivée imminente des bacs bruns à Saint-Hippolyte, ne manquez pas la séance d'information qui aura lieu **le lundi 20 mars 2017 à 19 h**, au pavillon Roger-Cabana, situé au 2060, chemin des Hauteurs.

Vous y apprendrez tout sur la collecte des matières organiques, dont :

- Les raisons d'une telle collecte ;
- La logistique de collecte ;
- Les outils de communication mis en place pour vous aider ;
- La gestion des matières organiques et l'utilisation du matériel de collecte mis à votre disposition ;
- Les trucs et astuces pour éviter les désagréments.

Vous aurez également l'occasion de poser toutes vos questions sur le sujet.

Aucune réservation requise. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre!

Pour informations 450 563-2505 #2257



La collecte des ordures et du recyclage

Changements importants à l'horaire, à la fréquence et aux heures des collectes depuis le 1^{er} février 2017

La mise en œuvre du nouveau contrat de collecte des matières résiduelles qui débutait le 1^{er} février dernier a nécessité de nombreux changements à l'horaire, à la fréquence et aux heures des collectes. Afin de faciliter l'intégration de la collecte à trois voies, le découpage des secteurs a également été revu. Ainsi le territoire de Saint-Hippolyte sera désormais découpé en quatre secteurs.

Horaire et fréquence de collecte

Toujours avec l'objectif d'éviter les complications, c'est dans une seule et même journée que les collectes des ordures, du recyclage et éventuellement des matières organiques s'effectueront. Celles-ci ont lieu les lundis dans le **secteur A**, les mardis dans le **secteur B**, les mercredis dans le **secteur C** et les jeudis dans le **secteur D**. Pour obtenir la liste complète des rues incluses dans votre secteur, veuillez consulter le Guide des collectes au www.saint-hippolyte.ca.

Depuis le 6 février dernier, nous vous rappelons que la collecte des ordures se fait aux deux semaines, en alternance avec la collecte du recyclage, sur l'ensemble du territoire de Saint-Hippolyte. Afin de vous aider dans cette transition et d'ici à ce que le bac brun soit implanté, ce qui diminuera considérablement le volume de vos déchets, deux lieux d'apport volontaire, munis de conteneurs à déchets, ont été mis à votre disposition. Seules les ordures ménagères sont acceptées dans ces lieux : les matériaux de construction ne sont pas autorisés.



Heures de collecte

Comme la Municipalité a attribué le contrat de collecte à un nouvel entrepreneur, ne vous fiez plus aux heures de collecte des dernières années. Les collectes s'effectuent désormais entre 6 h et 20 h. Assurez-vous de placer votre bac roulant en bordure de rue avant 6 h le matin et de ne le ranger qu'après 20 h, le jour de la collecte.

Collectes sur le chemin des Hauteurs entre Sainte-Sophie et la rue Villeneuve

Si vous résidez sur la section du chemin des Hauteurs comprise entre Sainte-Sophie et la rue Villeneuve, veuillez prendre note des particularités suivantes :

- Pour les numéros civiques PAIRS (direction nord), les collectes ont lieu les LUNDIS ;
- Pour les numéros civiques IMPAIRS (direction sud), les collectes ont lieu les MERCREDIS.

Tous les détails sur les collectes sont disponibles dans le Guide des collectes 2017 au www.saint-hippolyte.ca.



Fosses scellées : pensez à vidanger!

Vous recevrez des invités au cours du long week-end de Pâques? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d'avoir l'esprit tranquille et de profiter pleinement de ce congé. Pour un rendez-vous, communiquez avec Beauregard Fosses Septiques (Sani-Nord), l'entrepreneur mandaté par la Municipalité, au 450.565.4718 ou 1.877.588.6868.

Du nouveau



Saint-Hippolyte s'associe aux CAPRDN pour la gestion de son camp de jour

La Municipalité de Saint-Hippolyte assure désormais la gestion de son camp de jour Les tortilles en collaboration avec les centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN). Cette nouvelle association découle de la récente signature d'une entente de partenariat qui permet aux citoyens de la Municipalité de se prévaloir de la tarification « résident » aux activités des CAPRDN.

Cumulant plusieurs années d'expérience dans la gestion des camps de jour, les CAPRDN régissent désormais la programmation, les inscriptions ainsi que la formation et l'embauche du personnel, en partenariat avec la Municipalité qui assure la gestion des plateaux d'activités.

Localisation

En raison d'importantes rénovations qui se dérouleront à l'école des Hauteurs cet été, le camp Tortilles sera relocalisé au parc Connelly, sur la 111e avenue. Déjà muni de modules de jeu, de terrains de tennis et d'un skate-park, ce lieu s'avère tout indiqué pour les activités du camp. La Municipalité procédera également à l'aménagement d'un chapiteau de 40' X 60' de même qu'à des surfaces de hockey et de basketball. Le terrain gazonné situé à l'arrière du pavillon Maxime Gingras pourra aussi servir à de nombreux sports et activités. Comme par les années précédentes, les participants au camp profiteront de la plage du lac de l'Achigan, ainsi que d'une multitude d'activités et de sorties.

On peut s'inscrire en ligne, d'ici le 19 mai prochain, via le site www.caprdn.ca.

Rappel



Pour obtenir le formulaire de demande ou pour toute question concernant le programme de subvention de couches lavables, vous pouvez contacter Mme Mélanie Paquette, responsable du programme, au 450.563.2505 poste 2-229 ou à mpaquette@saint-hippolyte.ca.

Pour obtenir une foule d'informations et de conseils sur l'entretien des installations sanitaires, consultez le Filon vert intitulé Installations sanitaires sous la rubrique Publications du site Internet de la Municipalité.



L'ACTION MUNICIPALE

Votre Municipalité vous informe • AVRIL 2017



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications
450 563-2505 #2507



Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air
450 563-2505 #2503



Chantal Lachaine
Culture, bibliothèque
et vie communautaire
450 563-2505 #2502



Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique
450 563-2505 #2506



Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450 563-2505 #2504



Bruno Allard
Service de l'environnement
450 563-2505 #2505

Mot du maire

L'adoption de saines habitudes de vie par les citoyens de Saint-Hippolyte demeure au centre des préoccupations du conseil municipal. C'est la raison pour laquelle, au cours des dernières années, plusieurs investissements ont été effectués dans des infrastructures favorisant un mode de vie actif tels nos parcs et espaces verts. À titre d'exemple, nous pouvons penser à notre participation à la démarche MADA, qui aura notamment conduit à la mise en place d'exerciceurs au parc Roger-Cabana, mais également à l'installation de modules d'hébertisme au Centre de plein-air Roger-Cabana et au parc des 14 îles (pour l'été à venir), à un partenariat avec les Centres d'activités physiques de la Rivière-du-Nord, à l'amélioration de notre réseau de sentiers et aux subventions accordées par la Municipalité dans le cadre d'ententes intermunicipales à l'intention de nos jeunes amateurs de hockey et de soccer. Dans les prochains mois, vous serez à même de constater que les efforts en ce sens se poursuivent afin de doter notre communauté des aménagements permettant la pratique d'activités physiques par toutes les générations de citoyens, notamment avec la construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel au Centre de plein air Roger-Cabana.

Il nous importe également d'encourager les initiatives inspirantes visant l'adoption d'un mode de vie actif et sain et parmi celles-ci, soulignons le retour du Défi santé. Encore cette année, la Municipalité invite la population à bouger davantage, à manger mieux et à garder l'équilibre en relevant le défi. Ne manquez pas notre rendez-vous **le 30 avril prochain au Centre de plein air Roger-Cabana**. Vous trouverez tous les détails de cette activité dans la section loisirs de cette édition de votre Action municipale.

Deuxième séance d'information sur les matières organiques

C'est le 20 mars dernier qu'avait lieu la première rencontre d'information portant sur l'arrivée prochaine de la collecte des matières organiques chez-nous. Plus de 140 personnes se sont présentées au pavillon Roger-Cabana afin d'obtenir des précisions sur cette nouvelle collecte et nous faire part de leurs préoccupations et interrogations sur le sujet. L'intérêt manifesté par les citoyens présents, de même que le nombre important de visiteurs lors de cette rencontre nous laissent

croire que plusieurs autres personnes souhaiteraient assister à cette séance d'information. C'est donc le **12 juin prochain à 19 h**, cette fois à l'église de Saint-Hippolyte, qu'aura lieu cette deuxième rencontre où vous pourrez profiter des trucs et astuces vous permettant de débiter la collecte des matières organiques sans souci. Nous devons aussi vous informer que **l'amorce de cette collecte a dû être retardée sur notre territoire**. En effet, le nombre limité de manufacturiers québécois de bacs bruns a entraîné des difficultés d'approvisionnement et contraint la Municipalité à reporter le début de la collecte des matières organiques **au lundi 19 juin prochain**. Vous obtiendrez toutes les informations sur la fréquence et les journées de collecte prévues dans votre secteur en prenant connaissance du guide révisé des collectes qui sera acheminé, par la poste, dans tous les foyers hippolytois sous peu.

Plusieurs activités estivales sont en cours de préparation et nous sommes impatients de vous dévoiler l'ensemble de ce calendrier des mois à venir. L'édition de mai de votre Action municipale, tout comme celle-ci, seront donc riches en surprises et en nouveautés. Je vous invite à les consulter, de même que notre site Web, pour tout savoir sur ce qui se passe chez-nous !

Bruno Laroche

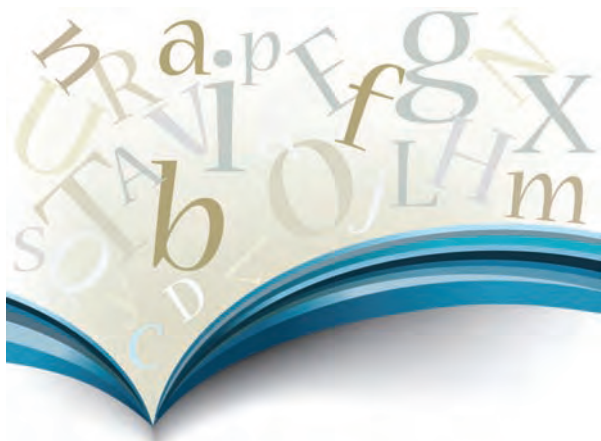


Le 3 avril dernier le conseil municipal recevait les athlètes de Saint-Hippolyte ayant participé aux Jeux du Québec d'Alma, qui se déroulaient du 24 février au 4 mars dernier. Lors de leur passage, les jeunes ont reçu une bourse offerte par la Municipalité afin de souligner leur engagement et leur persévérance. De gauche à droite sur la photo on reconnaît : Le maire Bruno Laroche, Louis Gagnon-Rousseau (ski alpin), Donald Riendeau, conseiller, Bruno Allard, conseiller, Julien Dufour (plongeon), Jérémy Ricard (ski de fond), Yves Dagenais, conseiller, Denys Lemay, conseiller et Louis Croteau directeur du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire.

Prochaine séance du conseil

Prenez note que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 1^{er} mai à 19 h** à l'église paroissiale, 2261, chemin des Hauteurs. On peut consulter les procès-verbaux de toutes les séances, ou visionner les vidéos de celles-ci, en visitant le **saint-hippolyte.ca**.

www.saint-hippolyte.ca



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
saint-hippolyte.ca
mabibliotheque.ca



Mardi et mercredi
13 h - 20 h

Jeudi et vendredi
10 h - 20 h

Samedi
10 h - 15 h

Congé Pascal

Vendredi 14 avril

Veuillez noter qu'à l'occasion de la fête de Pâques, la bibliothèque sera fermée le 14 avril. Elle reprendra ses activités habituelles dès le lendemain.



À votre service



Heure du conte

1^{er} et 3^e samedi du mois de 10 h 30 à 11 h 30
Heure du conte suivie d'un bricolage thématique

Scrabble

Chaque jeudi de 13 h à 16 h

Cercle de lecture

2^e vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h



Une étoile filante

Toute l'équipe de la bibliothèque tient à souligner le passage remarqué de **Mélina Rocheleau**, finissante en techniques de la documentation au Cégep Lionel-Groulx. Elle aura collaboré avec nous pendant un mois, à titre de stagiaire. Bravo pour l'ensemble de ses accomplissements !

Bibliothèque et culture

Deux nouveautés en primeur ce printemps !



PLACES LIMITÉES !

Une série d'escapades gourmandes !

15 juin • 19 h 30 à 21 h 30

à la bibliothèque

Émoustillez vos sens en prenant part à ce premier rendez-vous gastronomique qui vous propose une escale en l'Italie. Un concept original qui vous fera découvrir, en compagnie d'un sommelier, ce coin de pays en cinq temps : dégustation de 5 vins, assortis de 5 bouchées raffinées et d'une performance musicale aux couleurs de l'Italie. Inscrivez-vous dès maintenant à la bibliothèque. Paiement obligatoire sur inscription. Menu et déroulement disponibles au saint-hippolyte.ca.

30\$ résident • 35\$ non-résident



Le **jour** de la
marmaille

Pour le plaisir de se retrouver en famille !

3 juin • 10 h à 15 h

à la bibliothèque

Les jeunes familles sont invitées à participer à cette nouvelle activité, spécialement conçue pour elles. En matinée, deux représentations du spectacle *Un monstre chocolaté* se succéderont (inscription requise pour cette activité). Puis, dès 12 h, on met le bout du nez dehors en s'appropriant la terrasse arrière où l'on peut profiter des multiples stations d'animation déployées pour l'occasion. Outre le castelet suspendu, le kiosque Éduca-zoo et l'aire de pique-nique, vous y trouverez des maquilleuses, un sculpteur de ballons et bien plus encore ! Il ne faut surtout pas manquer *La courtepoinette* de mamie, un atelier animé par le Cercle de fermières. Un moment clé qui mettra à contribution les talents de chaque membre de la famille. Plaisir et fous rires garantis !

Consultez la programmation détaillée :
saint-hippolyte.ca

SPASM

POP-CORN À VOLONTÉ !

Soirée cinéma avec SPASM

16 ans + • 21 avril • 19 h à 21 h

Le Festival SPASM vous propose une sélection audacieuse de courts métrages insolites issus de sa 15^e édition. Amateurs de sensations fortes, cette soirée est pour vous ! **Entrée libre**

Expositions

Langage abstrait Jusqu'au 17 mai

L'artiste-peintre **Johanne Brouillette** nous fait découvrir son univers coloré dans le cadre de l'exposition *Langage abstrait*, qui sera présentée **jusqu'au 17 mai**, dans la salle d'exposition de la bibliothèque de Saint-Hippolyte.

Couleurs et textures vibrantes

Huitième exposition en moins de deux ans, *Langage abstrait* se décline en une vingtaine de tableaux, tout en fulgurance et en mouvement. D'abord auto-didacte, l'artiste a ensuite enrichi son art au contact de peintres reconnus dans différents ateliers. Si l'art figuratif fut longtemps son mode d'expression privilégié, l'art abstrait n'allait pas tarder à se manifester.



Ciels ! • 18 mai au 27 juin (Exposition à venir)

L'artiste-peintre muraliste, **Pascale Dupré**, nous conduit aux confins d'un paradis céleste peuplé de nuages. *Ciels !* Cette hippolytoise s'approprie d'une façon convaincante et personnelle ce thème en s'amusant avec les perspectives, la lumière et les textures pour offrir au spectateur un moment d'évasion ou même de réflexion. L'étoffe de son talent se déploie dans un univers aérien où chaque coup de pinceau vient épaissir un peu plus le mystère que l'artiste se plaît à entretenir. *Ciels !* prendra d'assaut les murs de la bibliothèque de Saint-Hippolyte **du 18 mai au 27 juin**.

Un **vernissage** en présence de l'artiste aura lieu le **18 mai de 17 h à 19 h**. Bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis.



Loisirs et Plein air

Horaire descente de bateau au lac de l'Achigan

Pour la période du 6 mai au 31 mai :

Les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis |
9 h 30 à 16 h 30

Pour la période du 1^{er} juin au 16 juin :

7 jours | 9 h à 17 h

Pour la période du 17 juin au 4 septembre :

7 jours | 9 h à 20 h

Stationnement : Nous vous rappelons qu'un stationnement est à votre disposition sur la 415^e Avenue pour vos véhicules et remorques.

Tarification pour l'immatriculation

et le lavage de bateaux :

TARIFICATION SAISONNIÈRE POUR CONTRIBUABLE :

Type de permis	VIGNETTE	LAVAGE
Groupe 1 non motorisé	gratuit	20 \$/saison
Groupe 2 motorisé de 20 cv et moins	20 \$	20 \$*
Groupe 3 motorisé de plus de 20 forces à moins de 105 cv	40 \$	20 \$*
Groupe 4 motorisé de 105 cv et plus	100 \$	20 \$*
Groupe 5 motomarine & propulsion par le jet d'eau	150 \$	20 \$*

*Pour les embarcations motorisées d'un utilisateur contribuable, les frais d'immatriculation incluent un premier lavage.

TARIFICATION JOURNALIÈRE POUR NON CONTRIBUABLE :

Type de permis		
Groupe 6 non motorisé	20 \$/jour	inclus
Groupe 7 motorisé	300 \$/jour	inclus

Service des loisirs

Inscriptions

Cours de Tennis:

Une toute nouvelle programmation tennis s'adressant aux 5 ans et plus sera proposée, les lundis et mercredis, à compter du 26 juin ! Plus d'informations à venir dans l'Action municipale du mois de mai !



Parcs et installations • Ouverture le 6 mai prochain !

	Modules d'hébertisme	Terrains de pétanque	Modules de jeux	Modules de planche à roulettes	Basket ball	Hockey balle	Sentiers pédestres	Vélo de montagne	Terrains de tennis	Terrain de soccer
Parc Aimé-Maillé 871, chemin des Hauteurs			✓							✓
Parc Bourget 30, rue Bourget			✓		✓					
Parc Connelly 10, 111 ^e Avenue			✓	✓	✓	✓			✓	
Centre de plein air Roger-Cabana 2060, chemin des Hauteurs	✓	✓					✓	✓		
Parc des 14 îles 216 ^{ème} avenue (aménagement été 2017)	✓									



Le Défi Santé est de retour et la Municipalité de Saint-Hippolyte invite la population à y prendre part !

Le **30 avril prochain à 14 h**, participez à une séance de cardio-nature famille au Centre de plein air Roger-Cabana en compagnie des professeurs des Centres d'activités physiques de la Rivière-du-Nord !

Le Défi se déroule sur 6 semaines et vise 3 objectifs :

- 1) manger mieux
- 2) bouger plus
- 3) garder l'équilibre !

Comment participer : Inscrivez-vous au **www.DefiSante.ca**
C'EST UN RENDEZ-VOUS !



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2017

TORTILLES

du 26 juin au 18 août

Au PARC CONNELLY à Saint-Hippolyte | **85\$**/semaine
POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-HIPPOLYTE

INSCRIPTIONS jusqu'au 19 mai

caprdn.ca
450 436-4330, poste 5062

Les centres d'activités physiques
Rivière-du-Nord



Service de sécurité incendie

Feux de plein air

Saviez-vous que l'on ne peut faire un feu en plein air sans avoir préalablement obtenu un permis du Service de sécurité incendie ? Pour obtenir un permis, l'utilisateur doit donner au directeur du Service ou à l'officier de garde et ou à son représentant :

- le nom, prénom, adresse et téléphone de l'utilisateur et le lieu d'utilisation prévu ;
- dans le cas d'une personne morale, le nom et l'adresse de son siège social ou d'une de ses principales places d'affaires ;
- les noms, prénoms, adresses et téléphones des personnes en charge sur les lieux en l'absence de l'utilisateur ;
- le permis, délivré pour une période de trois (3) jours consécutifs, peut être obtenu dans les heures régulières, auprès du Service de sécurité incendie.

Règles de sécurité

Une fois le permis obtenu, il est bon de se rappeler que :

- Les feux de plein air doivent être allumés à une distance minimale d'au moins dix (10) mètres de toutes matières combustibles tels que les bâtiments, les clôtures, un bocage, un boisé ou bien la forêt ;
- Le permis de feu de plein air est conditionnel à l'utilisation de combustibles naturels tels que des branches d'arbres et des feuilles ;
- Il est interdit à toute personne d'allumer un feu de déchets ou de matériaux de construction (papier goudron, bardeaux, etc...). Il est par ailleurs important que toute personne qui désire allumer un feu à l'extérieur s'assure que la vitesse du vent n'excède pas 20 kilomètres/heure ;
- Le permis n'est pas accordé ou est automatiquement suspendu lorsque les feux en plein air sont défendus par la S.O.P.F.E.U. (Société de protection des forêts contre le feu) et/ou par le Service de sécurité incendie de la Municipalité.

Pour faire une demande de permis de feu de plein air ou pour toutes informations supplémentaires, visitez le site web de la Municipalité au www.saint-hippolyte.ca.

Feux de camp

Les foyers extérieurs en pierre, poêle, foyer d'acier, baril ou ensemble de pierres, blocs de ciment et briques, n'excédant pas 36 pouces de diamètres par 16 pouces de hauteur, sont reconnus comme feux de camp. Les feux de camp peuvent être allumés après le coucher du soleil et doivent être éteints complètement avec de l'eau, sous la surveillance d'une personne responsable.

Environnement

La collecte des bacs bruns retardée

Le nombre limité de manufacturiers québécois de bacs bruns a entraîné des difficultés d'approvisionnement qui ont contraint la Municipalité à reporter le début de la collecte des matières organiques **au lundi 19 juin au lieu du 1^{er} mai**. Surveillez votre boîte postale pour obtenir les modifications au guide des collectes 2017 et connaître la date des collectes selon votre secteur.

Prenez note que les bacs bruns seront distribués entre le 22 mai et le 15 juin 2017. **Ne pas** remplir le bac dès réception mais commencez à y déposer des matières une semaine avant la date prévue de la première collecte.



Programme de vidange des fosses septiques

Le programme de vidange systématique des fosses septiques reprendra du service le **mardi 23 mai 2017**. Voici la liste sommaire des secteurs qui seront visités cette année :

- Lac des Chutes
- Lac Bleu
- Lac de l'Achigan
- Lac à l'Anguille
- Lac Connelly
- Lac des Cèdres
- Lac St-Onge

Pour connaître tous les détails sur le fonctionnement du programme et consulter le calendrier de vidange, visitez le www.saint-hippolyte.ca.



Ouverture de l'Écocentre de Saint-Hippolyte

Opéré par Développement Durable de la Rivière-du-Nord (DDRDN), l'Écocentre de Saint-Hippolyte sera ouvert du **2 mai au 28 octobre 2017**, du mardi au samedi, de 9 h à 16 h 30 mais fermé lors des journées fériées du 23 mai, 24 juin, 1^{er} juillet, 5 septembre et 10 octobre. L'Écocentre est situé au 2056, chemin des Hauteurs, au garage municipal.

Pour plus d'informations sur l'Écocentre et sur les matières qui y sont acceptées et refusées, consultez le **www.ecocentresrdn.org**. N'oubliez pas qu'il est désormais possible d'apporter vos vieux appareils « froids » (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs, refroidisseurs d'eau ou à vin, celliers, thermopompes) à l'Écocentre pour un recyclage optimal.

Du nouveau en 2017 ! Pour mieux vous servir, l'Écocentre régional de Saint-Jérôme sera ouvert sept jours sur sept du 18 avril au 11 novembre, de 8 h à 16 h 30 ! L'Écocentre régional est situé au 301, rue Lajeunesse Ouest, à Saint-Jérôme.

Collecte de branches

Un service de déchetage de branches est offert aux hippolytois. Les collectes auront lieu au cours de la **première semaine complète** de chaque mois, **de mai à novembre**.

IMPORTANT : Vous devez vous inscrire à la collecte en téléphonant à l'hôtel de ville au 450 563-2505. Les inscriptions doivent se faire **au plus tard le vendredi** précédant la collecte.



Fosses scellées : pensez à vidanger !

Vous recevrez des invités au cours du long week-end de Pâques ? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d'avoir l'esprit tranquille et de profiter pleinement de ce congé. Pour un rendez-vous, communiquez avec Beaugard Fosses Septiques (Sani-Nord), l'entrepreneur mandaté par la Municipalité, au 450 565-4718 ou 1-877-588-6868.

2^e séance d'information

Plus de 140 personnes assistent à la première rencontre



Annnonce d'une deuxième séance d'information sur la collecte des matières organiques à Saint-Hippolyte

Plus de 140 citoyens ont assisté, le 20 mars dernier, à une séance d'information sur l'implantation prochaine de la collecte des matières organiques à Saint-Hippolyte, en présence du maire, Bruno Laroche, et du conseiller responsable de l'environnement, Bruno Allard. C'est face à une salle bondée que les élus et la direction du Service de l'environnement ont répondu aux nombreuses interrogations des citoyens présents, en plus de faire l'annonce de la tenue d'une deuxième rencontre d'information qui aura lieu **le lundi 12 juin prochain, à 19 h, à l'église de Saint-Hippolyte**.

Un bilan positif

Si les questions ont été nombreuses, les citoyens ont également manifesté beaucoup d'intérêt pour cette nouvelle forme de collecte et pour les recommandations de la Municipalité visant à en faciliter l'implantation. Parmi les sujets abordés, mentionnons la nature des matières devant se retrouver dans le bac brun, les horaires et la fréquence des collectes, l'utilisation du matériel de collecte mis à la disposition des citoyens, les bris et réparation des bacs ainsi que les trucs et astuces pour éviter les désagréments liés aux matières organiques. Le maire Bruno Laroche a tenu à rappeler que l'implantation de la collecte à trois voies permet à la Municipalité d'importantes économies « *Avec l'arrivée des nouveaux bacs, nous avons dû mettre en place la collecte mécanisée qui assure une économie significative de l'ordre de 100 000 \$. C'est pour cette raison que, malgré les achats récents des bacs noirs et bruns, aucune augmentation n'a figuré sur le compte de taxe des contribuables en 2017 pour les ordures et le recyclage.* »

Conteneurs semi-enfouis et abris à bacs

L'événement aura également été l'occasion d'informer les citoyens de l'installation prochaine de trois sites comportant chacun trois conteneurs semi-enfouis. Ces conteneurs permettront aux villégiateurs de déposer, en dehors des heures régulières de collecte, leurs déchets, matières organiques ou celles destinées au recyclage.

La question des abris à bacs roulants aura aussi été abordée puisque la construction de ceux-ci est autorisée par la Municipalité. Si aucun permis n'est requis, certains matériaux sont toutefois interdits et des règles s'appliquent concernant la hauteur, la superficie et l'emplacement. Avant la construction de celui-ci, il est donc recommandé de consulter le saint-hippolyte.ca ou encore de contacter le Service de l'environnement au **450 563-2505**.



L'ACTION MUNICIPALE

Votre Municipalité vous informe • Mai 2017



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications



Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air



Chantal Lachaine
Culture, bibliothèque
et vie communautaire



Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique



Donald Riendeau
Urbanisme



Bruno Allard
Environnement

Mot du maire

L'été s'annonce enfin et c'est avec fébrilité que nous préparons les prochains mois au sein de nos services municipaux. Outre une riche programmation d'activités culturelles et de plein air, de grands projets, qui nous tiennent tout particulièrement à cœur, s'amorceront sous peu. Surveillez notamment l'annonce en juin de la première pelletée de terre soulignant la construction du nouveau Pavillon multifonctionnel au Centre de plein air Roger-Cabana. Signature de l'architecte Mario Allard, ce bâtiment aura fière allure et saura répondre aux besoins de notre communauté. Ce projet vise à donner une nouvelle vie au Centre de plein air en renforçant sa vocation collective et en modernisant ses installations. Pour ce faire, il dotera le site d'un bâtiment communautaire comportant des salles polyvalentes répondant aux besoins de la population et permettant de créer un lieu de rassemblement idéal pour les activités sportives et sociales, au cœur de la municipalité.

Le lancement d'un autre important projet a eu lieu le 10 mai dernier. Attendu depuis longtemps par les membres du conseil municipal, le service de pompiers premiers répondants se concrétise enfin chez nous. Vous trouverez le détail de celui-ci dans cette édition de votre Action municipale.

Dépôt du rapport financier

Notre Municipalité est en excellente santé financière. C'est ce qu'atteste le rapport financier qui a été déposé à la séance du conseil municipal du 1^{er} mai dernier et qui démontre un surplus de l'ordre de 920 881 \$ pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016. Le budget 2016 étant de 12 309 899 M\$, ce surplus représente donc l'équivalent de 7,5 % de celui-ci. Divers facteurs expliquent cet excédent de fonctionnement, notamment des revenus additionnels de 444 053 \$, générés principalement par la construction de nouvelles résidences et des recettes supplémentaires en droits de mutation. On peut aussi attribuer des économies à la réduction de la masse salariale, au bas prix de l'essence en 2016, aux faibles taux d'intérêts contractés sur les emprunts et à une subvention de Recyc-Québec, qui a permis de procéder à l'acquisition de bacs noirs pour tous les citoyens en 2017.

Baisse de la dette et maintien de services de qualité

Je suis extrêmement fier de la rigueur avec laquelle l'administration municipale a assuré la gestion des fonds publics dans un contexte de resserrement budgétaire. Je tiens à souligner



que l'endettement net a connu une remarquable baisse de 270 490 \$ entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Malgré cette réduction de la dette, nous avons atteint les objectifs que s'étaient fixés le conseil municipal en matière de service. L'adoption de notre Politique de services aux citoyens en 2016 témoigne de notre volonté de faire de la qualité des services à la population notre priorité. C'est pourquoi plusieurs dépenses sont attribuées à l'amélioration de notre milieu de vie. On peut penser, entre autres, à la réfection de pavage et au développement des infrastructures pour toute la famille, telles que l'ajout de modules d'hébertisme et le prolongement du réseau de sentiers au Centre de plein air Roger-Cabana ainsi qu'à des investissements pour la sécurité des citoyens dont l'acquisition de véhicules pour notre service de premier répondant, déployé en 2017. On peut aussi noter que les dépenses réelles de fonctionnement se soldent à 476 828 \$ de moins que les prévisions budgétaires initiales et ce, malgré les nombreux investissements effectués.

Surplus bien investi

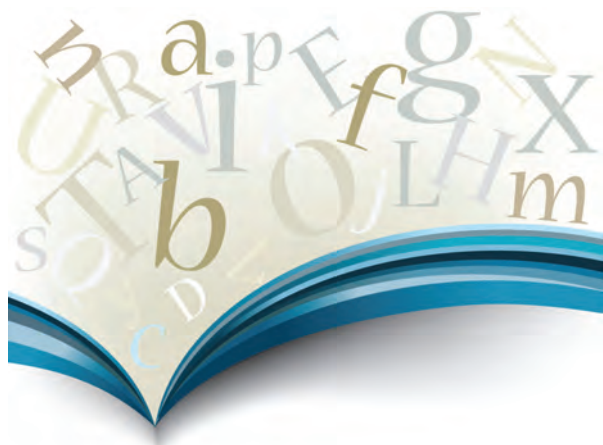
Déjà anticipé en 2016, ce surplus aura conduit à une baisse de taxes de 2 cent en 2017, (l'équivalent de 267 000 \$ de plus dans les poches des citoyens) en plus de permettre l'implantation de la collecte à trois voies, sans augmentation du fardeau fiscal. L'investissement pour le nouveau bâtiment multifonctionnel au Centre de plein air Roger-Cabana sera également financé en partie à même cet excédent budgétaire.

Bruno Laroche

Prochaine séance du conseil

Prenez note que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 5 juin à 19 h à l'église paroissiale, 2261 chemin des Hauteurs. On peut consulter les procès-verbaux de toutes les séances ou visionner les vidéos de celles-ci en visitant le saint-hippolyte.ca.

www.saint-hippolyte.ca



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs |
450 224-4137

saint-hippolyte.ca |
mabibliotheque.ca

Bibliothèque de Saint-Hippolyte



Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

Activités régulières

Heure du conte

10 h 30 à 11 h 30 | 1^{er} et 3^e samedi du mois

Scrabble libre

13 h 30 à 16 h | Tous les jeudis

Cercle de lecture

10 h à 12 h | 2^e vendredi du mois

Club de lecture TD

Dès le 17 juin (3 à 12 ans)

Cette année, l'heure est à la fête avec le choix de la thématique qui souligne le 150^e anniversaire du Canada. **S'abonner au Club de lecture c'est très avantageux car...** en plus de recevoir une surprise à l'inscription, chaque participant cumule des coupons de participation lorsqu'il emprunte des livres. Plus cette étape est répétée, plus les chances de gagner l'un des multiples prix lors du tirage le 26 août prochain sont grandes.

Activité de lancement

***17 juin | 10 h 30 à 11 h 30 (3 à 12 ans)**

Réalisation d'un collier fait de bois

***Inscriptions requise au 450 224-4137**



Pic-nic Électrik 5^e édition • GRATUIT !

5 août de 16 h 30 à 24 h

**Lieu : Stationnement arrière de l'hôtel de ville
2253, chemin des Hauteurs**

La Municipalité est fière d'officialiser la tenue de la 5^e édition de son Pic-Nic Électrik, un événement musical d'envergure devenu rapidement un incontournable de l'été à Saint-Hippolyte. Cette année encore, les spectateurs auront droit au spectacle de la fouguese et énergique **France d'Amour** qui sera accompagnée de formations à saveur rock, blues et folk, reconnues pour leurs prestations sur scène. Outre les spectacles en plein air, profitez des différents services et installations déployés pour l'occasion dont un immense chapiteau qui abritera le bar et la scène. Entre amis, testez vos aptitudes à la station de jeux d'adresse et profitez d'un service de restauration sur place.

Annulé si pluie persistante.



Bibliothèque et culture

Événements



Le jour de la marmaille

Pour le plaisir de se retrouver en famille !

3 juin • 10 h à 15 h • À la bibliothèque

C'est avec l'objectif de permettre aux jeunes familles de se rassembler et de tisser des liens que la programmation a été élaborée. S'adressant aux tout-petits (0 à 10 ans) et à leurs parents, cet événement propose notamment deux représentations du spectacle **Un monstre chocolaté*, en matinée. Sur le coup de 12 h, on s'approprie la terrasse arrière pour profiter du grand air : Éducazoo, maquillage, sculpteur de ballons, jeu de construction géant, accès à une aire de pique-nique et d'allaitement. Enfin, bénéficiez de la présence de partenaires ayant à cœur le développement des enfants dont le Cercle de Fermières qui invitera petits et grands à créer une œuvre collective, *La courtepoinette de mamie*. Apportez votre pique-nique ! ***Inscription requise pour le spectacle au 450 224-4137**

PROGRAMMATION JOUR DE LA MARMAILLE

10 h à 15 h	Maquillage et stations de jeux
10 h à 10 h 45	*Spectacle de marionnettes <i>Un monstre chocolaté</i>
11 h à 11 h 45	*Spectacle de marionnettes <i>Un monstre chocolaté</i>
12 h à 15 h	Kiosques thématiques partenaires
12 h à 15 h	Éducazoo animaux exotiques
13 h à 15 h	Atelier de création <i>La courtepoinette de mamie</i>
13 h à 15 h	Sculpteur de ballons
14 h à 14 h 15	Mini-pièce de théâtre avec le castelet suspendu

Fête nationale

24 juin | 15 h à 23 h



**Lieu : Stationnement arrière de l'hôtel de ville
2253, chemin des Hauteurs**

Ce grand rassemblement demeure des plus populaires auprès des hippolytois qui cette année, pourront profiter des festivités dans le stationnement de l'hôtel de ville. Les organisateurs ont pris soin de maximiser chaque parcelle de terrain en créant ainsi un aménagement attrayant pour assurer aux visiteurs une expérience mémorable. Rien n'a été laissé au hasard, en passant par l'installation d'un grand chapiteau qui abrite la scène et le bar, aux stations de jeux pour enfants ainsi qu'à un service de restauration sur place pour combler les petites comme les grosses fringales. La Municipalité est fière d'accueillir, pour une deuxième année consécutive, **Les Voix du Québec**, formation qui regroupe des artistes reconnus et talentueux en proposant une performance de deux heures sans interruption. La soirée prend fin avec un numéro qui met en vedette le duo de cracheuses de feu, **Blanka**. Une autre édition à ne pas manquer !

Annulé si pluie persistante.

PROGRAMMATION FÊTE NATIONALE

15 h à 20 h	Maquillage et jeux gonflables
16 h à 18 h	Animation, Éducazoo et sculpteur de ballons
19 h 45 à 20 h	Discours patriotique
20 h à 22 h	Performance musicale avec Les Voix du Québec Chanteurs-interprètes : Stephan McNicoll, Mathieu Provençal, Marie Pier Gamache, Lili-Ann DeFrancesco, JB. Jo, Isabelle Morin, Ian Ducharme Musiciens : Domino San Antonio, Joanne Boudreau, Mathieu Brisset, Éric Rock Directeur artistique : Pascal Mailloux
22 h 15 à 22 h 30	Performance de feu avec le duo Blanka
23 h	Clôture de l'événement



Le retour du Croque-Livres au Parc Aimé-Maillé

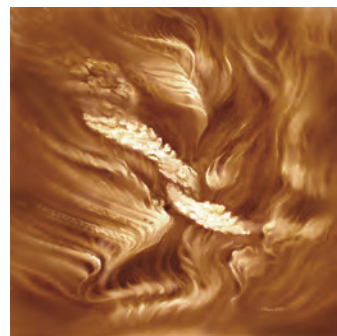
Du 15 mai au 15 octobre

Inspirés de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », les Croque-Livres forment un réseau de boîtes de partage de livres usagés destinés aux enfants âgés de 0 à 12 ans. Cette initiative vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture. Les jeunes hippolytois sont invités à prendre ou à offrir un livre qu'ils souhaitent échanger et du même coup, à répandre le plaisir de lire au sein de leur communauté.

Exposition

Pascale Dupré, artiste-peintre muraliste Ciels ! • 18 mai au 27 juin

Cette artiste hippolytoise nous conduit aux confins d'un paradis céleste peuplé de nuages avec **Ciels ! Pascale Dupré** s'approprie d'une façon convaincante ce thème en s'amusant avec les perspectives, la lumière et les textures pour offrir au visiteur un moment d'évasion, voire de réflexion. L'étoffe de son talent se déploie dans un univers aérien où chaque coup de pinceau vient épaissir un peu plus le mystère qu'elle se plaît à entretenir. **Vernissage** le 18 mai de 17 h à 19 h | Entrée libre. Bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis.



Loisirs et Plein air

Nouveauté été 2017 : Cours de Tennis!



La Municipalité est heureuse d'offrir une toute nouvelle programmation pour les jeunes et moins jeunes cet été! En collaboration avec les centres d'activités physiques Rivière-du-Nord, le parc Connelly accueillera les lundis et mercredis, les amateurs de tennis voulant peaufiner leur technique et partager leurs apprentissages avec amis et professeurs qualifiés.

Inscriptions auprès des centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN) www.caprpn.ca

En ligne du 3 au 11 juin • En personne du 8 au 11 juin (Cégep de St-Jérôme)

Début des cours : 26 juin (8 semaines) • Endroit : Parc Connelly, 10, 111^e Avenue

PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE TENNIS ÉTÉ (8 sem.)					
HORAIRE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN
8 h 30 à 9 h 30	Mini-tennis (5-7 ans)		Mini-tennis		
9 h 30 à 11 h	Débutant (8-15 ans)		Débutant		
11 h à 12 h 30	Inter. (8-15 ans)		Intermédiaire		
13 h 30 à 15 h	Avancé (8-15 ans)		Avancé		*Match-ligue
15 h à 17 h	Ligue junior (12-17 ans)	Ligue junior		Ligue junior	*Match-ligue
18 h à 19 h 30	Débutant Adulte		Débutant Adulte		
19 h 30 à 21 h	Inter-Avancé Adulte		Inter-Avancé Adulte		

COÛTS SESSION ÉTÉ	
Cours	Coût
Mini-tennis: 1 h / sem.	75 \$
Junior débutant: 1 h 30 / sem.	90 \$
Junior intermédiaire: 1 h 30 / sem.	90 \$
Junior avancé: 1 h 30 / sem.	90 \$
Junior ligue: 8 h / sem.	190 \$
Adulte débutant: 1 h 30 / sem.	98 \$
Adulte inter-avancé: 1 h 30 / sem.	98 \$
Adulte clinique: 1 h 30 / fois	10 \$

Les cours pour mini-tennis et junior, débutant, intermédiaire et avancé, seront offerts à raison d'une fois par semaine sur huit semaines. Les citoyens ont le choix de s'inscrire le lundi ou le mercredi.

La ligue junior sera offerte à raison de quatre fois par semaine sur huit semaines, incluant les matchs inter municipaux, sans frais supplémentaire pour cette activité. Des frais de 10 \$ seront demandés pour le chandail (obligatoire) représentant la ligue de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

Les cours pour adultes seront offerts à raison d'une fois par semaine sur huit semaines.



Baignade Plage municipale au lac de l'Achigan

Notre plage est surveillée par des sauveteurs certifiés aux périodes suivantes :

7 jours par semaine, du 17 juin au 27 août et les 2, 3 et 4 septembre de 10 h à 17 h

Parcs et installations

Amélioration des sentiers au Centre de plein air Roger-Cabana

La Municipalité poursuivra cet été la mise à niveau de plusieurs sections de sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana. Certains secteurs trop accidentés ou abruptes seront éliminés et remplacés par des voies de contournement. L'objectif est de faire en sorte que les sentiers de raquette deviennent des sentiers quatre-saisons pouvant convenir à la fois aux amateurs de raquette, de randonnée pédestre et de vélo de montagne. Pour 2017, les travaux prioriseront les sentiers R5 et R6 qui comportent des sections rocheuses plus problématiques.

Bonification du parc d'hébertisme au Centre de plein air Roger-Cabana

L'an dernier, un parcours d'hébertisme destiné aux enfants voyait le jour afin de donner une vocation plus familiale au centre. Suite à la grande popularité de cet aménagement, la Municipalité a décidé d'ajouter cinq modules aux huit installés à l'été 2016.

Nouveaux modules d'hébertisme au parc des Quatorze-îles

L'an dernier, la Municipalité se voyait dans l'obligation de démanteler les jeux existants au parc des quatorze-îles vu l'état précaire dans lesquels ils se trouvaient. Afin de répondre aux besoins des jeunes du secteur, de nouveaux modules d'hébertisme semblables à ceux installés au centre de plein air seront mis en place dès cet été.

Service de sécurité incendie

Première dans la MRC de la Rivière-du-Nord

**Un service de pompiers premiers
répondants à Saint-Hippolyte**



La Municipalité annonçait récemment l'implantation d'un service de pompiers premiers répondants à Saint-Hippolyte. Avec comme mandat de prodiguer un soutien médical de base lors d'urgences médicales, les pompiers travailleront en étroite collaboration avec les techniciens ambulanciers pour contribuer à réduire les décès et les séquelles chez les victimes d'accidents graves. Ils seront notamment en mesure d'offrir les premiers soins afin de stabiliser l'état de personnes en détresse avant l'arrivée des techniciens ambulanciers. D'une durée de 32 heures, la formation de niveau 2, offerte par le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides, permet d'acquérir les qualifications de secouriste de niveau avancé. Déjà complétée par douze pompiers œuvrant pour le Service de sécurité incendie de la Municipalité, cette formation sera offerte au total à vingt d'entre eux d'ici la fin de l'année. Hémorragie, étouffement, allergies grave (anaphylaxie), problème respiratoire, douleur thoracique, AVC, voilà quelques situations d'urgence dans lesquelles ces pompiers premiers répondants pourront désormais intervenir.

Le conseil municipal avait très à cœur d'offrir ce service à la population. Sur un vaste territoire comme le nôtre, il est parfois difficile pour les techniciens ambulanciers d'être sur les lieux aussi rapidement que souhaité. Comme chaque minute compte en situation d'urgence, il devenait nécessaire de prioriser la sécurité des résidents de Saint-Hippolyte et pour ce faire, d'offrir à nos pompiers la formation pour agir en cas d'urgence vitale.

Assurer aux citoyens une meilleure protection, c'est aussi notre façon de contribuer à leur offrir une meilleure qualité de vie. Deux premiers répondants seront en fonction en tout temps et attirés à deux véhicules d'intervention rapide, adaptés avec l'équipement requis. Les vingt pompiers premiers répondants se partageront les deux quarts de garde habituels soit de jour et de nuit, 7 jours sur 7.





Fosses scellées : pensez à vidanger !

Vous recevrez des invités au cours du long week-end des Patriotes ? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d’avoir l’esprit tranquille et de profiter pleinement de ce congé. Pour un rendez-vous, communiquez avec Beauregard Fosses Septiques au 450 565-4718 ou 1 877 588-6868

L’analyse de l’eau de votre puits

Le ministère du Développement durable, de l’Environnement, de la Faune et des Parcs incite les propriétaires d’un puits à **faire analyser l’eau au moins une fois par année relativement aux paramètres chimiques. En ce qui concerne les nitrates-nitrites et les paramètres bactériologiques, il est recommandé de faire analyser l’eau régulièrement, soit au début du printemps et à l’automne**, et lorsque des changements relatifs à sa couleur, à sa limpidité, à son odeur ou à son goût sont constatés.

Séance d’information sur la collecte des matières organiques

Une deuxième rencontre d’information sur l’implantation de la collecte des matières organiques aura lieu le **lundi 12 juin prochain, à 19 h, à l’église de Saint-Hippolyte**. Cette soirée sera l’occasion de répondre aux multiples interrogations soulevées par l’arrivée prochaine des nouveaux bacs bruns sur le territoire de Saint-Hippolyte. Plus de 140 citoyens ont assisté, le 20 mars dernier, à une première séance d’information en présence du maire, Bruno Laroche, et du conseiller responsable de l’environnement, Bruno Allard. Si les questions ont été nombreuses, les citoyens ont également manifesté beaucoup d’intérêt pour cette nouvelle forme de collecte et pour les recommandations visant à en faciliter l’implantation. Lors de cette soirée, il sera notamment question des raisons qui ont conduit la Municipalité à mettre en place la collecte des matières organiques mais également des détails entourant la logistique de collecte, du matériel offert à la population pour faciliter cette intégration et des trucs et astuces permettant de faire un usage adéquat du bac brun.

Contribuez aux recherches de l’Université de Montréal sur les eaux souterraines de Saint-Hippolyte

Dans le cadre d’un projet de recherche sur les eaux souterraines et les eaux de surface, des étudiants de l’Université de Montréal sollicitent votre collaboration pour la collecte des eaux de puits. Ce projet, réalisé en collaboration avec la Municipalité de Saint-Hippolyte, vise à établir la distribution et la qualité des eaux souterraines sur notre territoire dans le but d’acquérir des connaissances servant à la protection des ressources en eau.

Pour participer, rien de plus simple :

- Présentez-vous à l’hôtel de ville entre le 15 et le 26 mai aux heures normales d’ouverture pour vous procurer une bouteille. Les bouteilles, disponibles en nombre limité, seront distribuées sur la base du *premier arrivé, premier servi* ;
- Procédez à l’échantillonnage de l’eau de votre puits selon le protocole d’échantillonnage qui vous aura été remis avec la bouteille ;
- Apportez votre échantillon au kiosque de l’Université de Montréal le samedi 27 mai, entre 9 h et 13h, à l’occasion de la Journée de l’environnement ;
- C’est gratuit !

Journée de l’environnement

C’est le **samedi 27 mai prochain de 9 h à 13 h**, au parc Aimé-Maillé (871, chemin des Hauteurs) que se tiendra la traditionnelle Journée de l’environnement organisée par la Municipalité de Saint-Hippolyte. Outre l’analyse de l’eau potable à moindre coût qui sera offerte sur place, les citoyens pourront notamment se renseigner sur les plantes envahissantes, la santé et l’entretien des arbres, les milieux humides et naturels et la protection des lacs en plus de faire la rencontre d’oiseaux de proie et de manipuler quelques espèces de reptiles.

Analyse d’eau à prix réduit

La population pourra profiter de cette journée pour faire analyser son eau potable moyennant une tarification modeste :

- Analyse bactériologique : 25 \$
- Analyse physico-chimique : 40 \$
- Combo bactério + physico : 60 \$
- Eau de baignade—coliformes fécaux : 9 \$
- Eau de baignade—coliformes fécaux + entérocoques : 10 \$

La distribution des contenants stériles pour les analyses se fera à l’hôtel de ville entre le 15 et le 26 mai, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 ou lors de la Journée de l’environnement, le samedi 27 mai, au kiosque du laboratoire.

Pour plus d’informations, visitez le **www.saint-hippolyte.ca**

Travaux publics		INFO TRAVAUX
C'est avec l'objectif d'améliorer le milieu de vie des citoyens de Saint-Hippolyte que le Service des travaux publics poursuivra cet été la mise à niveau de nos infrastructures. Voici, en bref, les travaux qui sont prévus tout au long de la période estivale.		
SECTEURS	MOIS	
Stabilisation d'une partie du chemin de Kilkenny près du no 535	Juin et juillet	
Conversion du réseau d'éclairage au DEL (environ 950 têtes d'éclairage)	Juin et juillet	
RÉSEAU DE DRAINAGE		
Réfection des ponceaux sur la 305 ^e Avenue (Auberge des Cèdres)	Août	
Réfection des ponceaux à la décharge du lac des Chutes sur la 388 ^e Avenue	Août	
RÉFECTION DE ROUTE ET PAVAGE		
10 ^e Avenue en reconstruction	Mai et juin	
Chemin du lac-de-l'Achigan, entre la route 333 et la 305 ^e Avenue	Juin	
411 ^e , 412 ^e au complet et 415 ^e Avenue, la section entre la 411 ^e Avenue et le chemin du lac-de-l'Achigan	Juin	
104 ^e Avenue entre le chemin du lac-Connelly et la rue Villeneuve	Juillet	
305 ^e Avenue, trois segments pour 800 m	Juillet	
89 ^e et 90 ^e Avenue au complet et la section de la 88 ^e Avenue située entre la rue Desjardins et la 92 ^e Avenue	Août	
106 ^e Avenue, la dernière section	Août	
Rue Boucher entre la rue Sigouin et le chemin du lac-Connelly	Août	
Chemin du lac-à-l'Ours nord, au complet	Septembre	
HORAIRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ESTIVAL		
TRAVAUX	DATE	
Balayage des rues	fin avril à la 3 ^e de mai	
Ouverture des parcs et terrains de jeux	2 ^e semaine de mai	
Installation des ralentisseurs de vitesse	3 ^e de mai	
Nivelage des chemins de gravier	Tout le mois de mai	
Plantation des fleurs	1 ^{re} semaine de juin	
Traçage des lignes axiales	2 ^e semaine de juin	
Rechargement granulaire de certains chemins	Au cours des 2 premières semaines de juin	
Épandage d'abat-poussière sur les chemins de gravier	3 ^e semaine de juin	
Fauchage des abords de route	fin juillet	
Émondage le long de certaines routes	juillet et août	

Rappels

Pour connaître les **périodes de pêche et les limites de prise** pour Saint-Hippolyte – ZONE 9, consultez le <http://peche.faune.gouv.qc.ca/> .

Un permis municipal est requis pour installer ou modifier un **quai**.



L'ACTION MUNICIPALE

Votre Municipalité vous informe • Juin 2017



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications



Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air



Chantal Lachaine
Culture, bibliothèque
et vie communautaire



Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique



Donald Riendeau
Urbanisme



Bruno Allard
Environnement

Mot du maire

Plusieurs connaissent mon attachement pour ma municipalité qui, depuis l'enfance, ne cesse de me séduire en toutes saisons. J'apprécie tout particulièrement l'été qui évoque toujours une foule d'images marquantes au cœur de Saint-Hippolyte : Les eaux calmes d'un lac où il fait bon naviguer ou se rafraîchir, un sentier en forêt où se ressourcer, des événements qui en mettent plein la vue mais avant tout, les attraits naturels de notre splendide territoire.

L'été frappe donc à nos portes pour notre plus grand plaisir et comme à chaque année, les célébrations de la Fête nationale marqueront le début des vacances pour plusieurs. J'en profite pour vous inviter à consulter la programmation du 24 juin, que notre équipe des loisirs et de la culture a élaborée avec enthousiasme, dans les pages de cette édition toute estivale de notre Action municipale.

Sauvetage nautique

L'été chez nous constitue également la saison par excellence des sports nautiques. Cette année, les plaisanciers pourront

naviguer en toute sécurité, avec l'annonce récente d'un nouveau service de sauvetage nautique à Saint-Hippolyte. C'est en effet tout récemment que les pompiers de la Municipalité ont été formés en sauvetage sur plan d'eau. La formation de 16 heures, donnée par une équipe de formateurs accrédités, comportait des cours sur la conduite d'embarcation nautique en situation de sauvetage, les manœuvres d'approche des embarcations en situation de danger, le secours à une personne sur un plan d'eau et l'immobilisation, en plus des premiers soins. Avec 62 lacs sur notre territoire, nous sommes confrontés à des urgences nautiques chaque année. Les pompiers seront donc en mesure d'intervenir adéquatement et ce, avec l'équipement et la formation nécessaires. Nous souhaitons ainsi assurer la quiétude des riverains, comme des villégiateurs, qui profitent de nos nombreux plans d'eau pendant la saison estivale.

Bruno Laroche



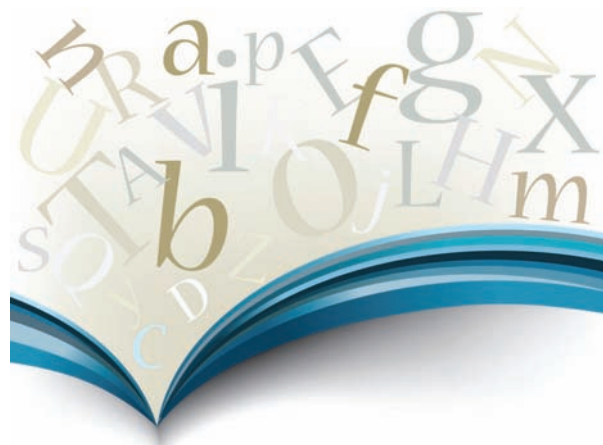
Nouvelles installations au parc des Quatorze-îles

C'est le 7 juin dernier qu'avait lieu l'inauguration des toutes nouvelles installations du parc des Quatorze-îles. Un parcours d'hébertisme a été aménagé par la compagnie Créations dans les arbres, la même ayant réalisé les modules du Centre plein air Roger-Cabana. Au total, quatre nouveaux modules permettront aux jeunes de 4 à 14 ans de développer leur motricité et de tester leur équilibre dans un environnement naturel et sécuritaire. Sur la photo, on reconnaît Louis Croteau directeur du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire, Bruno Laroche, maire et Yves Dagenais, conseiller municipal. Il est à noter que de nouveaux modules d'hébertisme s'ajouteront à ceux-ci en 2018.

Prochaine séance du conseil

Prenez note que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 3 juillet à 19 h** à l'église paroissiale, 2261, chemin des Hauteurs. On peut consulter les procès-verbaux de toutes les séances ou visionner les vidéos de celles-ci en visitant le saint-hippolyte.ca.

www.saint-hippolyte.ca



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs |
450 224-4137

saint-hippolyte.ca |
mabibliotheque.ca

Bibliothèque de Saint-Hippolyte



Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h



Congés

Fête nationale et Fête du Canada

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée samedi le 24 juin ainsi que samedi le 1^{er} juillet.

À votre service

Vente de livres usagés

7 et 8 juillet pendant les heures d'ouverture

Cette vente biannuelle est bien ancrée dans les habitudes des citoyens parce qu'ils savent que c'est l'occasion rêvée de mettre la main sur de belles trouvailles et ce, à une fraction du prix (0,50 \$ à 3 \$). La bibliothèque accepte les dons de livres et DVD à partir du 1^{er} juin.

Avis important : Le personnel de la bibliothèque se réserve le droit de refuser des dons si le livre est en piteux état, (gâté par l'eau ou l'humidité) ou trop ancien.



Club de lecture TD

S'abonner au Club de lecture c'est très avantageux car... en plus de recevoir une surprise à l'inscription, chaque participant cumule des coupons de participation lorsqu'il emprunte des livres. Plus cette étape est répétée, plus les chances de gagner l'un des multiples prix lors du tirage le **26 août** prochain sont grandes!

Bibliothèque et culture

Événements



Fête Nationale

24 juin | 15 h à 23 h

Bonne nouvelle ! Les festivités auront finalement lieu au **Centre de plein air Roger-Cabana** situé au 2060, chemin des Hauteurs. Ce changement nous permet d'intégrer à la programmation les traditionnels feux d'artifice.

PROGRAMMATION FÊTE NATIONALE

15 h à 20 h	Maquillage et jeux gonflables
16 h à 18 h	Animation, Éducazoo et sculpteur de ballons
19 h 45	Discours patriotique et feu de joie
20 h à 22 h	Performance musicale avec Les Voix du Québec sous la direction artistique de Pascal Mailloux
22 h 15 à 22 h 30	Performance de feu avec le duo Blanka
22 h 30 à 22 h 45	Feux d'artifice
23 h	Clôture de l'événement



Pic-Nic Électrik

5 août | 16 h 30 à 24 h

La Municipalité est fière d'officialiser la tenue de la 5^e édition de son Pic-Nic Électrik, un événement musical d'envergure devenu rapidement un incontournable de l'été à Saint-Hippolyte. Exceptionnellement cette année, l'événement se tiendra à l'arrière de l'hôtel de ville (2253, chemin des Hauteurs).

PROGRAMMATION PIC-NIC ÉLECTRIK

16 h 30 à 22 h	Jeux d'adresse
18 h à 19 h	Alai'N Jeff
19 h 15 à 20 h 15	J.B.Jo
20 h 30 à 21 h 30	Casa Jam Band
22 h à 23 h 30	France d'Amour
24 h	Clôture de l'événement



La première édition de cet événement a ravi les convives qui y prenaient part le 26 mai dernier, à la bibliothèque. Cette soirée aura été l'occasion de déguster quelques-uns des meilleurs vins de l'Italie du sud, sélectionnés par le sommelier hippolytois Jérémie Lévesque et de déguster les bouchées raffinées préparées par le chef Mikaël Lessard.

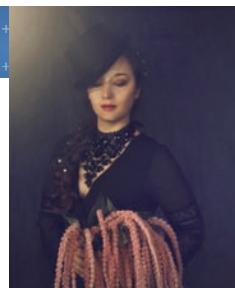
Exposition

Romantica • 29 juin au 9 août

La Municipalité de Saint-Hippolyte accordera une place de choix à l'univers féminin, dans le cadre de l'exposition de la photographe hippolytoise Magali Eysseric, qui sera présentée à la bibliothèque, du **29 juin au 9 août prochain**. Intitulée *Romantica*, cette exposition illustre diverses facettes de la beauté féminine à travers une vingtaine de photographies de femmes, imprimées sur toile.

L'artiste évoque une atmosphère empreinte de romantisme en jumelant d'anciens meubles à de soyeux drapés, décor dans lequel la beauté des modèles est délicatement mise en valeur. Chaque photographie est le résultat d'un métissage entre plusieurs dimensions de l'art esthétique : coiffure, vêtement, joaillerie et décoration. La féminité de ces femmes, devenues modèles le temps d'une séance, est ainsi dévoilée dans une poétique mise en scène. Soulignons que le talent et le sens artistique de Magali Eysseric ont été récemment reconnus pour l'une des photographies de cette exposition, qui lui a valu le prix *International Baby Awards*. Fondatrice du studio *Guilphoto*, dont la réputation ne cesse de croître, Magali Eysseric pratique la photographie depuis son tout jeune âge. Également maquilleuse professionnelle, elle est diplômée de l'Académie des Arts Cosmétiques de Montréal.

Le public pourra rencontrer l'artiste lors du **vernissage** qui aura lieu jeudi le **29 juin, de 17 h à 19 h**. Bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis. On peut obtenir plus d'informations sur la page Facebook de la bibliothèque ainsi qu'en consultant la programmation d'activités culturelles de la Municipalité au **Saint-Hippolyte.ca**.



Loisirs et Plein air

Carte des sentiers d'été du Centre de plein air Roger-Cabana

Les travaux, amorcés au cours deux dernières saisons estivales, se poursuivront dans les sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana. Plusieurs aménagements seront ainsi effectués dans les prochaines semaines afin d'améliorer l'expérience des randonneurs, des skieurs, et des amateurs de vélo de montagne. Après l'aménagement de la R7 et des changements majeurs à la R4 l'été dernier, plusieurs autres sections de sentiers seront bonifiées au cours de l'été.

Malgré ces travaux, de nombreux secteurs du parc demeurent à la disposition des citoyens cet été pour de belles balades en forêt!



Cours de Tennis

Une toute nouvelle programmation s'offre à vous, que vous soyez jeune ou moins jeune, expérimenté ou non!

Inscriptions auprès des centres d'activités physiques Rivière-du-Nord (CAPRDN) www.caprdn.ca

En ligne du 3 au 11 juin •

En personne du 8 au 11 juin (Cégep de St-Jérôme)

Début des cours : 26 juin (8 semaines) •

Endroit : Parc Connelly, 10, 111^e Avenue



PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE TENNIS ÉTÉ (8 sem.)					
HORAIRE	LUN	MAR	MER	JEU	VEN
8 h 30 à 9 h 30	Mini-tennis		Mini-tennis		
9 h 30 à 11 h	Débutant		Débutant		
11 h à 12 h 30	Intermédiaire		Intermédiaire		
13 h 30 à 15 h	Avancé		Avancé		*Match-ligue
15 h à 17 h	Ligue junior	Ligue junior		Ligue junior	*Match-ligue
18 h à 19 h 30	Débutant Adulte		Débutant Adulte		
19 h 30 à 21 h	Inter-Avancé Adulte		Inter-Avancé Adulte		

Plage municipale au lac de l'Achigan

La plage est sous surveillance de sauveteurs certifiés aux périodes suivantes :

7 jours par semaine, du 17 juin au 27 août et les 2, 3 et 4 septembre de 10 h à 17 h

COÛTS SESSION ÉTÉ	
Cours	Coût
Junior mini-tennis: 1 h / sem.	75 \$
Junior débutant: 1 h 30 / sem.	90 \$
Junior intermédiaire: 1 h 30 / sem.	90 \$
Junior avancé: 1 h 30 / sem.	90 \$
Junior ligue: 8 h / sem.	190 \$
Adulte débutant: 1 h 30 / sem.	98 \$
Adulte inter-avancé: 1 h 30 / sem.	98 \$
Adulte clinique: 1 h 30 / fois	10 \$

Parcs et installations

	Modules d'hébertisme	Terrains de pétanque	Modules de jeux	Modules de planche à roulettes	Basket ball	Hockey balle	Sentiers pédestres	Vélo de montagne	Terrains de tennis	Terrain de soccer
Parc Aimé-Maillé 871, chemin des Hauteurs			✓							✓
Parc Bourget 30, rue Bourget			✓		✓					
Parc Connelly 10, 111 ^e Avenue			✓	✓	✓	✓			✓	
Centre de plein air Roger-Cabana 2060, chemin des Hauteurs	✓	✓					✓	✓		
Parc des 14 îles 216 ^{ème} avenue (aménagement été 2017)	✓									

Service de sécurité incendie

La saison du BBQ est ouverte!

Conseils pour cuisiner des grillades en toute sécurité

Vérification du barbecue avant le premier usage de la saison

- Retirer toutes les pièces mobiles ;
- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil, ainsi que les pièces mobiles ;
- Asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites ;
- Faire remplacer les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz; ces bulles confirment qu'il y a une fuite ;
- Remplacer les bombonnes défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les remettant au distributeur de propane. Ne jamais les jeter au rebut, car elles pourraient exploser.

Utilisation du barbecue

- Bien lire les instructions du fabricant ;
- Ne jamais utiliser un barbecue à l'intérieur ;
- Laisser un mètre (3 pi) entre le barbecue et la structure ou le mur ;
- Pour démarrer le barbecue : ouvrir le couvercle, ensuite le gaz, puis un des boutons de contrôle et actionner le bouton de démarrage ;
- Ne jamais actionner le bouton de démarrage plus de deux fois ;
- Surveiller en permanence un barbecue en fonction. Afin d'éviter les brûlures, ne laisser personne s'amuser autour et ne le déplacer pas lorsqu'il est allumé ;
- Éteindre l'appareil en fermant d'abord le robinet de la bombonne et ensuite, une fois la flamme éteinte, les boutons de contrôle ;
- Après son utilisation, placer le barbecue loin d'une porte ou d'une fenêtre afin d'éviter l'infiltration de gaz dans la maison en cas de fuite ;
- Ne pas laisser le barbecue dans un endroit frais et humide, propice aux toiles d'araignée, qui représentent un risque d'incendie dans les contrôles.

Quoi faire si le barbecue prend feu?

- Fermer le robinet de la bombonne, si possible ;
- Fermer le couvercle pour étouffer le feu ;
- Composer le 9-1-1 ;
- Ne pas tenter d'éteindre le feu avec de l'eau. Utiliser un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC ;
- Faire inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.

Inscriptions hockey mineur saison 2017-2018

Hockey mineur Lachute et Gaulois de Saint-Lin-Laurentides

Les inscriptions pour nos joueurs de hockey auront lieu :

Date : du 8 juin au 7 juillet 2017
Heures : 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h du lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h 30 le vendredi
Endroit : Maison des loisirs
(2252, chemin des Hauteurs)
Information : 450 563-2505, poste 2231

Environnement

Ménage du printemps?

Profitez de la Journée Grand Ménage qui aura lieu le samedi 17 juin, de 8 h 30 à 16 h 30, au garage municipal situé au 2056, chemin des Hauteurs. Des conteneurs seront disponibles pour la récupération de bois, de fer et de matériaux secs, en petites quantités. N'oubliez pas d'apporter vos gants! Pour information : saint-hippolyte.ca

Certains objets pourraient également profiter d'une seconde vie ou être valorisés, au lieu de se retrouver au site d'enfouissement. Il suffit de savoir où les déposer! L'Écocentre de Saint-Hippolyte sera ouvert lors de la Journée Grand Ménage. Consultez le tableau suivant qui vous indique comment vous départir de vos objets de façon responsable :

ON FAIT LE MÉNAGE OU ON DÉMÉNAGE ?							
							
FRIGO	STORES TOILE	PETITS ET GROS ÉLECTROS	VAISSELLE CASSÉE	RIDEAUX	CARTON SOUILLÉ	MEUBLES	BOÎTES EN CARTON
Utilisable? Centre de dons Inutilisable? Municipalité, Commerçant, Écocentre	Centre de dons Écocentre	Utilisable? Centre de dons Inutilisable? Écocentre	Poubelle	Utilisable? Centre de dons Inutilisable? Écocentre	Compost	Utilisable? Centre de dons Inutilisable? Écocentre	Bac de récupération

Retour sur la Journée de l'environnement

Plus de 450 visiteurs ont participé à la Journée de l'environnement qui se déroulait au parc Aimé-Maillé le 27 mai dernier. 200 pousses d'arbres, fournies par les Clubs 4-H du Québec avec la participation du ministère des Ressources naturelles, ont été distribuées gratuitement alors que 219 citoyens ont bénéficié des tarifs réduits des analyses d'eau offertes par le Laboratoire Microbi-Eau Express. Petits et grands ont ainsi pu s'informer sur des sujets variés relatifs à l'environnement, auprès de divers intervenants. Les membres des associations des lacs de l'Achigan, à l'Anguille, Connelly, et Écho ont également pu commander des végétaux pour la renaturation des rives, dans le cadre de l'activité de commande regroupée. Ce sont 536 plants riverains qui seront ajoutés aux rives de ces lacs cette année.

La renouée japonaise : une menace pour l'environnement

La renouée japonaise est probablement la plus grande menace environnementale qui guette Saint-Hippolyte au cours des prochaines années. Cette plante exotique envahissante n'a aucun ennemi au Québec et croît à raison de 30% par année. La renouée japonaise possède des rhizomes qui peuvent s'enfoncer à plus de deux mètres de profondeur dans le sol et s'étendre sur sept mètres. Ses tiges souterraines libèrent des toxines qui empêchent l'établissement d'autres végétaux. Elle colonise les bords des plans d'eau, les milieux humides, les fossés, les canaux d'irrigation, les abords des routes et les milieux perturbés. Ses rhizomes peuvent facilement détruire les canalisations d'eau, les champs d'épuration et percer l'asphalte. Un minuscule fragment de tige ou de rhizome, transporté sur un autre site, peut donner naissance à un nouveau plant. Les fragments de rhizome peuvent demeurer en dormance dans le sol pendant 10 ans et se remettre à pousser dès que l'occasion se présentera.



Tiges

- Ressemblent à un bambou
- 3 à 4 mètres de hauteur
- Vertes tachetées de rouge
- Creuses
- Jusqu'à 4 cm de largeur
- Robustes

Fleurs

Grappes de fleurs blanches qui apparaissent à la fin septembre

Feuilles

- Alternes
- Non-dentées
- Lisses
- De 10 à 23 cm de longueur

N'oubliez pas de sortir votre bac brun!

La toute première collecte des matières organiques aura lieu à compter du **lundi 19 juin 2017**.

Vous avez des questions sur la nouvelle collecte des matières organiques ou sur la gestion des matières résiduelles dans notre municipalité? Pour tout savoir en un seul clic, consultez notre site Web au saint-hippolyte.ca/collecte-a-3-voies.



Nouveaux arrivants



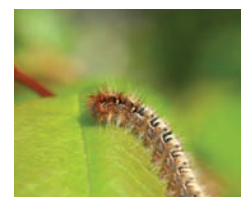
Si le mois de juin est associé au retour officiel de l'été chez-nous, il annonce également le début de la traditionnelle saison des déménagements au Québec...

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Si vous venez tout juste de faire l'acquisition d'une propriété sur le territoire de Saint-Hippolyte, nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter la bienvenue chez nous! Afin de découvrir rapidement les services offerts par votre nouvelle Municipalité, rendez-vous au saint-hippolyte.ca. Outre les événements de l'été à venir, vous pourrez y retrouver le calendrier des collectes, y faire des demandes de permis en ligne, vous inscrire aux activités des loisirs et de la culture, nous faire part de vos commentaires, plaintes et requêtes, obtenir le calendrier des séances du conseil, vous renseigner sur la taxation afin d'acquitter votre droit de mutation ou simplement prendre le temps de faire la lecture de nos bulletin municipaux.

Changement d'adresse

Vous demeurez déjà sur le territoire de Saint-Hippolyte mais vous changez simplement d'adresse? N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse à : municipalite@saint-hippolyte.ca



Recette maison contre les chenilles

La livrée des forêts, un insecte indigène de l'Amérique du Nord qui est largement répandu dans tout le continent, a été observée cette semaine à Saint-Hippolyte. Bien que les colonies de ces chenilles peuvent prendre des proportions inquiétantes, sachez qu'elles ne constituent pas une menace pour la santé. Les arbres, quant à eux, survivent généralement à la défoliation due à la présence de ces chenilles, et ce, même à plusieurs attaques consécutives.

Si vous désirez protéger vos arbres ornementaux, vous pouvez asperger les chenilles d'une eau additionnée de détergent à vaisselle (1 c. à thé par litre), ce qui aura pour effet de tuer les indésirables. Voici également quelques trucs maison pour lutter contre les chenilles : <http://www.10-trucs.com/insecte/anti-chenille.html>. Si vous désirez opter pour l'application d'un insecticide, rappelez-vous qu'un permis municipal, accompagné d'un avis d'expert démontrant la nécessité de l'épandage, est requis.

Pour plus d'informations sur la livrée des forêts, consultez le lien suivant :

<https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/fimaq/insectes/fimaq-insectes-insectes-livree.jsp>

L'ACTION MUNICIPALE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME • JUILLET 2017

Saint-Hippolyte déploie ses ailes

C'est avec fierté et enthousiasme que les membres du conseil municipal de Saint-Hippolyte ont présenté, le 20 juin dernier, la nouvelle identité visuelle de la Municipalité en présence de plusieurs employés, partenaires et représentants d'organismes. Issue d'une réflexion amorcée il y a quelques mois, la création de cette nouvelle image s'inscrit dans l'importante démarche de revitalisation qui se poursuit depuis quelques années au cœur de Saint-Hippolyte.

Pour le maire Bruno Laroche, cette nouvelle identité s'imposait depuis un bon moment. «Loin de constituer une extravagance, ce nouveau logo est le résultat d'une importante mutation qui s'est opérée au cours des dernières années chez nous : nouvelle caserne, nouvelle bibliothèque, modernisation des parcs et espaces verts, aménagement d'un terrain de tennis, rénovation de l'hôtel de ville et du garage municipal, mise à niveau de nos routes et bientôt, construction d'un nouveau centre de loisirs et de plein air. Notre municipalité se renouvelle, pour le mieux ! Cette transformation de notre milieu de vie, tout comme ce nouveau logo et la devise qui l'accompagne, témoignent de notre volonté de conserver le visage naturel de notre municipalité, tout en lui permettant d'évoluer et de se moderniser, au bénéfice de notre qualité de vie à tous. Nous souhaitons que les hippolytoises et hippolytois s'identifient à cette nouvelle image et qu'elle puisse traduire leur fierté grandissante de participer à la vie citoyenne de notre municipalité dans les années à venir.»

Une identité forte et actuelle

Développée par l'agence Studiogrif, la nouvelle identité illustre la nature, le milieu aquatique et l'énergie déployée à protéger les ressources naturelles. À l'image de sa collectivité, de ses valeurs et de son environnement, elle représente Saint-Hippolyte comme un refuge, à la fois paisible et dynamique, comportant de multiples plans d'eau, une faune et une flore abondantes, de même qu'un territoire réputé pour ses splendides paysages. Si le logotype se veut le reflet d'un milieu naturel unique, la vision municipale y est aussi très bien représentée. À ce

titre, le logo évoque l'approche écoresponsable dans laquelle sont réalisés les projets de revitalisation et de développement en plus d'illustrer un milieu de vie qui favorise les activités de plein air, contribuant à la qualité de vie et à l'épanouissement des citoyens.

Une symbolique distinctive

Le triangle bleu incarne les 62 lacs et plans d'eau que l'on retrouve sur le territoire de la municipalité, alors que **le triangle bleu pâle** se veut le reflet du ciel sur l'eau calme d'un lac, en plus d'évoquer les activités nautiques en prenant l'aspect d'un voilier. **Le triangle vert** représente la région montagneuse, la forêt et la nature verdoyante. Il symbolise également la volonté de se tourner avec espoir vers l'avenir. Élégant oiseau affectionnant la vie en bordure des plans d'eau, **le héron** se dresse fièrement au centre du logotype. Sa présence évoque la diversité de la faune et de la flore et souligne l'importance de préserver les richesses naturelles, les traditions et le territoire ancestral. Pointant vers le haut, son bec est tourné vers l'avenir et symbolise l'espoir, illustrant sa fierté de faire partie de cette collectivité et de ce vaste territoire naturel.

Belle naturelle

La signature qui accompagne le logo témoigne à elle seule de la splendeur des attraits naturels sur le territoire de Saint-Hippolyte et de l'importance de préserver ce havre de paix et de verdure. Résident de la municipalité depuis l'enfance, Bruno Laroche affirme qu'on choisit de s'établir à Saint-Hippolyte pour la quiétude et la beauté des lieux. « Avec sa multitude de lacs et son territoire d'une superficie de 133 km², Saint-Hippolyte constitue un site naturel incomparable. En tant que citoyens, nous devons considérer comme un immense privilège le fait de profiter quotidiennement de cet environnement. À nous de nous assurer que, pour les générations à venir, notre municipalité conserve sa beauté à l'état pur. C'est cette beauté unique et sans artifice qui la distingue et qui fait d'elle, notre belle naturelle. »

Prochaine séance du conseil

Prenez note que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 7 août** à 19h à l'église paroissiale, 2261, chemin des Hauteurs. On peut consulter les procès-verbaux de toutes les séances ou visionner les vidéos de celles-ci en visitant le **saint-hippolyte.ca**.



Bruno Laroche, maire

450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard

Maire-suppléant,
finances et
communications



Yves Dagenais

Sports, loisirs
et plein air



Chantal Lachaine

Culture, bibliothèque
et vie communautaire



Denis Lemay

Travaux publics
et sécurité publique



Donald Riendeau

Urbanisme

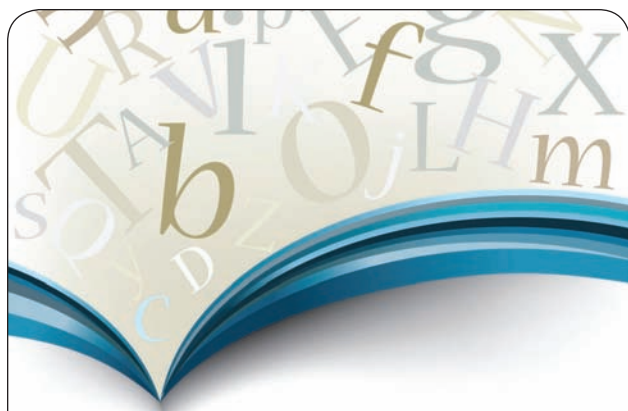


Bruno Allard

Environnement

saint-hippolyte.ca

BELLE NATURELLE



BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

ÉVÉNEMENTS

Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137

saint-hippolyte.ca
reseauibliolaurentides.qc.ca



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

À VOTRE SERVICE



Club de lecture TD: 3 à 12 ans

Pssst !

Abonnez-vous lors de votre prochain passage à la bibliothèque et courrez la chance de remporter de beaux prix lors du tirage le **26 août** prochain !

Le jour de la marmaille: une belle réussite !

Le 3 juin dernier se déroulait à la bibliothèque la première édition de l'événement familial *Le jour de la marmaille*. Malgré le temps incertain, les festivités ont attiré plus de 300 personnes qui ont profité de l'occasion pour s'approprier les lieux notamment en pique-niquant sur la terrasse. La Municipalité dresse un bilan des plus positifs de l'événement et songe déjà à répéter l'expérience en 2018.



Pic-Nic Électrik | 5 août

16 h à 24 h

Le rock, le blues et le folk seront à l'honneur dans le cadre de la 5^e édition du Pic-Nic Électrik qui se tiendra le **5 août prochain, à compter de 16 h**, au Centre de plein air Roger-Cabana.

France D'Amour : un spectacle 100 % rock

France D'Amour fera le bonheur de ses fans avec l'interprétation de nombreuses chansons inscrites au top 5 des palmarès telles que *Vivante*, *Je n'irai pas ailleurs*, *Que des mots*, *Animal*, *J'entends ta voix*, *Le bonheur me fait de l'œil* et de nombreuses autres. Entourée de musiciens parmi les meilleurs au Québec, elle mettra sans aucun doute le feu aux planches, en plus de faire de ce spectacle un moment inoubliable.

Motel 72

Osmose est le terme qui décrit le mieux la fusion intime des talents particuliers des cinq membres du groupe Motel 72. Leur style musical, à saveur vintage, évoque le bon vieux rock des années 70. On y a ajouté le mot « Motel », pour mieux refléter l'aspect « road trip » de l'expérience musicale qu'ils proposent. Leur répertoire constitue d'ailleurs une histoire en soi, un voyage initiatique, une traversée de l'Amérique... de là à imaginer que leur motel a pignon sur la mythique route 66, il n'y a qu'un pas !

Casa Jam Band, J.B. Jo et Alai'N Jeff

Le Pic-Nic Électrik demeure l'événement par excellence pour découvrir de talentueux artistes issus de notre région. Cette année, trois formations musicales hippolytoises proposeront

des performances qui en mettront plein la vue : CasaJam, J.B. Jo et Alai'N Jeff sauront plaire aux amateurs de classiques de la pop et du rock avec des prestations sous le signe de la nostalgie.

Restauration et animation

En plus des restaurateurs locaux et camion de cuisine de rue présents sur le site, le comptoir alimentaire de Saint-Hippolyte sera place avec un kiosque visant à amasser des fonds pour le financement de ses activités.

16 h à 22 h

Jeux d'adresse

16 h 30 à 17 h 30

Alai'N Jeff

17 h 45 à 18 h 45

J.B. Jo

19 h à 20 h

Casa Jam Band

20 h 30 à 21 h 30

Motel 72

22 h à 23 h

France D'Amour

24 h

Clôture de l'événement

Sous la présidence d'honneur du député Nicolas Marceau, le Pic-Nic Électrik est présenté par CIME, en collaboration avec la Caisse Desjardins de Saint-Jérôme, TC Média (le journal le Mirabel et le journal le Nord), Bauval, Unity productions, Éditions Média Plus Communication, Juteau Ruel et le Marché Bonichoix de Saint-Hippolyte.

L'entrée sur le site est gratuite, de même qu'un service de navette qui assurera le transport des visiteurs au Centre de plein air Roger-Cabana.

On peut obtenir plus de renseignements sur la programmation du Pic-Nic Électrik en consultant le saint-hippolyte.ca et la page Facebook de la Municipalité.

EXPOSITIONS

Romantica | Jusqu'au 8 août

La bibliothèque accueillera la photographe hippolytoise **Magali Eysseric**, dans le cadre de l'exposition *Romantica*, qui propose un hymne à la féminité se déclinant en 25 tableaux.

Expo duo | 10 août au 19 septembre

Pour célébrer l'été, son exubérance de couleurs et la saison des vacances, la bibliothèque vous invite à venir découvrir en famille l'univers ludique de deux artistes dont les disciplines se complètent à merveille. **Francine Walker**, hippolytoise et céramiste de profession, présentera des personnages clownsques fait d'argile aux tons vifs et joyeux, tandis que **Sylvie Leclair**, artiste-peintre et graphiste, exposera des toiles qui présentent des animaux fantaisistes aux motifs pimpants et colorés. **Vernissage : le jeudi 10 août de 17 h à 19 h.** Bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis. On peut obtenir plus d'informations sur la page Facebook de la bibliothèque ainsi qu'en consultant le saint-hippolyte.ca



LOISIRS ET PLEIN AIR

Réaménagement du terrain de volleyball à la plage du lac de l'Achigan

Les amateurs de volleyball de plage seront heureux d'apprendre que l'espace de jeu de la plage du lac de l'Achigan a été complètement réaménagé !

Le Service des travaux public a excavé une fosse de 40 cm de profondeur sur toute la surface du terrain et y a apposé une toile géotextile, de façon à éviter la repousse d'herbe. L'espace a ensuite été rempli avec du nouveau sable à faible granulométrie et peu abrasif. Les dimensions du nouveau terrain ainsi réaménagé répondent parfaitement aux normes de Volleyball Québec !



Collecte de sang Héma-Québec

L'unité mobile de Héma-Québec sera au Parc Aimé-Maillé le **mardi 15 août** prochain, entre 13 h et 19 h, afin d'y effectuer une collecte de sang. La collecte se déroulera exclusivement sur rendez-vous. Le numéro de téléphone pour prendre rendez-vous est le **1 800 343-7264**.



La Municipalité de Saint-Hippolyte sur Facebook

C'est avec l'objectif d'établir une communication de proximité avec la population de Saint-Hippolyte que la Municipalité a créé sa page Facebook. Profitant du lancement de sa nouvelle image de marque pour dévoiler sa présence sur les médias sociaux le 20 juin dernier, la Municipalité a invité les citoyens à visiter régulièrement la page Facebook [municipalitedesaint-hippolyte](https://www.facebook.com/municipalitedesaint-hippolyte) qui diffusera l'information relative aux activités organisées par les services municipaux, de même que celles entourant l'actualité municipale, notamment des avis importants ou des indications à suivre en situation d'urgence.

Facebook demeure un moyen privilégié de transmettre une information efficace et rapide à la population, mais également un outil de communication essentiel pour susciter et entretenir le dialogue avec les citoyens. C'est avec le souci d'offrir un service de qualité que la Municipalité emprunte donc le virage 2.0 et pourra désormais profiter de ce moyen

peu coûteux pour transmettre une foule d'informations à la population hippolytoise.

Visant à informer les citoyens, cette page ne s'avère cependant pas le lieu propice aux plaintes et requêtes. Pour ce faire, les citoyens sont plutôt invités à consulter le site Web de la Municipalité, dans la section services-aux-citoyens/requetes-et-plaintes/. Par ailleurs, afin d'assurer le respect de certaines règles de conduite et un environnement basé sur des échanges courtois, une politique d'utilisation des médias sociaux sera adoptée d'ici quelques semaines par les membres du conseil municipal.

Cette page s'ajoute à la page Facebook de la bibliothèque de Saint-Hippolyte et à celle du Centre de plein air Roger-Cabana, également gérées par la Municipalité. Résidents de Saint-Hippolyte ou non, on peut dès maintenant « aimer » la page Facebook de la Municipalité de Saint-Hippolyte et suivre les publications hebdomadaires de celle-ci.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Extincteur portatif: comment le choisir

- Achetez un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme l'ULC (Laboratoires des assureurs du Canada).
- Choisissez un extincteur à poudre polyvalente A, B, C dont la tête est en métal, et non en plastique (prévient la perte de pression). Un tel appareil peut éteindre des feux :
 - de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu ;
 - de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre ;
 - d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques.
- Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que l'extincteur a la capacité d'éteindre :
 - un feu de 0,06 m³ (2 pi³) de papier ou de bois (2A)
 - ou
 - un feu de 0,9 m² (10 pi²) d'essence ou d'huile (10B) ;
 - l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C).
- Lisez les instructions du fabricant.

Il existe des extincteurs rechargeables ou non dont la durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date sous l'appareil.

Assurez-vous de pouvoir manipuler l'extincteur. Certains peuvent être lourds.

Les extincteurs portatifs ne doivent être utilisés que pour des feux naissants. N'oubliez pas : en cas d'incendie, vous n'avez que trois minutes pour sortir avant d'être asphyxié par la fumée !

La Fête nationale du Québec

Près de 1200 personnes se sont rassemblées, au Centre de plein air Roger-Cabana, pour célébrer la Fête nationale le 24 juin dernier. Merci à nos partenaires et bénévoles pour leur dévouement !



ENVIRONNEMENT

En juillet, on arrache l'herbe à poux!

L'herbe à poux est une mauvaise herbe très répandue. Cette plante annuelle est présente de mai à septembre et disparaît à la fin de l'automne. Son apparence varie d'un mois à l'autre, tel que démontré à la figure suivante :



Au Québec, une personne sur six est affectée par les allergies provoquées par le pollen de l'herbe à poux. C'est dire que plus d'un million de québécois développent des symptômes en respirant le pollen transporté par le vent. Le pollen de l'herbe à poux a de nombreux effets nocifs sur la santé et provoque notamment le rhume des foins, la conjonctivite, la sinusite et l'asthme.

Il s'avère donc important d'arracher ou de tondre les plants d'herbe à poux **avant que le pollen ne se libère**, soit avant la fin du mois de juillet. La santé respiratoire des personnes allergiques en sera grandement améliorée.

Source : <http://sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/reconnaitre-et-limiter-la-presence-de-l-herbe-a-poux/>

En présence d'algues bleu-vert, agissez avec prudence



Nous désirons vous rappeler les consignes à respecter si vous observez une fleur d'eau d'algues bleu-vert sur votre lac :

- Ne buvez pas cette eau ;
- Ne touchez pas les écumes ;
- Ne vous baignez pas dans cette eau ;
- Éloignez les enfants et les animaux de compagnie du secteur affecté.

Dans les secteurs non affectés, vous pouvez vous baigner et pratiquer vos activités aquatiques ou nautiques normalement, à moins d'avis contraire.

Pour signaler un plan d'eau affecté, composez le **450 433-2220** ou en dehors des heures d'ouverture, le **1 866 694-5454**.

Pour plus de renseignements sur les algues bleu-vert :

- <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-290-01F.pdf>
- www.sante.gouv.qc.ca/conseils-et-prevention/algues-bleu-vert/
- <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/flrivi/lac/algues.htm>



Les contenants alimentaires biogo : dans quel bac en disposer?

Le Centre de tri Tricentris nous informe que les contenants biodégradables, tels que les contenants alimentaires Biogo, ne sont pas recyclables via la collecte des bacs bleus. Dans les contenants biodégradables, des composantes sont ajoutées au plastique afin que le contenant puisse se désagréger et se décomposer plus facilement. Les recycleurs de plastique qui achètent les différents ballots de plastique produits par Tricentris dans le but de déchiqueter, fondre et réutiliser le plastique, n'acceptent pas ces contenants biodégradables qui sont jugés plus « fragiles » que les plastiques conventionnels. Les contenants biodégradables sont considérés comme un contaminant pour les plastiques no 1 (PET), no 2 (HDPE) et les autres plastiques « purs ».

Par conséquent, pour s'en départir, vous devez disposer des contenants Biogo usagés dans le bac à déchets.



Les abat-poussières démystifiés

Contrairement à la croyance populaire, ce ne sont pas des huiles qui sont épanchées sur nos chemins pour empêcher la poussière de s'élever, mais du chlorure de calcium. Il s'agit d'un produit *hygroscopique* et *déliquescent*, c'est-à-dire ayant la propriété de capter l'humidité ambiante, conservant ainsi le sol humide.

Le chlorure de calcium est certifié par le Bureau de normalisation du Québec. Seuls les produits ainsi certifiés sont jugés acceptables pour l'environnement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

L'ACTION MUNICIPALE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME • AOÛT 2017

Mot du maire



Bruno Laroche, maire

450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard

Maire-suppléant,
finances et
communications



Yves Dagenais

Sports, loisirs
et plein air



Chantal Lachaine

Culture, bibliothèque
et vie communautaire



Denis Lemay

Travaux publics
et sécurité publique



Donald Riendeau

Urbanisme



Bruno Allard

Environnement

L'été bat son plein et je profite de l'occasion pour saluer tous les villégiateurs de passage chez-nous pour la saison estivale ou pour les vacances. Activités nautiques, randonnée, baignade, Saint-Hippolyte vous accueille à bras ouverts!

L'été au cœur de notre municipalité se déroule au rythme d'événements rassembleurs tels que le Pic-Nic Électrik qui se tenait le 5 août dernier, au Centre de plein air Roger-Cabana. France d'Amour, la formation Motel 72 et plusieurs formations locales auront attiré près de 1000 visiteurs sur le site pour cette cinquième édition, sans aucun doute couronnée de succès. Félicitations à toute l'équipe de bénévoles et à celle des Services des loisirs et de la culture qui ont assuré avec brio l'organisation et la logistique de cet événement.

1 151 202 \$ pour la réalisation d'un centre communautaire

Je suis des plus heureux de vous annoncer l'octroi, par les gouvernements du Québec et du Canada, d'une aide financière de 1 151 202 \$ pour la construction d'un centre communautaire au parc Roger-Cabana. De ce montant, 575 601 \$ est accordé par le fédéral et 575 601 \$ par le provincial. Cette aide financière provient du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec - Volet infrastructures provinciales-territoriales - Fonds des petites collectivités. De son côté, la Municipalité injectera 1 151 000 \$ dans ce projet, dont 1 M \$ provenant du surplus budgétaire. Une nouvelle infrastructure qui sera donc financée à 50 % du coût réel par la Municipalité.

Cet important soutien financier nous permettra de créer enfin ce lieu de rassemblement rêvé pour la tenue d'activités sportives et sociales au cœur de la municipalité. La construction de ce centre communautaire s'imposait pour répondre aux besoins

grandissants des amateurs de plein air fréquentant le Centre Roger-Cabana mais également des familles, associations et organismes locaux en quête de lieux de rencontre et de salles de réunion. Plus qu'un simple bâtiment, nous espérons que ce centre prenne la forme d'un véritable milieu de vie pour toutes les générations de citoyens. Le nouveau centre comportera deux ailes soit une destinée à accueillir les bureaux du Service des loisirs et l'autre proposant les facilités d'un centre communautaire. Avec l'arrivée du Service des loisirs au parc Roger-Cabana, les employés municipaux seront en mesure d'accueillir les nombreux amateurs de plein air afin de bien les informer mais également, de recevoir les citoyens souhaitant s'inscrire aux activités de loisirs.

Politique d'utilisation des médias sociaux

Le conseil municipal adoptait, le 7 août dernier, une politique d'utilisation des médias sociaux. C'est suite au lancement de la page Facebook de la Municipalité que le Service des communications et des relations avec les citoyens a réalisé cette politique qui a comme objectif de définir les règles de gestion des médias sociaux auprès de tous les utilisateurs. Elle propose aussi un code de conduite assurant des échanges respectueux et courtois sur tous les comptes de médias sociaux de la Municipalité. Cette politique comporte une Nétiquette qui figure sur nos différentes pages Facebook (bibliothèque, Centre de plein air Roger-Cabana et Municipalité de Saint-Hippolyte), de même que sur notre site Internet. Tous les utilisateurs des médias sociaux de la Municipalité, incluant les citoyens, employés municipaux, organismes reconnus ou partenaires sont invités à en prendre connaissance avant leurs échanges, partages et publications sur nos différents comptes.

Bruno Laroche



Quelques moments marquants de la 5^e édition du Pic-Nik Électrik qui se déroulait le 5 août dernier au Centre de plein air Roger-Cabana.

saint-hippolyte.ca

BELLE NATURELLE



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137

saint-hippolyte.ca
reseaubibliolaurentides.qc.ca



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

Retour à la programmation régulière:
Samedi le 16 septembre avec l'heure du conte
de 10 h 30 à 11 h 30!

À VOTRE SERVICE

Vente de livres usagés

Une somme record de 700 \$ a été amassée lors de la vente de livres qui se déroulait les 8 et 9 juillet derniers. Ce montant permettra aux bénévoles du comité de la bibliothèque de faire l'acquisition de plusieurs nouveautés.



Journées de la culture

Cette année, pleins feux sur le patrimoine culturel, une thématique qui met en valeur notre identité et l'héritage de nos ancêtres. Un legs qui témoigne des traditions des Premières Nations et de l'apport inestimable des multiples générations précédentes. Programmation détaillée au saint-hippolyte.ca

Programmation

28 septembre de 19 h à 20 h 30
Expo-conférence: Les ponts couverts
Pour tous

29 septembre de 20 h à 21 h 30
Soirée de contes traditionnels à la chandelle
+13 ans

30 septembre de 10 h 30 à 12 h
Atelier créatif autour du bois
Familial

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

EXPOSITIONS

Expo en duo | Jusqu'au 19 septembre

Plongez dans l'univers déjanté de **Francine Walker**, hippolytoise et céramiste de profession, et **Sylvie Leclair**, artiste-peintre et graphiste. L'une propose des personnages clownsques faits d'argile aux tons vifs et joyeux, la seconde donne vie à des animaux fantaisistes peints avec minutie.



La clique | 20 septembre au 31 octobre

La clique, c'est une histoire de rencontres inopinées, d'affinités et d'intérêts communs. Un chassé-croisé entre l'art abstrait (**Lynne Ricard**) et la sculpture (**Jacques Corbeil**), entre Montagne-Art, Paris et Bruxelles. Un duo imaginaire où l'un comme l'autre s'abreuve d'émotions donnant naissance à leurs œuvres respectives. Dans la pierre ou sur la toile, le rêve devient réalité et c'est avec passion qu'ils partagent le fruit de leur travail.

Un vernissage en présence des artistes aura lieu le **20 septembre** (exceptionnellement un mercredi) de 17 h à 19 h où bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis.



Vins et musiques du monde | 13 et 20 octobre



En route vers l'Amérique du Sud!

Les 13 et 20 octobre, de 19 h 30 à 21 h 30,
à la bibliothèque

Émoustillez vos sens en prenant part à ce rendez-vous gastronomique qui vous propose, cette fois-ci, une escale en **Amérique du Sud**. Un concept original qui vous fera découvrir, en compagnie d'un sommelier, ce coin de pays de la façon suivante: dégustation de cinq vins, chacun assorti d'une bouchée raffinée, le tout accompagné de musique aux sonorités latines. Inscrivez-vous dès maintenant, en personne, à la bibliothèque (seul le paiement confirme votre inscription, **30 \$ la soirée**). Veuillez-vous référer au saint-hippolyte.ca pour consulter le menu et les vins proposés.



LOISIRS ET PLEIN AIR

CONCOURS



Ça vole, ça fourmille, ça grouille ?

La Municipalité de Saint-Hippolyte vous invite à participer à un concours de photo sous le thème : *Ma faune dans tous ses états !* Saisissez l'occasion de vous illustrer dans le calendrier 2018, distribué dans tous les foyers de la Municipalité ! Oiseaux, animaux, insectes, les photographes amateurs doivent acheminer leurs photos illustrant un ou des éléments de la faune et devant obligatoirement avoir été prises sur le territoire de Saint-Hippolyte. En plus de la possibilité de voir votre photo s'illustrer dans le calendrier municipal, courez la chance de remporter un certificat cadeau de 100 \$ chez Photo CDM de Saint-Jérôme !

Critères de sélection

Le jury composé de représentants des Services de la culture, de l'environnement et des communications sélectionnera 13 photos parmi toutes celles ayant été acheminées selon les critères suivants :

- Respect du thème proposé
- Qualité des photos
- Créativité
- Respect des règlements du concours

Pour participer

Les citoyens de Saint-Hippolyte de même que les commerçants, membres d'organismes ou employés municipaux peuvent participer en soumettant jusqu'à 3 photographies **avant le 2 octobre 2017**, à 16 h (une seule photo sera toutefois sélectionnée par participant gagnant). Les photos doivent être acheminées en format jpeg ou pdf et doivent être de dimension 8 X 10 pouces, avec une résolution d'image de 300 Pixels par pouce (soit 2400 pixels par 3000 pixels). Le format électronique de vos photos doit être envoyé à l'adresse suivante : <https://wetransfer.com>. Vous devrez alors préciser le courriel où doit être acheminé votre envoi de photos : cnielly@saint-hippolyte.ca.

Vous pouvez également acheminer la version papier, en format (8 x 10 pouce) à la réception de l'hôtel de ville située au 2253, chemin des Hauteurs, à Saint-Hippolyte. Accompagnez vos photos de votre nom, adresse, du titre de la photo, et d'une courte description du lieu où elle a été prise.

Les gagnants seront connus en octobre 2017.

Règlements du concours

- Les photos doivent avoir été prises sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hippolyte;
- Elles doivent représenter des éléments de la faune soit un ou plusieurs animaux, insectes, ou oiseaux vivants sur le territoire de la Municipalité;
- Les photos peuvent être récentes ou non ;
- Les photos peuvent être retouchées;
- Droits d'auteur : Un formulaire d'autorisation qui devra être dûment signé sera transmis à tous les gagnants du concours concernant les droits d'auteurs. Ce formulaire attestera que le participant est bien l'auteur des photos soumises et qu'il en possède, de ce fait, tous les droits et libertés de publication. Le participant devra également accorder à la Municipalité de Saint-Hippolyte le droit de publier sa photo, identifiée à son nom, dans le calendrier municipal. Les photos, libres de tous droits, pourront ainsi être utilisées par la Municipalité pour d'autres fins, sans restriction pour une durée indéterminée. Le participant dégage la Municipalité de Saint-Hippolyte de toute responsabilité relative à une violation des droits d'auteur.

Renseignements

Service des communications et des relations avec les citoyens au 450 563-2505, poste 2271.

Session de cours Automne 2017

Ne manquez pas l'Info-Loisirs, inséré dans cette édition de votre Action municipale, pour connaître toute la programmation d'automne !

Aménagement des sentiers au parc Roger-Cabana

Depuis le début du mois de juin, les employés de la Municipalité s'affairent à apporter des correctifs aux sentiers non-motorisés du Centre de plein air. Plus de 750 mètres ont déjà été réaménagés dans le sentier R3, rendant ainsi la surface moins abrupte, plus stable et plus propice à la pratique de la randonnée en forêt et du vélo de montagne.

La majeure partie du travail consiste à retirer le sol végétal (humus) et à niveler la surface minérale à l'aide d'une petite pelle-mécanique, de façon à obtenir une surface compacte et durable. Des passerelles de bois sont aussi aménagées, question d'éviter des sections trop abruptes ou humides.

L'objectif est d'offrir aux citoyens des sentiers moins abrupts, donc accessibles à plus d'utilisateurs, tout en conservant le cachet naturel du parc.



HORAIRE D'AUTOMNE Descente de bateau du lac de l'achigan

Prenez note que l'horaire d'automne entrera en vigueur au lendemain de la fête du travail. Ainsi, la descente de bateau sera fermée les mardi 5 et mercredi 6 septembre.

Voici un bref rappel des heures d'opération :

Jusqu'au 4 septembre :
ouvert 7 jours de 9 h à 20 h

Du 5 septembre au 9 octobre :
ouvert les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis de 9 h 30 à 16 h 30

ENVIRONNEMENT

À la rencontre des oiseaux de proie !

LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017

Au parc Aimé-Maillé, 871, chemin des Hauteurs

Venez rencontrer des oiseaux de proie entraînés dans le cadre de cette journée où l'on pourra découvrir l'agilité d'une buse, la majesté d'un faucon, les secrets d'une chouette et le regard d'un hibou !

DEUX REPRÉSENTATIONS : 11 h ET 13 h

ENTRÉE LIBRE

Apportez votre chaise pliante pour plus de confort !

Prévoir des vêtements adaptés aux conditions climatiques, car l'événement se tiendra à l'extérieur. En cas de forts vents ou de pluie diluvienne, l'événement sera reporté à une date ultérieure, qui sera diffusée au saint-hippolyte.ca ou sur la page Facebook de la Municipalité.

INFO : 450 563-2505, poste 2257



RAPPEL IMPORTANT Collecte à trois voies

La Municipalité vous rappelle qu'il est nécessaire d'enlever l'attache de vos bacs roulants lorsque vous déposez ceux-ci en bordure de rue, si vous souhaitez que leur contenu soit ramassé.

Comme la collecte est mécanisée, notamment en ce qui concerne les bacs bruns, le chauffeur du camion est seul et n'est pas en mesure de manipuler les bacs.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Fosses scellées : pensez à vidanger !

Vous recevrez des invités au cours du long week-end de la Fête du travail ? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d'avoir l'esprit tranquille et de profiter pleinement de ce congé.

Pour un rendez-vous, communiquez avec l'entreprise Beauregard au 450 565-4718 ou 1 877 588-6868.

Une bonne nouvelle pour la collecte des bacs bruns !

En plus des sacs en papier, vous pouvez désormais utiliser des sacs en plastique compostable certifiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) avant de déposer vos matières organiques dans le bac brun à Saint-Hippolyte.

N'oubliez pas que les sacs en plastique régulier, les sacs en plastique biodégradable ou les sacs en plastique compostable non certifié ne sont pas acceptés dans le bac brun.

Recherchez ces sacs compostables certifiés dans les grandes surfaces telles que Walmart, Home Dépôt, Canadian Tire, Home Hardware, ainsi que chez les marchands de la région :

AL-PACK compostable (différentes tailles de sacs disponibles)

GLAD 100% compostable (différentes tailles de sacs disponibles)

Sans nom -

Sacs compostables pour poubelle de cuisine ou pour le bac vert

Great Value -

Sacs compostables pour poubelle de cuisine et pour bac long

BIOSAK de Ralston -

Sacs compostables pour le jardin, la cuisine, le bac roulant, etc

Snappy - Sacs compostables pour la poubelle de cuisine

Natura - Minis et grands sacs compostables

Frank - Sacs compostables pour poubelle de cuisine et pour bac

Compliments pensons vert - Petits et grands sacs compostables pour le bac vert et déchets organiques

Quikki -

Sacs compostables pour poubelle de cuisine et pour bac vert



URBANISME

Autour de la piscine, ça ne prend qu'un instant pour que la tragédie frappe !

Saviez-vous que la noyade est l'une des principales causes de décès chez les enfants de 1 à 4 ans ? Souvent, ces incidents sont causés par une piscine qui n'a pas été sécurisée.

Les enfants peuvent se noyer rapidement et sans bruit. Surveillez-les attentivement, sécurisez l'accès à votre piscine et apprenez-leur les règles de sécurité nautique. Ces mesures aideront à prévenir les blessures graves et les décès.

Réglementation municipale

Un permis attribué par la Municipalité est nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine. Celle-ci peut être installée dans une cour latérale, arrière ou avant, si cette dernière a une profondeur supérieure à 20 mètres. Elle doit être située à une distance minimum de 1,50 mètre des lignes latérales et arrière, de 10 mètres de la ligne avant et à au moins 3 mètres du bâtiment principal.

Dans le cas d'un terrain en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau, la piscine doit être installée à plus de 10 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux si la pente du terrain est inférieure à 30% ou à 15 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux si la pente du terrain excède 30%.

Personne ne doit avoir accès **de quelque façon que ce soit** au terrain sans avoir à gravir un obstacle d'une hauteur minimale de 1,20 mètre. Sont considérés comme obstacle, une clôture, une paroi de piscine, un mur de soutènement ou un mur conçu de manière à en limiter l'escalade et comme seul moyen d'accès : une barrière aménagée dans l'obstacle se refermant automatiquement et s'enclenchant ou un escalier (ou échelle) escamotable ou repliable.

Enfin, la piscine doit être munie d'un système de filtration assurant une clarté de l'eau suffisante pour voir le fond de la piscine et ce, entre le 1^{er} juin et le 1^{er} septembre de la même année.

Voici quelques conseils pour sécuriser votre piscine :

- Installez une clôture qui mesure au moins 1,20 mètre de hauteur autour de votre piscine ;
- Installez une porte à fermeture automatique munie d'un verrou hors de portée des enfants ;
- Assurez-vous que les jouets, les meubles de l

L'ACTION MUNICIPALE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME • SEPTEMBRE 2017

Mot du maire

Nous l'avons appris il y a maintenant quelques semaines, deux membres du conseil municipal ne solliciteront pas un troisième mandat lors des prochaines élections. En prévision de leur départ prochain, ils ont souhaité s'adresser une dernière fois aux citoyens de Saint-Hippolyte. Tous les membres du personnel et la direction générale de la Municipalité en profitent pour les remercier chaleureusement de leur engagement au succès des différents projets sur lesquels ils ont été appelés à collaborer au cours des huit dernières années.



Bruno Laroche, maire

450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard

Maire-suppléant,
finances et
communications



Yves Dagenais

Sports, loisirs
et plein air



Chantal Lachaine

Culture, bibliothèque
et vie communautaire



Denis Lemay

Travaux publics
et sécurité publique



Donald Riendeau

Urbanisme



Bruno Allard

Environnement



Dès mon arrivée à Saint-Hippolyte en 1998, j'ai constaté que beaucoup était à faire au sein de la municipalité, notamment la nécessité de mettre en place une réglementation visant la protection de l'environnement et de nos richesses naturelles.

J'avais à cœur, comme beaucoup de citoyens, la préservation des beautés de notre magnifique territoire pour les générations à venir. J'ai aussi rapidement fait le constat que le noyau villageois était dans un état léthargique et que des actions devaient être posées afin de dynamiser notre milieu de vie et de créer un lieu commun où les citoyens pourraient se rassembler.

Il y a huit ans déjà, Bruno Laroche et moi avons décidé de fonder un parti et d'établir un plan d'action à être réalisé selon une vision commune du développement. Je peux aujourd'hui affirmer que nous avons bâti une équipe du tonnerre et réalisé 95 % des objectifs que comportait ce plan d'action. Nous avons concrétisé les projets que nous avons en tête et recréé cette vitalité et cette effervescence qui font aujourd'hui renaître un sentiment de fierté et d'appartenance au cœur de notre municipalité. Je suis également heureux de constater que les projets qui furent réalisés ces dernières années, l'ont été dans une approche écoresponsable.

Je tiens à remercier les citoyens qui m'ont appuyé et fait confiance, ceux et celles que j'ai croisés lors d'événements, sur la rue ou dans les commerces et qui prenaient le temps de me transmettre toute leur appréciation ou de me partager des commentaires constructifs.

Il y a bien sûr encore du travail à accomplir, mais je demeure persuadé que la relève saura poursuivre sur la même lancée. Merci de votre confiance et de votre soutien au cours des huit dernières années!

Gilles Beauregard



C'est avec le sentiment du devoir accompli que je quitterai bientôt mes fonctions au sein du conseil municipal de Saint-Hippolyte. Ce sens du devoir aura d'ailleurs été bien présent chez tous les membres de cette formidable et inspirante équipe que j'ai eu le privilège de côtoyer au cours de nos deux derniers mandats.

Dès notre entrée en fonction, nous avons en tête plusieurs priorités dont la mise à niveau de nos infrastructures et de nos routes, de même que la rénovation de nos édifices municipaux. Ces projets auront constitué pour moi des dossiers stimulants sur lesquels j'ai eu un immense plaisir à collaborer, autant en matière de planification que de recherche de financement, laquelle nous aura assuré des subventions visant à respecter la capacité de payer des contribuables.

Le dossier sécurité incendies aura également constitué pour moi un des beaux défis que j'ai eu à relever avec la concrétisation de projets dont je suis tout particulièrement fier, soit celui de la construction de la nouvelle caserne et celui des pompiers premiers répondants.

Je remercie mes collègues du conseil municipal pour cette harmonie de pensée et cette vision commune qui nous auront permis de faire progresser les choses rapidement et de concrétiser notre plan de développement et de revitalisation, tel que nous l'avions imaginé. J'en profite pour remercier également les employés municipaux qui mettent en œuvre avec enthousiasme et professionnalisme les orientations du conseil municipal.

Enfin, je me dois de remercier les citoyens et citoyennes de Saint-Hippolyte qui, par la confiance qu'ils nous ont témoignée, ont rendu possible l'ensemble des réalisations des dernières années.

Denis Lemay



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137

saint-hippolyte.ca
reseaubibliolaurentides.qc.ca



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

À VOTRE SERVICE

Info-Biblio : il est prêt !

Un outil incontournable pour connaître l'ensemble de la programmation culturelle automnale. Il est disponible à la biblio, à l'hôtel de ville ou encore en ligne !

saint-hippolyte.ca

Entente de
développement
culturel



Québec

Entente de développement culturel

L'année 2016 marquait le début d'une belle aventure entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et le Ministère de la culture et des communications (MCC). Chacun des partenaires avait alors investi une somme de 5000 \$, pour un total de 10 000 \$. Certains se souviendront de la création d'un album illustré, d'ateliers de poterie parents-enfants, de cours de photo menant à une exposition collective... Ce scénario se poursuit en 2017 avec l'implantation de nouveaux projets tels que **Musigo** (cours de musique et chant) offerts gratuitement à l'école des Hauteurs cet automne et une **conférence** sur l'importance de la lecture chez les 0-12 ans.

Tournage de deux vidéos

Par ailleurs, au cours des prochains jours, une capsule vidéo réalisée dans le cadre de ce partenariat avec le ministère de la Culture, sera mise en ligne saint-hippolyte.ca et sur la page Facebook de la Municipalité. Celle-ci vise à illustrer l'ensemble des services offerts par votre bibliothèque municipale, qui propose tout un monde à découvrir cet automne ! L'équipe biblio tient à remercier tous les figurants ayant pris part à la captation vidéo.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

ACTIVITÉS

Conférence | La lecture : un atout pour la vie !

GRATUIT

19 h à 20 h 30 | Mercredi, 18 octobre

La conférencière Catherine Massie, détentrice d'une maîtrise dans le domaine de la littérature jeunesse, se spécialise dans ce type de présentation. Cette conférence s'adresse aux parents d'enfants de 0-12 ans, aux éducateurs de la petite enfance ou toute autre personne jouant un rôle significatif auprès de cette jeune clientèle.

Thèmes abordés :

- Quelles sont les bienfaits de la lecture chez les 0-12 ans ?
- Comment rendre accessible et agréable le contact de la lecture auprès de l'enfant.
- Survol des formes littéraires en contexte scolaire.
- Ressources pratiques pour le parent ou l'éducateur.



Journées de la culture

Pleins feux sur le patrimoine culturel !

Activités gratuites pour toute la famille.

28 septembre

19 h à 20 h 30 | Conférence sur les ponts couverts
Pour tous

Guy Thibault, conférencier féru d'histoire, partagera sa passion pour les ponts baladeurs, les ponts hantés, les « kissing bridge » et les ponts de la colonisation. Une invitation à découvrir notre patrimoine bâti.

29 septembre

20 h à 21 h 30 | Soirée de contes à la chandelle
+13 ans

André Lemelin, conteur professionnel, déploie ses personnages imaginaires, dont un maréchal ferrant, à travers des contes traditionnels réinventés.

30 septembre

10 h 30 à 12 h | Atelier créatif autour du bois
Familial

Clin d'œil sur le passé, à l'ère de la colonisation, pour mieux comprendre les enjeux entourant cette richesse naturelle qu'est le bois. Réalisation d'un personnage ludique à partir d'une branche. À faire et refaire, en famille, avec autant de plaisir !



Ateliers informatiques : ils sont de retour !

Coût : 5 \$ • Info et inscription : 450 224-4137

Ordinateur 101

Vendredi, 3 novembre 13 h à 14 h 30

Internet

Vendredi, 3 novembre 14 h 30 à 16 h

Tablette

Vendredi, 17 novembre 13 h à 14 h 30

Spectacle d'Halloween Le voleur de citrouilles

GRATUIT

10 h 30 à 11 h 15 | Samedi, 21 octobre

Vadrouille, l'épouvantail, s'est fait dérober la citrouille qu'il devait surveiller. Qui l'a volée et comment réussira-t-il à la retrouver ?

Pour maximiser le plaisir, venez costumés !

Inscription à partir du 21 septembre
450 224-4137

Vins et musiques du monde

Vins



MUSIQUES
du monde

QUELQUES
PLACES
DISPONIBLES !

19 h 30 à 21 h 30 | 20 octobre 18 ans+

Découvrez ou redécouvrez l'Amérique du Sud par ses vins, sa cuisine raffinée et sa musique latine.

Info : saint-hippolyte.ca | 450 224-4137

30 \$ par personne (tarif unique)

Aucun remboursement

EXPOSITION

La clique | 20 septembre au 31 octobre

La clique, c'est un chassé-croisé entre l'art abstrait (Lynne Ricard) et la sculpture (Jacques Corbeil), entre Montagne-Art, Paris et Bruxelles. Dans la pierre ou sur la toile, le rêve devient réalité et c'est avec passion qu'ils partagent le fruit de leur travail.

Un vernissage, en présence des artistes, aura lieu le 20 septembre (exceptionnellement un mercredi) de 17 h à 19 h où bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis.

LOISIRS ET PLEIN AIR

PARTICIPEZ À DEUX CONCOURS CET AUTOMNE !

Centre de plein air Roger-Cabana : concours « Nommez vos sentiers » !

Depuis plusieurs années, la Municipalité identifie les sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana par des numéros. L'addition, au fil des ans, de certains sentiers de même que l'élimination d'autres, ont créé une série de chiffres disparate.

Comme la configuration des sentiers sera modifiée pour l'hiver 2017-2018, la Municipalité souhaite inviter ses citoyens amateurs de plein air à lui soumettre des noms afin de nommer ses sept sentiers de raquette et huit sentiers de ski de fond et ainsi leur donner une couleur locale.

Les participants ont jusqu'au dimanche 15 octobre pour faire parvenir leurs suggestions de noms au Service des loisirs : mcaron@saint-hippolyte.ca

Un abonnement de 3 mois gratuit au GYM EXER-6 de Saint-Hippolyte sera attribué parmi les participants au concours.



Saisissez l'occasion de vous illustrer dans le calendrier 2018, distribué dans tous les foyers de la Municipalité !

Oiseaux, animaux, insectes, les photographes amateurs peuvent acheminer leurs photos illustrant un ou des éléments de la faune et devant obligatoirement avoir été prises sur le territoire de Saint-Hippolyte.

En plus de la possibilité de voir votre photo s'illustrer dans le calendrier municipal, courez la chance de remporter un certificat cadeau de 100 \$ chez Photo CDM de Saint-Jérôme !

Critères de sélection

Le jury, composé de représentants des Services de la culture, de l'environnement et des communications sélectionnera 13 photos, parmi toutes celles ayant été acheminées, selon les critères suivants :

- Respect du thème proposé ;
- Qualité des photos ;
- Créativité ;
- Respect des règlements du concours.

Pour participer

Les citoyens de Saint-Hippolyte de même que les commerçants, membres d'organismes ou employés municipaux peuvent participer en soumettant jusqu'à trois photographies **avant le 2 octobre 2017, à 16 h.**

Les photos doivent être acheminées en format jpeg ou pdf et doivent être de dimension 8 X 10 pouces, avec une résolution d'image de 300 Pixels par pouce (soit 2400 pixels par 3000 pixels). Le format électronique de vos photos doit être envoyé à l'adresse suivante : <https://wetransfer.com>. Vous devrez alors préciser le courriel où doit être acheminé votre envoi de photos : cnielly@saint-hippolyte.ca. Vous pouvez également acheminer la version papier, en format (8 x 10 pouce) à la réception de l'hôtel de ville située au 2253, chemin des Hauteurs, à Saint-Hippolyte. Accompagnez vos photos de votre nom, adresse, du titre de la photo, et d'une courte description du lieu où elle a été prise.

Les gagnants seront connus en octobre 2017 • Règles générales du concours au saint-hippolyte.ca

Signature d'une entente entre les Services de sécurité incendie de Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie et Prévost

Une entente vient d'être signée entre les services de sécurité incendie des municipalités et ville de Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie et Prévost. Visant à garantir l'entraide systématique entre les casernes, cette entente permettra de diminuer les coûts associés aux appels d'entraide en plus de libérer des effectifs et les officiers commandants qui devaient assurer les demandes de cette nature au cas par cas auparavant. Il faut savoir que le schéma de couverture de risques incendie de la MRC Rivière-du-Nord impose un ratio de huit pompiers et de deux camions citernes sur un appel.

Ainsi, dès qu'un incendie de catégorie 1 et 2 (majoritairement de bâtiment) sera signalé, une équipe supplémentaire provenant d'une autre municipalité (en fonction de l'adresse) sera déployée avec un autopompe citerne et quatre pompiers. Pour les incendies de catégorie 3 et 4 (touchant des bâtiments des secteurs commercial, industriel ou institutionnel), ce sont les effectifs des deux autres municipalités ou ville qui seront alors déployés totalisant huit pompiers et deux autopompes supplémentaires.

Du côté de la Municipalité de Saint-Hippolyte, ces nouvelles dispositions assureront le personnel nécessaire au programme des pompiers premiers répondants qui exige la présence de deux pompiers disponibles en tout temps. De plus, la couverture automatique du secteur du chemin du lac Bertrand, à partir de la 10^e avenue, permettra aux résidents de ce secteur de voir leur prime d'assurance diminuer puisque la caserne 2 de Sainte-Sophie est située à moins de huit KM du secteur (1133, chemin Val-des-Lacs).

L'entente intermunicipale entrera en vigueur le 2 octobre prochain et d'ici là, les trois services de sécurité incendie mettront en place le nouveau protocole, notamment auprès des centrales 911.

HORAIRE D'AUTOMNE Descente de bateau du lac de l'Achigan

Merci de prendre connaissance de l'horaire d'automne !

Du 5 septembre au 9 octobre :

Ouvert les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis de 9 h 30 à 16 h 30

Du 10 au 31 octobre :

Les vendredis, samedis, dimanches et lundis de 10 h à 16 h

ENVIRONNEMENT

Journée grand ménage

La Municipalité mettra à la disposition de ses citoyens des conteneurs pour la récupération des rebuts qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures domestiques tels que bois, fer, encombrants (meubles et matelas endommagés) et matériaux secs en petite quantité (placoplâtres et bardeaux).

Les matières suivantes sont refusées : résidus de démolition, ordures ménagères, branches et appareils ménagers.

Cette journée de récupération s'adresse UNIQUEMENT aux particuliers.

Une preuve de résidence sera exigée à l'entrée. • N'oubliez pas d'apporter vos gants!

Quand : le samedi 23 septembre, de 8 h 30 à 16 h 30

Où : Au garage municipal situé au 2056, chemin des Hauteurs.



Modernisation du système d'éclairage municipal :

Une économie de la consommation d'électricité de plus de 75 %!

La Municipalité de Saint-Hippolyte a choisi de remplacer son procédé d'éclairage actuel par l'éclairage au DEL.



**Durable
Économique
Lumineux**

Au total, 974 luminaires seront convertis afin de permettre d'importantes économies d'énergie. La Municipalité a investi 447 768 \$ dans ce projet et réalisera des économies d'énergie de l'ordre de 75,2 % grâce à la technologie DEL. Ainsi, si la consommation actuelle est de 62 485 \$, celle projetée avec le DEL sera de 15 305 \$. Les économies d'énergie et frais de maintenance qui totalisent près de 75 000 \$ annuellement, autofinanceront le projet en moins de 6 ans. Le remplacement de l'éclairage, qui s'est amorcé le 5 septembre, se poursuivra jusqu'au 5 octobre prochain. Nous sollicitons votre collaboration pendant cette période de travaux dont le bon déroulement a été confié à la firme Énergère, partenaire de ce projet.

Concours d'identification de la renouée japonaise

Dans la poursuite de nos efforts initiés en 2015 pour contrôler la renouée japonaise, la Municipalité de Saint-Hippolyte sollicite votre aide afin de recenser les colonies de renouée présentes sur notre territoire. Contribuez au recensement **entre le 15 septembre et le 15 octobre 2017** et courez la chance de gagner un certificat cadeau de 200 \$ chez Matério!

Pour être admissible au concours, rien de plus simple!

- Identifiez et déclarez une colonie de renouées inconnue jusqu'à ce jour en complétant le formulaire disponible au www.saint-hippolyte.ca;
- Assurez-vous que la colonie identifiée n'apparaisse pas déjà sur la liste et la carte des souches de renouées fournies sur le site Internet de la Municipalité.

Piscines, spas et environnement

Comme il est agréable pendant les chauds mois d'été de plonger dans l'eau fraîche d'une piscine ou de se détendre en soirée dans un spa! Il est toutefois nécessaire de se soucier de l'environnement lorsque vient le temps de vidanger votre piscine ou votre spa. Les eaux de vidange des piscines et spas contiennent en effet des produits chimiques toxiques ou dommageables pour la vie aquatique et la santé publique, tels que le chlore, le brome ou le sel. Le chlore, en plus d'être très toxique, réagit avec la matière organique présente dans les lacs et cours d'eau pour former des composés organochlorés, des *substances cancérigènes probables* (IRIS, EPA, 2003). Pour les systèmes de traitement au sel, une partie du sel se retrouve dans le sol, ce qui peut contaminer les cours d'eau et la nappe phréatique, dans laquelle l'eau de consommation est généralement puisée.



Voici donc quelques conseils à suivre lorsque que vous videz votre piscine ou votre spa :

- Idéalement, les eaux de vidange d'une piscine ou d'un spa devraient être dirigées vers un puits d'absorption. Si l'eau est vidée directement sur le sol, le débit devrait être tel qu'il ne cause pas l'érosion du sol. La vidange directe dans un lac ou cours d'eau n'est pas recommandée.
- En aucun cas le déversement du trop-plein ou la vidange d'une piscine ou d'un spa ne peut se faire sur une autre propriété.
- Avant leur rejet dans l'environnement, le chlore et le brome doivent être non détectables dans l'eau. Puisque le **chlore** est volatil, il est possible de laisser reposer l'eau au moins **sept jours** avant de vider la piscine, ce qui aura pour effet de **déchlorer** l'eau. Pour le **brome**, un traitement chimique doit être appliqué afin de **déhalogéner** l'eau avant son rejet dans l'environnement.

En ce qui concerne le **sel**, celui-ci ne peut pas être enlevé de l'eau comme le chlore ou le brome. On ne peut donc rejeter l'eau d'une piscine traitée au sel directement dans l'environnement, car la concentration en sel est trop élevée (la concentration de sel dans une piscine varie entre

3000 et 7000 mg/L). Voici quelques solutions pour vidanger une piscine au sel :

1. Faire pomper l'eau de la piscine dans une citerne et l'acheminer dans un endroit où l'eau pourra être traitée adéquatement;

OU

2. Diluer l'eau de la piscine avec de l'eau non traitée provenant d'un cours d'eau ou du lac, l'objectif étant de réduire la concentration en sel de l'eau qui sortira du tuyau et qui sera rejetée dans l'environnement à **moins de 1720 mg/L de sel** (viser une concentration la plus faible possible). L'eau de la piscine ne peut pas être rejetée directement dans le lac et doit également être rejetée à plus de 30 mètres des puits (pour éviter la contamination de l'eau potable) et à 10 mètres du lac. L'eau peut alors être vidangée doucement sur le terrain par un tuyau de façon à éviter l'érosion du sol et à favoriser l'infiltration dans le sol avant que l'eau n'atteigne le lac.

- Ne **JAMAIS** vidanger votre piscine ou spa à la surface de votre installation sanitaire ou dans votre fosse septique, ce qui surchargerait votre système, causant ainsi des débordements, résurgences ou refoulements des eaux usées.

L'ACTION MUNICIPALE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME • OCTOBRE 2017

Mot du maire

Les dernières semaines furent riches en projets et en réalisations pour votre administration municipale : lancement d'un nouveau site Web, création d'un programme de subvention et organisation de nombreux événements, l'automne nous en met plein la vue à Saint-Hippolyte !

Le fonds vert : pour soutenir vos projets environnementaux

Le conseil municipal de Saint-Hippolyte adoptait, le 5 septembre dernier, une résolution visant l'implantation d'un nouveau programme de soutien à l'action environnementale. Le **Fonds vert** a notamment comme objectifs de favoriser et de soutenir financièrement des projets environnementaux présentés par des organismes locaux qualifiés et de reconnaître et promouvoir les organismes environnementaux œuvrant pour la protection de l'environnement. Avec le Fonds vert, la Municipalité espère encourager les initiatives et les efforts déployés pour mettre en valeur et préserver notre territoire. Beaucoup d'organismes, dont nos nombreuses associations de lacs, se démarquent par leur engagement et leur implication en ce sens et il nous importe de reconnaître leurs actions et de les soutenir dans leurs projets. Vous trouverez plus de détails sur ce programme de subvention dans cette édition de votre Action municipale.

Refonte du site Web

La Municipalité lançait, le 2 octobre dernier, son tout nouveau site Web que l'on peut visiter au **saint-hippolyte.ca**. Présentant un design plus actuel, le site a été remanié et épuré afin d'améliorer les communications avec les citoyens en proposant une navigation simplifiée qui permet de retracer rapidement l'information recherchée. Désormais adaptable pour les téléphones mobiles et les tablettes, il est également doté d'un moteur de recherche plus performant. La refonte du site Internet s'inscrit dans la foulée de la Politique de services aux citoyens adoptée en 2016 qui présente des engagements assurant l'atteinte de standards de haut niveau en matière de service à la clientèle. L'interface du site a été structurée de façon à faciliter l'accès aux informations. Nous espérons qu'il vous permette



d'être bien renseigné en tout temps et qu'il demeure une source d'informations incontournables. Nous vous invitons à profiter de votre visite sur le nouveau site Web pour vous inscrire à l'infolettre hebdomadaire de la Municipalité qui met en lumière les activités et projets orchestrés par les différents services municipaux, de même que les réalisations et orientations du conseil municipal.

Journées de la culture, rencontre avec des oiseaux de proie, soirée vins et musiques du monde, Festival des sentiers, expositions, nos services municipaux rivalisent d'imagination pour vous proposer une programmation d'activités à la hauteur de l'étincelante palette de couleurs que nous offre les paysages automnaux de notre Municipalité. **Bonne saison !**

Prochaine séance du conseil

Prenez note que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi 13 novembre** à 19 h à l'église paroissiale, 2261, chemin des Hauteurs. On peut consulter les procès-verbaux de toutes les séances ou visionner les vidéos de celles-ci en visitant le **saint-hippolyte.ca**.



Bruno Laroche, maire

450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard

Maire-suppléant,
finances et
communications



Yves Dagenais

Sports, loisirs
et plein air



Chantal Lachaine

Culture, bibliothèque
et vie communautaire



Denis Lemay

Travaux publics
et sécurité publique



Donald Riendeau

Urbanisme



Bruno Allard

Environnement

saint-hippolyte.ca

BELLE NATURELLE



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137

saint-hippolyte.ca
reseaubibliolaurentides.qc.ca



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

À VOTRE SERVICE



Ateliers informatiques

Inscription requise | 450 224-4137

Coût 5 \$

Ces ateliers, d'une durée de 90 minutes, doivent être considérés comme une initiation. Le contenu enseigné permet aux participants d'acquérir quelques connaissances de base leur permettant de naviguer sur le web ou d'utiliser une tablette avec plus d'aisance.

Ordinateur 101

3 novembre, 13 h à 14 h 30

Internet

3 novembre, 14 h 30 à 16 h

Tablette

17 novembre, 13 h à 14 h 30

Possibilité d'emprunter gratuitement une tablette IPAD, sur place, pour les besoins du cours.

Vente de livres usagés

10 et 11 novembre, pendant les heures d'ouverture

Qu'il s'agisse de romans, de livres de recettes, d'albums jeunesse ou de documentaires, vous trouverez ce que vous cherchez à une fraction du prix ! La bibliothèque accepte les dons de livres et DVD en tout temps. Avis important : le personnel se réserve le droit de refuser des dons si le livre est en piteux état (gâté par l'eau ou l'humidité, taché) ou jugé trop ancien.

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

EXPOSITIONS

Clichés Carrés

2 novembre au 12 décembre

Noémie Forget, photographe

Cette artiste photographe contemporaine met en lumière des détails urbains qui passent souvent inaperçus. Couleurs, ombres, textures et angles sont mis à l'honneur dans une approche minimaliste.

Vernissage le

2 novembre
de 17 h à 19 h

Entrée libre



La clique

Jusqu'au 31 octobre

La clique, c'est un chassé-croisé entre l'art abstrait (Lynne Ricard) et la sculpture (Jacques Corbeil), entre Montagne-Art, Paris et Bruxelles. Un duo imaginaire qui s'abreuve d'émotions pour créer sur toile ou dans la pierre. C'est avec passion qu'ils partagent le fruit de leur travail dans le cadre de cette fascinante exposition.



ACTIVITÉS

Conférence | La lecture : un atout pour la vie !

19 h à 20 h 30 | Mercredi, 18 octobre | Aucune réservation requise

GRATUIT

La conférencière Catherine Massie, détentrice d'une maîtrise dans le domaine de la littérature jeunesse, se spécialise dans ce type de présentation. Cette conférence s'adresse aux parents d'enfants de 0-12 ans, aux éducateurs de la petite enfance ou toute autre personne jouant un rôle significatif auprès de cette jeune clientèle.

Thèmes abordés :

- Quels sont les bienfaits de la lecture chez les 0-12 ans ?
- Comment rendre accessible et agréable le contact de la lecture auprès de l'enfant.
- Survol des formes littéraires en contexte scolaire.
- Ressources pratiques pour le parent ou l'éducateur.



Vins et musiques du monde

Vins

DERNIÈRE
CHANCE !



MUSIQUES
du monde

19 h 30 à 21 h 30 | 20 octobre 18 ans+

Découvrez ou redécouvrez l'Amérique du Sud par ses vins, sa cuisine raffinée et sa musique latine.

Info : saint-hippolyte.ca | 450 224-4137

30 \$ par personne (tarif unique)

Aucun remboursement

Spectacle d'Halloween Le voleur de citrouilles

10 h 30 à 11 h 15 | Samedi, 21 octobre



GRATUIT

Vadrouille, l'épouvantail, s'est fait dérober la citrouille qu'il devait surveiller. Qui l'a volée et comment réussira-t-il à la retrouver ?

Tout comme le personnel de la bibliothèque, viens déguisé ! Suite au spectacle, il y aura distribution de bonbons.

Inscrivez-vous dès maintenant !

450 224-4137



LOISIRS ET PLEIN AIR

OFFRES D'EMPLOI / CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

Moniteur de ski de fond

Description du poste :

Assurer l'encadrement de jeunes âgés entre 6 et 12 ans et enseigner les techniques du ski de fond.

Horaire : sept dimanches consécutifs de 9 h à 15 h
(début : janvier 2018)

Préposé à l'accueil

(ski de fond et raquettes)

Description du poste :

Procéder à l'enregistrement de la clientèle, la location d'équipement et à l'information.

Horaire : Les fins de semaine, deux semaines du temps des Fêtes (sauf le 25 décembre et 1^{er} janvier) et la semaine de relâche scolaire (début : décembre 2017).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au Service des loisirs **avant le 7 novembre 2017.**

Courriel : mcaron@saint-hippolyte.ca

Adresse : 2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1

FESTIVAL DES SENTIERS



Samedi le 28 octobre

La Municipalité de Saint-Hippolyte, en partenariat avec l'Association des pompiers de Saint-Hippolyte, est heureuse de convier la population à une journée familiale en pleine nature.

Au programme, animation, course et randonnée qui permettront aux petits et grands de bouger tout en profitant du plein air!

Course en sentiers chronométrée

8 h : ouverture du site

9 h 30 : 1 km (12 ans et moins) – coût 5 \$

9 h 50 : 2 km des jeunes (12 ans et moins) – coût 7 \$

10 h 15 : **remise des médailles**

10 h 45 : 2 km des grands (13-15 & 16 ans et plus) – coût 10 \$

11 h 15 : 5 km (13-15 & 16 ans et plus) – coût 15 \$

12 h 30 : **remise des médailles**

14 h : **randonnée pédestre guidée 5 km (gratuit)**

TAXES ET FRAIS INTERNET INCLUS DANS LES TARIFS.

La course se déroulera dans les sentiers balisés du Centre de plein air Roger-Cabana.

Chronométrage électronique par la Compagnie MS1 - Timing.

INSCRIPTIONS PAR INTERNET À MS1TIMING.COM ou directement à la Maison des Loisirs. Les inscriptions se terminent le 27 octobre à 11 h.



COMMODITÉS :

Randonnée pédestre • Modules d'hébertisme • Vélo de montagne • Animation avec les pompiers de Saint-Hippolyte • Kiosque alimentaire

STATIONNEMENT : ÉCOLE DES HAUTEURS 30, rue Bourget

INFORMATIONS : Louis Croteau, directeur du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire. 450 563-2505, p. 2248



De gauche à droite : Chantal Laforest Banque TD, Geneviève Simard directrice de l'environnement, Gilbert Tousignant CRPF, Claude Bourque CRPF, Serges Péladeau CRPF, Louis Croteau directeur sport, loisirs et plein air, Bruno Laroche maire et Yves Dagenais conseiller municipal.

Inauguration officielle des Sentiers écologiques

C'est le 5 octobre dernier qu'avait lieu l'inauguration officielle des Sentiers écologiques de Saint-Hippolyte, au cœur de la réserve naturelle du Parc-des-Falaises. L'événement, qui s'est déroulé en présence du maire Bruno Laroche, du conseiller municipal Yves Dagenais, d'employés municipaux et de représentants du Comité régional pour la protection des falaises (CRPF), a permis de présenter le nouveau portail réalisé par le CRPF, installé à l'entrée des sentiers.

Situés dans la Réserve naturelle du Parc-des-Falaises (secteur Gagné-Beaulne et Labonté), les Sentiers écologiques de Saint-Hippolyte font partie d'un milieu protégé qui totalise 46 ha (113,7 acres) et s'étendent sur une dizaine de kilomètres. « Saint-Hippolyte est reconnu comme un vaste terrain de jeu par les amateurs de plein air qui apprécient ses attraits naturels tout comme les infrastructures qui sont mises à leur disposition chez-nous. Nous pouvons donc être fiers de cet apport à notre réseau de sentiers qui complète l'offre déjà exceptionnelle que l'on retrouve sur le territoire de la Municipalité. » a déclaré le maire Bruno Laroche qui a aussi tenu à remercier le CRPF et ses partenaires pour la réalisation de ce projet.

HORAIRE D'AUTOMNE Descente de bateau du lac de l'Achigan

Du 10 au 31 octobre :

Les vendredis, samedis, dimanches et lundis de 10 h à 16 h

Durant la semaine du 5 novembre :

ouverture de la barrière sur rendez-vous seulement. Un avis d'au moins 48 heures à l'avance et des frais de 100 \$ par embarcation seront applicables. Pour prise de rendez-vous : (450) 563-2505, poste 2231

ENVIRONNEMENT



Haute voltige au parc Aimé-Maillé

Deux animations-spectacles d'oiseaux de proie en pleine action, présentées par l'organisme Faucon-Éduc, ont eu lieu le samedi 16 septembre dernier

au Parc Aimé-Maillé. Au total, plus de 400 personnes se sont déplacées pour admirer l'agilité, la grâce et la beauté des cinq espèces dévoilées lors de ces spectacles : la buse de Harris, la buse rouilleuse, le grand-duc, la crécerelle d'Amérique et l'effraie des clochers.

J'ai raté la dernière journée grand ménage !

Comment disposer de mes débris de construction maintenant ?

Les résidus de construction et de rénovation **ne sont pas acceptés** lors de la collecte des ordures ou du recyclage. Vous devez louer un conteneur de recyclage de matériaux secs pour disposer convenablement de ces matières. Voici une liste des entreprises offrant la location de conteneurs dans notre région :

- Centre de tri d'Argenteuil : 450 566-8000
- Envirobac Laurentides : 450 806-3655
- Les conteneurs Tibo : 450 432-2121
- Multi Recyclage (Recyclage Sainte-Adèle) : 450 229-8188
- Sani-Service G. Thibault et fils : 450 438-4961
- Service de Recyclage Sterling : 450 432-2691
- Services sanitaires Saint-Antoine : 450 438-0437
- Waste Management : 450 438-3626
- Zone Conteneurs : 514 708-6264



Collecte de feuilles et de résidus de jardin

La collecte de feuilles et de résidus de jardin se déroulera pendant les semaines du **16 octobre au 9 novembre prochain**. Afin de vous assurer que vos feuilles mortes et résidus verts soient ramassés, vous devrez les déposer dans des sacs en papier, en bordure de la rue, le même jour que la collecte du bac brun. Veuillez prendre note qu'aucun sac en plastique (orange ou transparent) ne sera ramassé. Les feuilles mortes, le gazon et les résidus de jardin sont acceptés.



Si vous possédez votre propre remorque, vous pouvez aller directement à ces endroits:

- Multi Recyclage (Recyclage Sainte-Adèle), à Sainte-Adèle 450 229-8188
- Sani Service G. Thibault, à Sainte-Sophie 450 438-4961
- Service de Recyclage Sterling, à St-Antoine de mars à décembre 450 432-2691
- Waste Management, à Sainte-Sophie 450 438-3626

Prenez note que des frais sont applicables à la tonne ou au volume.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

À l'occasion de la **Semaine québécoise de réduction des déchets du 21 au 29 octobre**, nous vous invitons à repenser à vos habitudes de consommation et à en adopter de nouvelles pour réduire vos déchets. Certains gestes vous permettront même de réaliser de vraies économies, d'autres de gagner du temps ou de l'espace, bref, de vous simplifier la vie !

N'hésitez plus : agissez !

- J'utilise des sacs réutilisables
- Je limite les emballages
- J'achète des recharges écologiques
- J'achète en vrac ou en grand format
- Je bois de l'eau du robinet et j'utilise une bouteille réutilisable
- J'évite le gaspillage alimentaire
- J'utilise des piles rechargeables
- J'emprunte ou je loue mes outils
- Je donne ou je vends au lieu de jeter



- Je répare ou fais réparer
- Je limite les impressions papier
- J'utilise ma tasse réutilisable au bureau
- J'utilise de la vaisselle réutilisable
- Je participe à la collecte des bacs bruns
- Je trie mes matières
- J'utilise mon Écocentre !

Rappels

Vous avez **jusqu'au vendredi 3 novembre** pour vous inscrire à la liste de la Municipalité pour bénéficier de la **dernière collecte de branches** de la semaine du 6 novembre. Composez le 450 563-2505. L'**Écocentre** de Saint-Hippolyte fermera ses portes le samedi 28 octobre 2017 à 16 h 30 pour la période hivernale. Il sera par la suite possible de visiter l'Écocentre régional de Saint-Jérôme situé au 301, rue Lajeunesse Ouest jusqu'au samedi 11 novembre. Pour plus d'informations, visitez le **www.ecocentresrdn.org**.



Création du Fonds vert

Une résolution visant l'implantation d'un nouveau programme de soutien à l'action environnementale a été adoptée par le conseil municipal le 5 septembre dernier. Le **Fonds vert** a notamment comme objectifs de favoriser et de soutenir financièrement des projets environnementaux présentés par des organismes locaux qualifiés, de reconnaître et de promouvoir les organismes environnementaux œuvrant pour la protection de l'environnement et de contribuer au succès des projets mis sur pied par les organismes en mettant à profit les ressources municipales en environnement, en complémentarité avec les ressources du milieu.

Jusqu'à 25 000 \$ en subvention

Parmi les projets admissibles à ce programme de subvention on retrouve, entre autres, les projets visant l'amélioration des bandes riveraines, les études, des projets de sensibilisation, la surveillance de l'état des lacs et des cours d'eau en général, les plans directeur de lac, les projets pilotes ainsi que les projets de recherche et de développement. Les montants octroyés par projet pourront représenter jusqu'à 100 % de la valeur totale du projet, jusqu'à un maximum de subvention de 25 000 \$. Prenez note que seuls les organismes accrédités en vertu de la *Politique d'accréditation des organismes sans but lucratif* de la Municipalité de Saint-Hippolyte sont admissibles au Fonds verts. Avant de présenter une demande de subvention, les organismes sont invités à prendre connaissance des différentes conditions d'admissibilités sur le site Web de la Municipalité : <http://saint-hippolyte.ca/fonds-vert/>.

On peut acheminer questions et commentaires ou présenter une demande de subvention à :

gsimard@saint-hippolyte.ca ou encore, en composant le 450 563-2505, poste 2257

L'ACTION MUNICIPALE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME • NOVEMBRE 2017

Mot du maire

Au lendemain de cette élection municipale, je dois d'abord vous manifester l'enthousiasme de toute notre équipe à l'idée d'amorcer ce troisième mandat à la mairie de Saint-Hippolyte et remercier la population pour la confiance qu'elle nous a témoignée. Sachez que cette réélection constitue pour nous un immense privilège assorti d'une grande responsabilité, soit celle de réaliser les projets amorcés et d'assurer le développement de notre Municipalité avec autant d'engagement, de rigueur et de transparence que nous l'avons fait dans le cadre de nos précédents mandats. Soyez assurés de notre détermination à poursuivre sur la même lancée, en misant sur la participation citoyenne!

Je profite de l'occasion pour souhaiter la plus cordiale des bienvenues à Patrice Goyer et à Jennifer Ouellette au sein du conseil municipal et à remercier pour leur engagement indéfectible, les conseillers sortants Gilles Beauregard et Denys Lemay avec qui j'ai eu le grand bonheur de relever de nombreux défis au cours des dernières années.

Une première pelletée de terre pour le futur Centre des loisirs de Saint-Hippolyte

C'est le 20 octobre dernier qu'avait lieu la première pelletée de terre marquant le début des travaux de construction d'un nouveau centre de loisirs à Saint-Hippolyte. Le projet s'amorce suite à l'annonce récente de l'octroi, par les gouvernements du Québec et du Canada, d'une aide financière de 1 151 202 \$ provenant du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec - *Volet infrastructures provinciales-territoriales* - Fonds des petites collectivités. De son côté, la Municipalité injecte 1 151 000 \$ dans ce projet, dont 1 million \$ provenant du surplus budgétaire accumulé. Les travaux se sont donc amorcés en octobre afin que la structure du bâtiment puisse être édifée avant la saison hivernale. L'inauguration est prévue en juin 2018. Le nouveau centre comportera deux ailes, une destinée à accueillir les bureaux du Service des loisirs et l'autre, proposant les facilités d'un centre communautaire.



Sur la photo de gauche à droite on reconnaît : Yves Dagenais conseiller responsable des loisirs, Benoit Daoust des entreprises Landco, Louis Croteau directeur du Service des loisirs, Donald Riendeau conseiller, Chantal Lachaine conseillère, Bruno Laroche maire, Gilles Beauregard conseiller, Denis Lemay conseiller, Bruno Allard conseiller, Mario Allard architecte et Sylvain Vanier directeur du Service des travaux publics.

Avis de décès

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Madame Francine Fafard le 31 octobre dernier. Cumulant plus de 38 ans au sein du Service de taxation de la Municipalité, elle était reconnue comme une employée dévouée et consciencieuse. Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour offrir toutes nos sympathies à la famille. Une messe commémorative sera célébrée en son honneur le **24 novembre prochain à 14 h, à l'église de Saint-Hippolyte.**



Bruno Laroche

Élections municipales



Voici le résultat des élections municipales 2017 pour la Municipalité de Saint-Hippolyte :

- Maire - Bruno Laroche avec 83,36 % des voix
- Chantal Lachaine avec 81,20 % des voix
- Yves Dagenais avec 78,66 % des voix
- Donald Riendeau avec 79,59 % des voix
- Bruno Allard, élu sans opposition
- Jennifer Ouellette avec 80,77 % des voix
- Patrice Goyer avec 81,46 % des voix

7 722 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale et 2 692 d'entre eux ont exercé leur droit de vote, pour un taux de participation se chiffrant à 34,9 %. De ce nombre, 667 électeurs auront pris part au vote par anticipation du 29 octobre.



Bruno Laroche, maire

450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



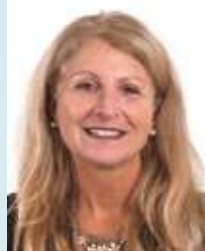
Bruno Allard
Environnement et
communications



Yves Dagenais
Travaux publics



Patrice Goyer
Sécurité publique



Chantal Lachaine
Sports, loisirs, plein air
et culture



Jennifer Ouellette
Finances et
administration



Donald Riendeau
Urbanisme



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137

saint-hippolyte.ca
reseaubibliolaurentides.qc.ca



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

Mardi et mercredi
13 h - 20 h
Jeudi et vendredi
10 h - 20 h
Samedi
10 h - 15 h

Horaire du Temps des fêtes:

Nous serons fermés du 23 décembre au 5 janvier, à l'exception du 27 décembre et du 3 janvier de 10 h à 15 h.



À VOTRE SERVICE

Donnez au suivant !

La bibliothèque est fière d'accueillir, l'espace d'une soirée, quatre étudiantes qui aspirent à devenir techniciennes en documentation. Dans le cadre de leurs études, elles devaient concocter une animation sur mesure pour répondre à un besoin précis. Le mandat a été réalisé avec l'objectif d'offrir une activité de Noël pour les jeunes familles à la tombée du jour. Le résultat sera présenté le **8 décembre** dès 19 h ! Soyez-y ! (Se référer au descriptif de l'activité *Au pied du sapin avec les lutins* ci-dessous).

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

EXPOSITIONS

Clichés carrés

Jusqu'au 12 décembre

Noémie Forget, *photographe*

Femme créative aux talents multiples, **Noémie Forget** a publié deux albums illustrés pour enfants avant de se consacrer entièrement à la photographie artistique. C'est par la création instantanée à partir des téléphones intelligents qu'elle traque, en arpentant les rues de Montréal, des détails insoupçonnés du quotidien suivant les variations des formes et de la lumière.



L'écho des silences

14 décembre au 30 janvier

Renée Noreau, *peintre*

Avec les années, on a besoin de relire notre histoire, de relier les morceaux, d'entendre l'écho des silences... pour continuer d'aimer la vie !

Vernissage le 14 décembre de 17 h à 19 h
Entrée libre



ACTIVITÉS

Des bilans positifs !

Au cours des dernières semaines, trois séries d'activités culturelles bien distinctes se sont démarquées à Saint-Hippolyte : **Journées de la culture**, **Vins et musiques du monde** et les festivités entourant la **fête de l'Halloween**. Au total, c'est plus de 255 personnes qui se sont déplacées à la bibliothèque pour vivre ces moments inédits en famille ou entre amis !



À LA BIBLIO, ON FÊTE NOËL EN GRAND !

Heure du conte en pyjama

Samedi, 2 décembre | 10 h 30 à 11 h 30

Cette traditionnelle heure du conte souligne l'arrivée du temps des fêtes par une matinée peu ordinaire. Enfants, parents et grands-parents sont attendus, en pyjama, pour célébrer cette grande fête qu'est Noël ! Suite au conte, un bricolage thématique sera proposé. Aucune réservation requise.



Au pied du sapin avec les lutins

Vendredi, 8 décembre | 19 h à 19 h 45

La magie des fêtes se poursuit... même le soir ! Quatre lutins vous attendent impatiemment pour débiter leurs histoires de Noël au pied du sapin. S'ensuit une chasse aux trésors où il faudra trouver les indices dissimulés à travers la *forêt enchantée*. Le port du pyjama est recommandé pour un maximum de plaisir !

Idéal pour les 3 à 8 ans | Réservation requise 450 224-4137

ACTIVITÉS
GRATUITES POUR
LA FAMILLE !



Spectacle de Noël Le Noël de Léon

Samedi, 16 décembre | 10 h 30 à 11 h 15

Le lutin *Ouf* est tombé du traîneau du Père Noël ! Il a atterri sur une île tropicale. Heureusement, le génie Méli-Mélo viendra à sa rescousse pour l'aider à retourner au pôle Nord mais à une seule condition : *Ouf* doit rendre un petit garçon heureux. Facile, dites-vous ? Pas du tout ! *Léon* est un petit garçon, disons... très grognon !

Réservation requise 450 224-4137.



Crédit photo : Théâtre La petite valise

LOISIRS ET PLEIN AIR

FESTIVAL DES SENTIERS



Plus de cent participants s'étaient donnés rendez-vous à la 3^e édition du Festival des Sentiers, le 28 octobre dernier au Centre de plein air Roger-Cabana. Sous un soleil radieux et une température avoisinant les douze degrés, l'ambiance était à la fête alors que toute la famille a pu prendre part aux différentes épreuves de course et de randonnée proposées dans un esprit de saine compétition. Pour la première fois depuis sa création, l'activité comportait une course amicale en sentiers sur des distances de 1, 2, ou 5 km. Le coup de cœur de la journée s'est certainement avéré le parcours du 5 km qui aura permis aux athlètes d'expérimenter un itinéraire technique et exigeant, dans les plus belles sections des sentiers de raquette et de vélo de montagne. Malgré l'amorce des travaux entourant la construction du futur Centre des loisirs, le comité organisateur a aménagé trois parcours qui auront permis aux participants de profiter pleinement des attraits du réseau de sentiers. Outre la course à pied et une randonnée guidée, la journée organisée conjointement par le Service des loisirs et l'Association des Pompiers de Saint-Hippolyte proposait plusieurs jeux et activités qui auront suscité l'intérêt des petits et grands.

Rappelons que le Centre de plein air Roger-Cabana propose un réseau de sentiers quatre-saisons qui accueille en été les amateurs de randonnée pédestre et de vélo de montagne, et en hiver, les amateurs de ski de fond, de raquette et de vélos à pneus surdimensionnés (*fatbikes*).

Concours « Nommez vos sentiers »

Nous tenons à féliciter madame Joane Lafontaine, gagnante de notre concours « Nommez vos sentiers ». Mme Lafontaine remporte un abonnement de trois mois gratuit au Gym Exer-6 de Saint-Hippolyte!

Voici donc les nouveaux noms des sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana :

SENTIERS DE SKI

Numéro	Nom
1	Morency
2	Achigan
3	Fournelle
4	Cornu
5	Connelly
6	Maillé
7	Écho
8	Bleu

SENTIERS DE RAQUETTE / RANDONNÉE / VÉLO

Numéro	Nom
R1	Allons voir !
R2	le Relais
R3	les Ruisseaux
R4	la Prucheraie
R5	le Belvédère
R6	les Menhirs
R7	le Plateau



OFFRES D'EMPLOI / CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA

Moniteur de ski de fond

Description du poste :

Encadrer, animer et enseigner des techniques de ski aux jeunes skieurs.

Horaire : sept dimanches de 9 h à 15 h (début : janvier 2018)

Préposé à l'accueil

(ski de fond et raquette)

Description du poste :

Procéder à l'enregistrement des visiteurs, à la location d'équipement et à l'information.

Horaire : Les fins de semaine, les 2 semaines du temps des fêtes (sauf le 25 décembre et 1^{er} janvier) et la semaine de relâche scolaire (début : décembre 2017).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au Service des loisirs **avant le 25 novembre 2017.**

Courriel : mcaron@saint-hippolyte.ca

Adresse : 2253, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte, Québec J8A 1A1

INSCRIPTIONS

Cours de ski de fond

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

DU 1^{ER} AU 20 DÉCEMBRE 2017

EN LIGNE OU AU SERVICE DES LOISIRS

Résidents de Saint-Hippolyte : 95 \$

Politique familiale (pour Saint-Hippolyte) :

1^{er} enfant tarif régulier

2^e enfant 40 % de rabais

3^e enfant 50 % de rabais

Non-résidents : 115 \$ par enfant

La passe de saison du réseau n'est PAS incluse.

JEANNOT LAPIN

4 à 6 ans / 2013 à 2011

JACK RABBIT

6 à 12 ans / 2011 à 2005

Les cours auront lieu les dimanches, du 14 janvier au 18 février 2018, au Centre de plein air Roger-Cabana (2060, chemin des Hauteurs).

N.B. : l'enfant sera classé en fonction de son niveau technique.

Pour information :

www.saint-hippolyte.ca ou au Service des loisirs : 450-563-2505, poste 2231

PLACES
LIMITÉES

L'HIVER EST À NOS PORTES!

Abris d'hiver temporaires

Les abris d'hiver temporaires pour les voitures sont autorisés depuis le 15 octobre et ce, jusqu'au 1^{er} mai prochain.

Stationnement de nuit

Nous vous rappelons que le stationnement est interdit dans les rues de la municipalité, **de minuit à 7 h, entre le 15 novembre et le 1^{er} avril**. Cette interdiction est cependant levée aux dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre de même que les 1^{er} et 2 janvier.

Déneigement

Saviez-vous que la Municipalité est en charge de l'entretien de **plus de 175 kilomètres de routes** sur son territoire ? Pour en faciliter le déneigement, voici quelques consignes à respecter pour la saison hivernale :

Assurez-vous de bien identifier, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structuraux présents en bordure de la route. Ces éléments doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue (ligne de terrain)*.

Les abris d'hiver doivent, quant à eux, être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue. *

Pour tout savoir sur nos opérations de déneigement, consultez le **saint-hippolyte.ca/services-aux-citoyens/routes-et-travaux/deneigement/**



Concours d'identification de la renouée japonaise

Félicitations à Madame Sylvie Doré qui remporte un certificat cadeau de 200 \$ chez Materio pour sa participation au concours d'identification de la renouée japonaise. La Municipalité tient à remercier tous les participants pour leur contribution au recensement des colonies de renouées sur notre territoire.

Collecte des ordures et du recyclage en hiver

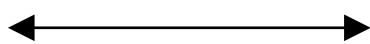
Le tapis de feuilles qui recouvre le sol annonce que l'automne cédera bientôt sa place à l'hiver. Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, veuillez placer vos bacs roulants en bordure de rue, à l'intérieur de votre entrée privée, pour ne pas nuire au déneigement des rues et minimiser les bris de bacs roulants par l'entrepreneur affecté au déneigement. Veuillez également déneiger vos bacs roulants après une tempête, à défaut de quoi l'entrepreneur de collecte ne pourra les vider de leur contenu.



Les roues du bac sont dirigées vers la résidence.

1 à 1.2 mètres (3 à 4 pieds)

Chaussée



Conseils pour passer un hiver éconergétique

Le chauffage

Le chauffage représente à lui seul 54 % de votre consommation d'électricité. Il est possible d'économiser l'énergie (jusqu'à 10 % de la facture !) tout en profitant d'une température confortable dans la maison, simplement en variant la température : le thermostat électronique est l'outil idéal pour cette tâche.

Températures recommandées :

- Lorsque vous êtes présents à la maison : 18°C à 21°C ;
- Salle de bain et bureau : 21°C ou 22°C ;
- La nuit ou en votre absence : abaissez les thermostats de 2°C à 3°C.

L'isolation

Une mauvaise isolation peut entraîner jusqu'à 40% de pertes de chaleur. Il est donc essentiel de calfeutrer soigneusement le cadre des fenêtres, des portes et du foyer, ainsi que tous les endroits où l'air s'infiltré. Vérifiez et corrigez également l'isolation, surtout du côté nord et du côté où soufflent les vents dominants.

L'humidité

L'humidité dans la maison peut être la cause d'une augmentation de la facture de chauffage. L'humidité relative conseillée se situe entre 30 % et 50 % l'hiver.

Pour faire varier le taux d'humidité, vous pouvez :

- Aérer votre maison 5 minutes par jour ;
- Utiliser les ventilateurs de la cuisine et de la salle de bain au moment de cuisiner ou de prendre une douche ;
- Éviter de faire sécher des vêtements à l'air libre les jours de grands froids ;
- S'assurer que l'évent de la sècheuse est raccordé à l'extérieur.



PRÉVENTION INCENDIE

Déneigement des issues

Les issues du bâtiment doivent être suffisamment dégagées afin d'être en mesure de les utiliser et d'ouvrir les portes pour évacuer le bâtiment en cas d'urgence. Il faut se rappeler que les issues servent également aux pompiers pour accéder au bâtiment. Surtout, n'oubliez pas les escaliers extérieurs !

Système de chauffage

Les grands froids entraînent une utilisation accrue des systèmes de chauffage. Ceux-ci sont régulièrement la cause d'incendie, particulièrement si les utilisateurs sont négligents. Le dégagement des appareils de chauffage, leur entretien et une utilisation adéquate permettent de se réchauffer sans mettre sa sécurité en péril. Le ramonage des cheminées et l'utilisation appropriée d'un appareil homologué et conforme sont quelques-uns des gestes qui peuvent permettre de prévenir un sinistre.

Avertisseur de fumée

Le moyen le plus efficace de sauver des vies, surtout la nuit, demeure un avertisseur de fumée fonctionnel installé à tous les étages du bâtiment. Testez-le régulièrement et changer les batteries aux changements d'heure. Installer un avertisseur de fumée avec pile au lithium qui offre une garantie de 10 ans est un moyen efficace de diminuer les entretiens de votre détecteur de fumée. Comme la durée de vie d'un avertisseur de fumée est de 10 ans, il faut penser à le changer même s'il semble fonctionnel ! Lors d'un incendie, un système de détection efficace vous assurera d'avoir le temps nécessaire pour sortir. Sitôt averti, sitôt sorti !

Détecteur de monoxyde de carbone

Vous possédez un système de chauffage au bois, au gaz, à l'huile ou à granules ou encore un garage attaché à la maison ? Il est fortement suggéré d'installer un détecteur de monoxyde de carbone dans votre demeure. Ce gaz inodore, incolore, toxique et mortel, normalement évacué par une cheminée, pourrait être présent dans la maison sans que cela ne soit perceptible. Comme pour les autres types de détecteur, ce dernier a également une durée de vie limitée. Il importe donc de se référer aux instructions du fabricant.

Extincteur

Dans une maison, la présence d'un extincteur ABC d'un format minimum de 5 livres est conseillé. L'extincteur vous permettra de contrôler un début d'incendie en attendant l'arrivée des pompiers et fera parfois la différence entre un incendie mineur et majeur. Toutefois, avant de l'utiliser il faudra s'assurer qu'on a d'abord prévenu les services d'urgence (9-1-1), que l'évacuation des lieux est terminée et que la situation ne présente aucun danger. À cet effet, c'est lors d'un début d'incendie qu'une telle intervention est suggérée car on ne peut utiliser cet appareil si la pièce est remplie de fumée. Enfin, lors de l'utilisation, il importe de toujours garder la sortie derrière soi et l'incendie devant.

L'ACTION MUNICIPALE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME • DÉCEMBRE 2017

Mot du maire

Deux nouveaux membres au sein du conseil municipal

Occupant les postes laissés vacants par les conseillers sortants Gille Beauregard et Denys Lemay, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein du conseil municipal. Jennifer Ouellette et Patrice Goyer sont reconnus pour leurs engagements respectifs dans notre communauté et je suis persuadé qu'ils sauront accomplir leurs mandats avec intégrité et dévouement.



Bruno Laroche, maire

450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Bruno Allard
Environnement et
communications



Yves Dagenais
Travaux publics



Patrice Goyer
Sécurité publique



Chantal Lachaine
Sports, loisirs, plein air
et culture



Jennifer Ouellette
Finances et
administration



Donald Riendeau
Urbanisme



Patrice Goyer est issu d'une famille souche de Saint-Hippolyte, la famille Goyer-Labelle. Pompier depuis 1990, il a amorcé sa carrière ici même à Saint-Hippolyte alors qu'il œuvrait comme chef aux opérations et directeur intérimaire du Service de sécurité incendies entre 2006 et 2012. Il a ensuite été recruté par la Ville de Saint-Jérôme où il occupe actuellement le poste de lieutenant pour le Service incendies. Monsieur Goyer est également très impliqué dans sa collectivité, effectuant entre autres du bénévolat auprès des jeunes. Il a notamment accompagné les sorties du groupe de musique Azimut et cumulé différentes fonctions pour les Stars de Lachute, en plus d'initier le « hockey cosom » à l'école des Hauteurs où il y est aussi reconnu pour son engagement dans les différentes activités.



Jennifer Ouellette réside depuis plus de 19 ans à Saint-Hippolyte avec ses deux filles et son époux. Cette infirmière de profession a œuvré à l'hôpital Notre-Dame de Montréal et à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme avant de transiter vers le milieu de l'éducation où elle a enseigné les soins infirmiers pendant cinq ans, pour devenir ensuite directrice adjointe en formation professionnelle. Aujourd'hui directrice d'une école primaire, elle détient une maîtrise en gestion de l'éducation et complète actuellement un doctorat sur le même sujet. Très engagée dans son milieu, Madame Ouellette a œuvré de nombreuses années au sein du conseil d'établissement de l'école alternative La Fourmilière et à l'école secondaire des Hauts-Sommets. Elle a également été journaliste bénévole au journal local Le Sentier.

Les membres du conseil et de l'organisation municipale souhaitent à Monsieur Goyer et à Madame Ouellette un grand succès dans leurs nouveaux défis au sein de la Municipalité.

Je vous présente ce conseil renouvelé avec beaucoup d'enthousiasme et je profite de cette période de réjouissances pour vous offrir au nom des employés de la Municipalité et de mes collègues du conseil municipal, un très joyeux temps des fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Bruno Laroche

Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2018

- 8 janvier 2018
- 5 février 2018
- 5 mars 2018
- 3 avril 2018 (mardi)
- 7 mai 2018
- 4 juin 2018

- 3 juillet 2018 (mardi)
- 6 août 2018
- 4 septembre 2018 (mardi)
- 1^{er} octobre 2018
- 5 novembre 2018
- 10 décembre 2018

saint-hippolyte.ca

BELLE NATURELLE

BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

EXPOSITION

Renée Noreau *L'écho des silences*

14 décembre au 30 janvier

Cette artiste-peintre, maintenant reconnue et appréciée par ses pairs, s'est découvert un intérêt pour la peinture en 1989. Depuis, elle a développé son art en se laissant transporter, entre autres, par l'univers d'expressionnistes abstraits de renom. Le résultat de sa démarche dévoile des œuvres contrastantes qui incitent le spectateur à trouver sa propre voie à travers *l'écho des silences*. À voir absolument !

Vernissage le 14 décembre de 17 h à 19 h

Entrée libre



Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137

saint-hippolyte.ca

reseaubibliolaurentides.qc.ca

Mardi et mercredi

13 h - 20 h

Jeudi et vendredi

10 h - 20 h

Samedi

10 h - 15 h



Bibliothèque de Saint-Hippolyte



Horaire du Temps des fêtes:

Nous serons fermés du 23 décembre au 5 janvier, **à l'exception du 27 décembre et du 3 janvier** de 10 h à 15 h.

À VOTRE SERVICE

Déjouez les frais de retard

Le saviez-vous ? À partir de janvier 2018, il est possible de recevoir deux types d'avis, par courriel, vous permettant de mieux gérer vos prêts et ainsi minimiser les mauvaises surprises... L'un d'eux vous sera acheminé trois jours avant la date d'échéance et le second signalera la date butoir du prêt. Veuillez-vous référer au personnel de la bibliothèque pour connaître tous les détails et la façon dont vous pourriez bénéficier de ce nouveau service.

Heure du conte

Les familles étant de plus en plus sollicitées par une panoplie d'activités le week-end venu, il devenait nécessaire de revoir l'horaire de nos activités les samedis. Prenez note que dorénavant, une seule date est à retenir pour la traditionnelle heure du conte soit le troisième samedi de chaque mois.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer le 20 janvier de 10 h 30 à 11 h 30 !

ACTIVITÉS

Heure du conte en pyjama

Le 2 décembre dernier avait lieu la traditionnelle heure du conte en pyjama à la bibliothèque. Plus de 65 personnes ont participé à ce rendez-vous annuel. Petits et grands se sont donné rendez-vous dans l'estrade de la *forêt enchantée* pour écouter une histoire de Noël racontée avec enthousiasme par Gilles, commis biblio-culture. Par la suite, un bricolage thématique a conclu cette activité familiale.

**TAUX DE
PARTICIPATION
RECORD !**



SPÉCIAL LA RELÂCHE !

Dans le cadre de la semaine de relâche, trois activités vous sont offertes à la bibliothèque et ce, gratuitement. Il suffit de s'inscrire en composant le 450 224-4137 et le tour est joué !

L'escargot, cette étrange créature !

Mardi, 6 mars | 5 ans+



Observation scientifique pour mieux connaître ces gastéropodes qui habitent nos jardins. Un terrarium avec une dizaine d'escargots terrestres sera apporté par l'animatrice avec tout le nécessaire pour assurer leur bien-être.

Groupe #1 | 14 h à 15 h

C'est géant !

Mercredi, 7 mars | 5 ans+

L'heure est au divertissement avec une proposition de plusieurs stations de jeux en format géant tels que des châteaux de cartes, des légos, casse-têtes et la création d'un immense abri secret fait de couvertures. Cette aventure se termine par la lecture d'une histoire à la lueur de lampes de poche.

Groupe #1 | 14 h à 14 h 45

Groupe #1 | 15 h à 15 h 45

Spectacle de marionnettes | *Ti-Jean et le pauvre diable*

Jeudi, 8 mars | 3 ans+

Ce spectacle met en scène le personnage de Ti-Jean, hardi défenseur des opprimés, qui ira jusqu'à défier le Diable pour libérer une princesse retenue contre son gré. Comment s'y prendra-t-il pour la délivrer et à quel prix ?

Groupe #1 | 14 h à 15 h

LOISIRS ET PLEIN AIR

JOURNÉE ACTINEIGE



La journée Actineige se veut l'occasion rêvée pour les jeunes de **4 ans et plus** de faire leurs débuts en ski de fond ! Joignez-vous à notre équipe de moniteurs pour jouer et glisser avec nous en cette journée dédiée à la découverte et au plaisir !

Date : 6 janvier

Heure : 10 h à 12 h

Coût de participation : GRATUIT !

Location d'équipement si requis : 5 \$

SOCCER



Le FC Boréal débutera sa période d'inscription pour la saison printemps-été 2018 le **22 janvier prochain** et ce, jusqu'au 13 mai 2018 inclusivement. Le rabais de 25 \$ sur inscription hâtive sera de retour du 22 janvier au 4 février 2018.

Informations et inscriptions au **fcboreal.ca**



ACCÈS GRATUIT !

Ski de fond et raquette Hiver 2017-2018

La Municipalité est heureuse d'annoncer que la passe de saison donnant accès aux sentiers de ski et de raquette sera désormais **gratuite** pour les résidents de la Municipalité à compter de cet hiver !

Les citoyens n'auront qu'à se rendre au pavillon Roger-Cabana durant les heures d'ouverture et à présenter une preuve de résidence de la Municipalité.

Tarifs pour location de raquettes ou ensemble de ski de fond
(ski, bâtons et bottes)

Enfant membre	5 \$
Enfant non-membre	7 \$
Adulte membre	10 \$
Adulte non-membre	15 \$

RANDONNÉE NOCTURNE EN RAQUETTE

C'est le **samedi 27 janvier à 18 heures** que se tiendra la troisième édition de notre randonnée nocturne en raquettes, au Centre de plein air Roger-Cabana.

Les participants, munis de raquettes et de lampes frontales, seront guidés à travers les sentiers enneigés pour une randonnée d'environ 1 h 30. Par la suite, un goûter et un verre de vin seront servis à l'intérieur du pavillon.

Coût de l'activité

10 \$ résidents

20 \$ non-résidents

Location de raquettes

5 \$ résidents

10 \$ non-résidents

Inscriptions jusqu'au au 19 janvier

Maison des loisirs ou au www.saint-hippolyte.ca

BRUNCH DES BÉNÉVOLES



C'est le dimanche 19 novembre dernier, à l'école des Hauteurs, qu'avait lieu le traditionnel brunch des bénévoles de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Organisé par le Service des loisirs afin de souligner l'implication de plusieurs citoyens au sein d'organismes de la communauté hippolytoise, l'événement a réuni plus de 150 personnes, dont une trentaine ont été honorées par quelques employés municipaux ainsi que par les membres du conseil. La Municipalité tient à souligner le dévouement de plus de 250 bénévoles qui œuvrent au sein des 48 organismes à but non lucratif sur son territoire.

INSCRIPTIONS

Cours de ski de fond

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

DU 1^{ER} AU 20 DÉCEMBRE 2017

EN LIGNE OU AU SERVICE DES LOISIRS

Résidents de Saint-Hippolyte : 95 \$

Politique familiale (pour Saint-Hippolyte) :

1^{er} enfant tarif régulier

2^e enfant 40 % de rabais

3^e enfant 50 % de rabais

Non-résidents : 115 \$ par enfant

La passe de saison du réseau n'est PAS incluse.

JEANNOT LAPIN

4 à 6 ans / 2013 à 2011

JACK RABBIT

6 à 12 ans / 2011 à 2005

**PLACES
LIMITÉES**

Les cours auront lieu les dimanches, du 14 janvier au 18 février 2018, au Centre de plein air Roger-Cabana (2060, chemin des Hauteurs).

N.B. : l'enfant sera classé en fonction de son niveau technique.

Pour information :

En ligne au www.saint-hippolyte.ca ou au Service des loisirs : 450-563-2505, poste 2231



Le **Guide des collectes 2018** sera distribué avec votre compte de taxes municipales en février prochain. **Après la fermeture saisonnière de l'écocentre**, conservez vos bonnes habitudes écologiques en allant porter chez des récupérateurs, les matières qui peuvent être nocives pour l'environnement. Consultez la section *Où aller après la fermeture saisonnière ?* du site Internet des écocentres de notre MRC au www.ecocentresrdn.org.

Ce qui se récupère pendant le temps des fêtes !

La période des Fêtes est bien souvent synonyme de consommation. Avec les cadeaux et les réceptions qui se multiplient durant cette période, on se retrouve avec une quantité importante d'emballages et d'autres produits dont il faut se départir. Comme pour toute l'année, votre bac de récupération est évidemment l'un de vos alliés importants pendant la période des Fêtes. Il ne peut cependant recevoir toutes les matières ! Recyc-Québec a préparé ce petit aide-mémoire pour vous aider à vous y retrouver : il renferme tous les détails sur les façons de se départir de chacune des matières de façon responsable.

Veuillez noter que les sapins ne sont pas récupérés à Saint-Hippolyte, vous pouvez donc les réserver pour la collecte des ordures.



La marche au ralenti

Contrairement à la croyance populaire, il n'est jamais efficace de laisser tourner longtemps le moteur de la voiture pour le réchauffer. Conduire ou utiliser un chauffe-moteur sont les meilleures façons de faire chauffer le moteur et d'économiser de l'énergie.

Fosses scellées : pensez à vidanger !

Vous recevrez des invités au cours de la période des Fêtes ? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d'avoir l'esprit tranquille et de profiter pleinement des festivités.

Pour un rendez-vous, communiquez avec Fosses septiques Beauregard au 450 565-4718 ou 1 877 588-6868. Veuillez noter que des frais supplémentaires de 320 \$ s'appliquent pour les vidanges effectuées en urgence le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

PRÉVENTION INCENDIE



La prévention durant le temps des fêtes

En vue des préparatifs du temps des fêtes, voici quelques conseils de prévention en sécurité incendie. Ceux-ci seront utiles lors de l'installation du sapin et des décorations de Noël.

L'installation du sapin

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu.
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Les aiguilles doivent être vertes et ne pas se détacher facilement.
- Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité.
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours.

Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie ?

- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinth, chauffe-foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties.
- Lorsque vous donnez un cadeau qui nécessite des piles, fournissez-en avec le cadeau. Ainsi, personne ne sera tenté de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner l'objet.
- Ne brûlez pas les emballages de cadeaux, ni les branches de sapin dans le foyer ou le poêle à bois. Les matériaux enflammés peuvent s'envoler dans la cheminée et se déposer sur le toit ou dans la cour.
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.).